

PROVINCE DE QUEBEC  
MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS

---

RAPPORT

— DU —

**Ministre des Terres et Forêts**

— DE LA —

PROVINCE DE QUEBEC

**Pour les douze mois expirés le 30 juin 1911**

---

*Imprimé par ordre de la Législature*



QUEBEC :  
IMPRIMÉ PAR LOUIS-V. FILTEAU  
IMPRIMEUR DE SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LE ROI

---

1912

# RAPPORT

DU

# MINISTRE DES TERRES ET FORÊTS

DE LA

## PROVINCE DE QUÉBEC

POUR LES DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1911.

---

A l'Honorable Sir François Langelier,

*Chevalier, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.*

---

Ainsi que pourvu par les dispositions de la loi, j'ai aujourd'hui l'honneur de soumettre le compte-rendu suivant des transactions opérées, sous ma direction, par le département des Terres et Forêts, durant les douze mois se terminant le 30 juin 1911.

### TERRES PUBLIQUES

La superficie de nos terres arpentées et subdivisées en lot de ferme comprenait, au 30 juin 1910, 6,293,045 acres.

De cette étendue, au cours de l'exercice financier ci-dessus défini, il a été vendu 119,465 acres ; dont 116,893 pour fins de colonisation ou d'établissements agricoles, et 2,572 destinés à des entreprises industrielles ; le tout au prix de \$47,806.21, à compte duquel, et comme arrérages dûs sur des ventes antérieures, il a été perçu \$81,650.64.

---

Vingt et un lots renfermant 1,791 acres, situés le long de certains chemins de colonisation ont été, en plus, octroyés gratuitement, et, de la même manière, 193 acres ont été concédés pour l'usage du culte.

Cette superficie totale en premier lieu désignée (6,293,045 acres) réduite de l'étendue ainsi aliénée par ventes et par octrois gratuits formant 121,449 acres, et accrue de 67,340 acres redevenus la propriété de la Couronne par le fait des ventes révoquées, pendant le temps ci-dessus spécifié, et augmentée, en sus, des 229,432 acres récemment arpentés, était en conséquence portée, au 30 juin 1911, à 6,468,368 acres de terrains disponibles.

#### DOMAINE DE LA COURONNE

La concession de quelques lots de grève et en eau profonde, la location ou la vente de certaines forces hydrauliques, jointes au revenu ordinaire du domaine proprement dit, ont rapporté \$10,639.11.

Les charges inhérentes à ce service ont entraîné une dépense de \$1,465.55.

#### BIENS DES JÉSUITES

Les propriétés seigneuriales ainsi désignées, n'ont produit, par voie de rentes ou de ventes, qu'un montant de \$801.73.

Le coût de ces perceptions, y compris celui de la révision des terriers de la seigneurie de Batiscan, s'élève à \$2,585.00.

#### SEIGNEURIE DE LAUZON

Cette seigneurie a rapporté \$1,101.30 et a coûté, en frais de gestion, \$990.48.

#### PARC NATIONAL DES LAURENTIDES

Les affermages de terrains de chasse et de pêche, ainsi que les permis temporaires de chasser et de pêcher dans les limites de ce parc, ont donné \$5,323.56.

Le maintien de l'organisation préposée à l'observance de la loi et des règlements en cette réserve, aussi bien qu'à l'entretien des chemins ou sentiers qui la traversent et des logements ou abris qui y sont érigés, a occasionné une dépense de \$5,000.00

## BOIS ET FORETS

Les rentes foncières dues sur affermages de coupes de bois ont rapporté \$221,215.50 ; les droits sur bois faits en vertu de licences \$821,719.37 ; les pénalités sur infractions \$44,730.03 ; les intérêts accrus \$7,798.80 et les primes dites de transferts \$31,444,00 ; le tout formant un total de \$1,126,907.70.

## HONORAIRES ET DÉPÔTS

Les sommes perçues sur transactions non complétées, figurent à l'item dit des dépôts, au montant de \$2,642.74.

Les divers honoraires reçus au département durant le temps ci-dessus indiqué, comprennent \$862.19.

## RÉSUMÉ

Les recettes générales du département des Terres et Forêts ainsi que ci-dessus énumérées et spécifiées, durant les 12 mois terminés au 30 juin 1911, ont atteint la somme de \$1,229,928.97.

## REMARQUES

Les opérations de mon département telles qu'énoncées dans l'analyse ci-dessus, pour être clairement mises en lumière, n'exigent pas de ma part de très longs commentaires.

Différant très peu de ce qui a été accompli, ces années dernières, dans ce même milieu, il serait inutile d'entrer aujourd'hui, à ce sujet en des explications détaillées qui ne sauraient nous entraîner qu'à d'inutiles redites.

Après s'être rendu un compte fidèle de la nature de ces transactions, par l'étude attentive des renseignements que renferment les nombreux appendices qui suivent, il me suffit de déclarer que, dans leur ensemble, elles font foi des progrès notables qui se manifestent partout dans le développement de nos ressources, soit au point de vue de la colonisation, soit dans l'accroissement du revenu que nous devons légitimement attendre de l'exploitation sagement ménagée de notre richesse forestière.

Dans le premier cas, je puis résumer toute la question en démontrant que durant les douze mois finissant le 30 juin dernier, il a été livré 1,467 titres parfaits de propriété ; c'est-à-dire plus qu'il n'en a jamais été émis pour une même période, à aucune époque de l'histoire du département des Terres :

---

dépassant de plus de 500 le nombre moyen accordé durant chacune des vingt dernières années. (Voir appendice No 8).

Dans le second cas, je n'ai à ajouter que par le fait d'une production plus considérable, les coupes de bois ont produit près de \$85,000.00 de plus que l'an passé, malgré que le nouveau tarif ne leur fut pas encore applicable.

Aussi d'après ces données, et d'après la brillante perspective que nous avons de pouvoir offrir aux besoins de la colonisation une étendue d'au-delà un million d'acres de terrains fertiles, arpentés et subdivisés en lots de ferme dans la belle région de l'Abitibi, à concéder à des conditions très faciles, dans un pays presque entièrement libre de tout engagement de permis de coupe, nous avons tout lieu de croire qu'un grand essor devra nécessairement se produire dans l'établissement de nos terres publiques dès le printemps prochain.

Puis d'un autre côté, par le fait de l'accroissement des droits de coupe et des rentes foncières, en se basant sur les résultats déjà obtenus durant le présent exercice en cours, nous sommes assurés, tout en tenant compte des autres recettes ordinaires de mon département, d'un revenu annuel de près de \$1,500,000.00.

Ces chiffres et ces renseignements sont assez éloquents il me semble, pour me permettre de me dispenser d'entrer en des plus amples détails, car ils sont, de toute évidence, très propres à éclairer les esprits bien pensants sur la grandeur de l'avenir réservée à notre province.

Respectueusement soumis,

JULES ALLARD,  
Ministre.

Département des Terres et Forêts,

Québec 3 janvier 1912.

# INDEX DES APPENDICES

---

Nos	PAGES
1. Liste des agents des terres et des bois de la Couronne, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1911.....	3
2. Liste des employés surnuméraires durant les douze mois finissant le 30 juin 1911.	7
3. Liste des agents des biens des Jésuites, de la seigneurie de Lauzon et du domaine de la Couronne, pour les douze mois expirés le 30 juin 1911.....	9
4. État donnant le nombre d'acres vendus, ainsi que les sommes perçues par vente et autrement à compte des terres de la Couronne pendant les douze mois expirés le 30 juin 1911.....	10
5. Tableau de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de fermes et de terres retournées à la Couronne après révocation des ventes, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1911.	11
6. Tableau relatif aux terres octroyées par lettres-patentes, du 1er juillet 1910 au 30 juin 1911, donnant la superficie totale des terres de la Couronne aliénées jusqu'à la dernière de ces dates.....	15
7. Tableau relatif aux lots de grève et en eau profonde octroyés par Lettres-Patentes, du 1er juillet 1910 au 30 juin 1911.....	16
8. État indiquant le nombre de Lettres-Patentes émises chaque année depuis 1869 : époque à laquelle l'on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement.....	17
9. État des recettes du département des Terres et Forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1911.....	19
10. État des dépenses du département des Terres et Forêts, pour les douze mois expirés le 30 juin 1911.....	20
11. Tableau relatif à la loi concernant les pères et mères de 12 enfants.....	21
12. État des sommes payées aux gardes-forestiers pendant l'année fiscale 1910-11.	22
13. État des sommes payées aux agents, gardes-forestiers, explorateurs, pour inspections et classification des terres, etc., pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1911.....	24
14. État des sommes payées aux ingénieurs civils, etc., pour inspections des forces hydrauliques, lots de grève, etc., du premier juillet 1910 au 30 juin 1911...	28

## BOIS ET FORÊTS

Nos	PAGES
15. État des sommes perçues durant les douze mois finissant le 30 juin 1911, dans les agences suivantes.....	29
16. État du bois manufacturé sur les terres de la Couronne durant les douze mois terminés le 30 juin 1910, et des sommes perçues pour droit de coupe, rente foncière, etc., durant l'année fiscale 1910-1911.....	29a
17. État comparatif des sommes perçues chaque année depuis 1867, pour droits de coupe de bois, rentes foncières, affermagés de coupes de bois, etc.....	30
18. Tableau indiquant le nom et la résidence des personnes autorisées à agir comme mesureurs de bois depuis la publication du dernier rapport.....	32
19. Rapport de l'agent forestier Henri Sorgius sur la classification des lots dans les cantons traversés par le Transcontinental dans la région de l'Abitibi..	36
20. Rapport sur le bouleau à papier, par G. C. Piché I. F. et A. Bédard I. F....	51
21. Rapport sur le fonctionnement de l'école forestière durant l'année 1910-11...	62
22. Rapport concernant la protection des forêts, saison 1911, par W. C. J. Hall, Surt.	65
Tableau des incendies sur les terres sous licences, saison 1911.....	70
23. Rapport concernant le parc national des Laurentides.....	88

## ARPENTAGES

24. Etat des dépenses encourues pour le service des arpentages depuis la date de la Confédération jusqu'au 30 juin 1911.....	92
25. État général des sommes payées pour les arpentages terminés et pour ceux en cours d'exécution, du 1er juillet 1910 au 30 juin 1911.....	94
26. Tableau des opérations d'arpentage définitivement acceptées pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1911.....	97

*Rapports d'arpenteurs :*

27. Cascapédia, Gde.—Levé de tributaires..... par John Bourgeois, A. G.	99
28. Wabano . . . . . } Carpe Rouge. } Levé des rivières..... " E.-H.-N. Piton, A. G. Niguado . . . . . }	104
29. Expansé . . . . . } Keepawa. } Levé de riv. et lacs entre lacs..... " T. Simard, A. G.....	105
30. Privat. . . . . } Launay. } Extrait du rapport concernant cantons... " A.-T. Genest, A. G....	107

Nos	PAGES
31. La Corne.. } Fiedmont.. }	Rapport <i>re</i> ligne entre cantons . . . . . par Fafard & Roy, A. G. . . . . 108
32. Bourbeau, (Chibougamou).—	Levé du lac . . . . . “ Art. W. Sullivan A. G. 110
33. Albert, (ptie).—	Rapport <i>re</i> canton . . . . . “ C. A. Bouget, A. G. . . . . 112
34. Petit Rocher. } Wabano. . . . . } Windigo . . . . . } Jolie . . . . . }	Levé des rivières . . . . . “ E.-H.-N. Piton, A. G. . . . . 114
35. La Reine.—	Rapport concernant canton . . . . . “ L. P. DeCourval, A. G. 116
36. Courville. . . . . } Carpentier, (ptie). } Barraute . . . . . } Landrienne, (ptie). } Languedoc. . . . . }	Rapport concernant cantons. “ T. Simard, A. G. . . . . 117
37. Dalquier . . . . .—	Extrait du rapport concernant “ P.P.V. DuTremblay, A.G. 120
38. Dalquier . . . . .—	“ “ “ “ Art. DuTremblay, A. G. 121
39. Nouvelle. . . . .—	“ “ “ “ David Mill, A. G. . . . . 123
40. Landrienne, (ptie).—	“ “ “ “ Fafard & Roy, A. G. . . . . 125
41. Pontiac . . . . .—	Levé de lacs et riv. ptie comté “ C.-E. Lemoine, A. G. . . . . 127
42. Carpentier, (ptie).—	Rapport concernant canton.. “ Fafard & Roy, A. G. . . . . 129
43. Trécesson . . . . .—	“ “ “ . . . “ P.P.V DuTremblay, A.G. 131

## DIVERS

44. Tableau indiquant le nombre de ventes de lots opérées dans chaque agence de la province, durant l'exercice 1910-1911, distinguant les ventes de moins de 100 acres, celles de 100 à 125 acres et celles de plus de 125 acres. . . . .	132
45. État indiquant le revenu et la dépense se rattachant à la seigneurie de Lauzon pour les dix dernières années. . . . .	136
46. État indiquant le revenu et la dépense se rattachant aux biens des Jésuites pour les dix dernières années. . . . .	137
47. État indiquant le travail exécuté dans le département des Terres et Forêts, durant l'année ficale expirée le 30 juin 1911. . . . .	138



---

---

APPENDICES

AU RAPPORT DU

**MINISTRE DES TERRES ET FORÊTS**

POUR LES

**DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1911**

---

---

APPENDICE No 1.

LISTE des agents des terres et des bois de la Couronne, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1911.

Nom de l'agent.	Agence.	Résidence.	Traitement annuel.	Commission sur perception d'arrérages.	Date de la nomination.	REMARQUES.
			\$ cts.	\$ cts.		
Audet Geo.....	Lac St-Jean, Ouest....	Roberval.....	800 00	123 14	26 mars 1886.	
Boily, J. E.....	St-Charles.....	Québec.....	600 00	103 15	1 février 1880..	
Carter, John. ..	Gaspé, Centre .....	Bassin de Gaspé.....	400 00	34 49	12 avril 1892.	
Caron, Eugène.....	Saguenay.....	Tadoussac.....	840 00	77 69	26 décembre 1893.	
Chavarie, W .....	Iles de la Madeleine..	Grande-Entrée.....	50 00	.....	7 juin 1909.	
Claveau, J. A.....	Lac St-Jean, Est.....	Chicoutimi.....	1,000 00	207 54	14 juillet 1903.	
Clark, Wm.....	Coulonge, Est.....	Morehead.....	500 00	72 75	20 janvier 1883.	
Clapperton, W. H.....	Bonaventure, Ouest....	Maria.....	600 00	31 95	4 novembre 1905.	
Côté, Louis.....	Gaspé, Ouest.....	Cap Chat.....	500 00	14 22	20 juillet 1910.	Remplace D. Roy
D'Anjou, J. B .....	Rimouski, Ouest.....	Rimouski.....	900 00	74 31	19 mars 1908 ]	

APPENDICE No 1.—*Suite.*

LISTE des agents des terres et des bois de la Couronne, pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1911.

Nom de l'agent.	Agence.	Résidence.	Traitement annuel.	Commission sur perception d'arrérages.	Date de la nomination.	REMARQUES.
			\$ cts.	\$ cts.		
Deléry, W. B. C.....	Chaudière, Ouest . . .	Beauceville.....	600 00	375 49	24 octobre 1884.	
Dorion, H.....	Ottawa, Inférieur . . .	Montréal.....	1,200 00	.....	3 février 1910.	Agent des bois seulement.
Dumas, Edm.....	Lac St-Jean, Centre...	Hébertville.....	800 00	85 25	29 décembre 1909.	
Filion, S. A.....	Petite Nation, Est....	Arundel.....	550 00	122 88	23 janvier 1907.	
Fraser, Alex.....	Rimouski, Est.....	Matane.....	600 00	112 50	10 août 1885.	
Gauthier, Geo.....	St-Laurent de Matapédia	St-Laurent de Matapédia	400 00	61 55	7 octobre 1909.	
Gendron, L. A.....	Gatineau, Sud et Ottawa Supérieure pour les Bois.....	Hull.....	1,400 00	.....	17 novembre 1904.	
Gendron, R. M.....	Gatineau, Nord.....	Maniwaki.....	700 00	136 98	17 novembre 1897.	
Joubert, Ub.....	Petite Nation, Centre..	Ripon.....	400 00	84 12	28 juillet 1904.	

Lambert, J. A.....	Lac Mégantic.....	Village Mégantic.....	400 00	395 18	9 février 1906.	
LeBel, Nat.....	Grandville.....	Fraserville.....	800 00	618 94	12 août 1897.	
Lemieux, F. X.....	Arthabaska.....	Arthabaska.....	800 00	236 98	30 mars 1908.	
L'Espérance, J. A.....	Gaspé, Est.....	Percé.....	500 00	28 11	21 octobre 1897.	
Lord, L. A.....	St-Maurice.....	Trois-Rivières.....	1,000 00		2 juin 1898.	Agent des Terres et des Biens des Jésuites.
Marchand, E. J.....	L'Assomption et partie Petite Nation.....	Ste-Agathe-des-Monts..	800 00	233 19	5 janvier 1898.	
Marcotte, J. Frs.....	Bonaventure, Est.....	New-Carlisle.....	800 00	128 05	10 avril 1910.	
Martin, J. A.....	L'Assomption, Partie.	Joliette.....	800 00	94 61	25 mai 1895.	
Michon, A. E.....	Montmagny.....	Montmagny.....	700 00	318 50	3 juillet 1908.	
Millier, J. C.....	St-François.....	Sherbrooke.....	800 00	232 86	15 juin 1905.	
Morissette, N. E.....	St-Maurice.....	Trois Rivières.....	1,000 00		29 juin 1907.	Agent des bois seulement.
Ouellet, J. S.....	Chaudière, Est.....	Ste-Germaine.....	400 00	208 50	23 septembre 1905.	Décédé janvier 1911.
Ouellet, J. Art.....	Chaudière, Est.....	Ste-Germaine.....	400 00	46 83	16 janvier 1911....	Remplace J. S. Ouellet.
Pagé, Nap.....	Petite-Nation, Nord ...	St Ignace de Nomi- ningue.....	800 00	545 48	14 janvier 1909.	
Poliquin, Arthur.....	Lac St-Jean, N. O.....	St-Félicien.....	600 00	89 62	1 mai 1893.	
Roy, Delphis.....	Gaspé, Ouest.....	Cap Chat.....	400 00	1 00	16 juin 1897.	Remplacé par Ls Côté.
Saucier, Frs. } Dionne, G. L. }	Conjoints. Matapédia, Vallée de la.	Amqui.....	800 00	390 41	2 décembre 1905.	
Synek, Alex.....	Gatineau, Centre ...	Gracefield.....	300 00	43 01	23 octobre 1888.	

APPENDICE No 1.—*Suite.*

LISTE des agents des terres et des bois de la Couronne, pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1911.

Nom de l'agent.	Agence.	Résidence.	Traitement annuel.	Commission sur perception d'arrérages.	Date de la nomination.	REMARQUES.
			\$ cts.	\$ cts.		
Tremblay, J. O.....	Coulonge, Ouest. ....	Ville-Marie .....	700 00	253 64	1 mai 1906.	
Turgeon, L. J.....	Montmagny(sousagence)	St-Philémon.....	700 00	272 18	16 décembre 1888.	
Fournier, C. A.....	Inspecteurs.....	.....	1,200 00	.....	30 décembre 1910.	Remplace G. A. Lange- lier.
Langelier, G. A.....					7 janvier 1905.	
Warren, L. E.....					26 novembre 1908.	

J..H. BOISVERT,  
*Comptable.*

E.-E. TACHÉ,  
*Sous-ministre.*

Département des Terres et Forêts.  
30 juin 1911.

## APPENDICE No 2

LISTE des employés surnuméraires durant les 12 mois finissant le 30 juin 1911

NOMS.	Employé à	Date de la nomination.	Traitement.	Remarques.
T. P. Morin.....	Comptabilité	7 août 1905.....	\$1095 00	\$3.00 par jour.
A. A. Arsenaault.....	“	1er janvier 1909. . .	700 00	
F. X. Fafard.....	Arpentages	1er juin 1900.....	1460 00	\$4.00 par jour, nommé permanent 5 août 1910.
C. A. Bourget.....	“	25 octobre 1906....	912 50	\$2.50 par jour.
J. C. Rondeau.....	“	15 mars 1906.....	800 00	Nommé permanent 5 août 1910.
J. C. Michand.....	“	1er juillet 1907....	730 00	\$2.00 par jour.
Ovide Racine.....	“	1er novembre 1909.	547 50	\$1.50 “
Gasp. Hébert.....	“	21 avril 1910.....	547 50	\$1.50 “
J. A. Laferrière. ....	“	1er avril 1906.....	626 00	\$2.00 par jour, moins les dimanches.
C. F. Chartré.....	“	18 novembre 1907..	480 00	\$40.00 par mois
Frs Pouliot.....	Ventes.....	17 mars 1908.....	1460 00	\$4.00 par jour.
K. G. Fraser.....	“	20 juillet 1905.....	912 50	Nommé permanent 5 août 1910.
J. O. Laferrière... .	“	1er juillet 1905....	912 50	Nommé permanent 5 août 1910.
L. U. Bélanger.....	“	1er décembre 1907.	900 00	
Nap. Lemay.....	Protection des Forêts.....	21 mars 1910. . . .	1000 00	Nommé permanent 21 janvier 1911.
Alb. Martel.....	Arpentages....	1er février 1910....	821 25	\$2.25 par jour.
Amédée Lapointe....	Régistrare....	6 mars 1908.....	730 00	Nommé permanent 5 août 1910.
Delle L. Bédard.....	Dactylographe.	15 janvier 1899... .	700 00	
Delle L. Verreault... .	“	1er juillet 1906....	600 00	
Léo Dupuis.....	Messenger.....	1er septembre 1905.	600 00	Nommé permanent 5 août 1910.

APPENDICE No 2.—*Suite.*

LISTE des employés surnuméraires durant les 12 mois finissant le 30 juin 1911

NOMS.	Employé à	Date de la nomination.	Traitement.	Remarques.
Abel Lavoie.....	Messenger.....	1er novembre 1906.	600 00	Nommé permanent 5 août 1910.
Phil. Turgeon.....	“ .....	1er janvier 1908. .	600 00	
Amédée Forgues.....	“ .....	1er mars 1910.....	600 00	
H. Charland.....	“ .....	4 avril 1910. ....	600 00	

J. H. BOISVERT,  
*Comptable.*

E. E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

Département des Terres et Forêts,

Québec, 30 juin 1911.

APPENDICE No 3.

LISTE des agents des biens des Jésuites, de la seigneurie de Lauzon et du domaine de la Couronne pour les douze mois expirés le 30 juin 1911.

Nom de l'agent.	AGENCE	Date de la nomination.	Traitement.	REMARQUES.
			\$ cts	
Lemieux, Lionel.....	Agent pour la seigneurie de Lauzon.....	1908, juillet 31 ...	700 00	
Moquin, Alexis.....	Agent de perception et de commutation, biens des Jésuites, district de Montréal.....	1891, octobre 2....	200 00	
Larue, Félix.....	Agent de perception et de commutation, biens des Jésuites et domaine de la Couronne, partie du district de Québec.	1907, mai 25. ...	1,200 00	
Lord, L. A.....	Agent de perception et de commutation, biens des Jésuites, seigneurie du Cap de la Madeleine, seigneurie de Batiscan et ville des Trois-Rivières.....	1898, juin 2.....	1,000 00	Y compris le salaire en qualité d'agent des terres.

E.-E. TACHÉ,  
Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT,  
Comptable.

Département des Terres et Forêts,  
Québec, 30 juin 1911.



APPENDICE No 4.

ETAT donnant le nombre d'acres vendus, ainsi que les sommes perçues par vente et autrement à compte des terres du Clergé ou de la Couronne pendant les douze mois expirés le 30 juin 1911.

Source de perception.	Nombre d'acres vendus.	Montant des ventes. <sup>1</sup>	Montant des perceptions sur ventes et arrérages.
		\$ cts.	\$ cts.
Terres de la Couronne.....	119,465	\$47,806 21	\$81,650 64
	—	—	—
Total.....	119,465	\$47,806 21	\$81,650 64

E.-F. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

J.-H. BOISVERT,  
*Comptable.*

Département des Terres et Forêts,  
Québec, 30 juin 1911.

APPENDICE No 5.

TABLEAU de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de fermes et des terres retournées à la Couronne après révocation de ventes, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1911.

ANNEE.	Terres vendues de la Couronne et du Clergé.	Terres octroyées gratuitement.	Territoire divisé en lots de ferme.	Terres retournées à la Couronne après révocation de ventes.	Superficie totale des terres divisées et disponibles.
Nombre d'acres disponibles le 1er juillet 1867 :					
Terres de la Couronne .....	6,329,566				
do du Clergé .....	246,858				
					6,576,424
Du 1er juillet 1867 au 31 décembre 1868.....	220,687	10,502	54,014		6,399,249
Du 1er janvier 1869 au 30 juin 1870 .....	159,849	8,051	538,256		6,769,605
Du 1er juillet 1870 do 1871.....	169,155	21,302	120,498		6,699,646
do 1871 do 1872.....	174,592	11,212	174,320		6,688,162
do 1872 do 1873.....	131,496	7,130	58,584		6,608,120
do 1873 do 1874.....	109,609	4,271	118,979		6,553,219
do 1874 do 1875.....	91,179	4,015	28,453		6,486,478
do 1875 do 1876.....	73,185	3,606	86,657		6,496,344
do 1876 do 1877.....	83,123	5,790½	54,801		6,462,231½
do 1877 do 1878.....	139,134	7,962½	57,610	63,766	6,436,511½
do 1878 do 1879.....	180,886½	17,424½	68,876	74,008	6,381,084½

APPENDICE No 5.—*Suite.*

TABLEAU de la superficie (en acres) des terres vendues, des terres octroyées gratuitement, du territoire divisé en lots de ferme et des terres retournées à la Couronne après révocation de ventes, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1911.—*Suite.*

ANNEE.	Terres vendues de la Couronne et du Clergé.	Terres octroyées gratuitement.	Territoire divisé en lots de ferme.	Terres retournées à la Couronne après révocation de ventes.	Superficie totale des terres divisées et disponibles.
Du 1er juillet 1879 au 30 juin 1880.....	129,768	9,027	170,961	69,761	6,492,011½
do 1880 do 1881.....	179,562	7,041½	222,570	32,260	6,560,238
do 1881 do 1882.....	219,368	7,901½	358,721	36,226	6,727,915½
do 1882 do 1883.....	207,526	8,232¼	117,335	60,302	6,689,794½
do 1883 do 1884.....	135,241	6,099	285,987	77,365	6,911,806¼
do 1884 do 1885.....	119,894	3,045	130,356	34,734	6,953,957¼
do 1885 do 1886.....	101,788	3,474	229,436	25,504	7,103,635¼
do 1886 do 1887.....	100,862	3,444	93,267	55,168	7,147,764¼
do 1887 do 1888.....	107,260	2,093	362,275	27,779	7,428,465¼
do 1888 do 1889.....	120,178	3,281	173,502	41,910	7,520,418¼
do 1889 do 1890.....	129,014	200	72,722	31,710	7,495,636¼
do 1890 do 1891.....	137,829¾	2,117	41,143	38,203	7,435,035½
do 1891 do 1892.....	102,252¾	15,898	40,783	25,674	7,383,342¾
do 1892 do 1893.....	156,925¼	37,646	68,059	40,534	7,297,363¾

do	1893	do	1894.....	149,667	31,650	48,126	46,751	7,210,923 $\frac{1}{2}$
do	1894	do	1895.....	167,708 $\frac{1}{2}$	26,084 $\frac{1}{2}$	62,987	39,912 $\frac{1}{2}$	7,119,300 $\frac{3}{4}$
do	1895	do	1896.....	129,604 $\frac{1}{2}$	31,869 $\frac{1}{2}$	58,602	37,044	7,053,472 $\frac{3}{4}$
do	1896	do	1897.....	184,667	12,346	96,717	40,584	6,993,760 $\frac{3}{4}$
do	1897	do	1898.....	190,195 $\frac{1}{2}$	10,631	104,413	73,578	6,970,925 $\frac{3}{4}$
do	1898	do	1899.....	149,971	11,450	258,828	72,053	7,140,385 $\frac{1}{2}$
do	1899	do	1900.....	163,528	9,599	28,562	31,572	7,027,392 $\frac{1}{2}$
do	1900	do	1901.....	186,090	12,600	33,000	35,545	6,897,247 $\frac{1}{2}$
do	1901	do	1902.....	190,231	10,200	5,872	40,779	6,743,467 $\frac{1}{2}$
do	1902	do	1903.....	150,638 $\frac{1}{2}$	8,026	89,398	46,506	6,720,706 $\frac{3}{4}$
do	1903	do	1904.....	135,752 $\frac{1}{2}$	11,038	40,027	43,481	6,657,424 $\frac{1}{2}$
do	1904	do	1905.....	189,883	9,350	25,200	58,853	6,542,244 $\frac{1}{2}$
do	1905	do	1906.....	195,736 $\frac{1}{2}$	322 $\frac{1}{2}$	209,182	112,053	6,667,420 $\frac{3}{4}$
do	1906	do	1907.....	227,031	916	37,768	110,726	6,587,967 $\frac{1}{2}$
do	1907	do	1908.....	292,479	650	23,373 $\frac{1}{2}$	86,481	6,404,642 $\frac{3}{4}$
do	1908	do	1909.....	220,645 $\frac{1}{2}$	615	12,875	41,842	6,238,099 $\frac{1}{2}$
do	1909	do	1910.....	124,849 $\frac{1}{2}$	775 $\frac{1}{2}$	89,256 $\frac{3}{4}$	91,315	6,293,045 $\frac{3}{4}$
do	1910	do	1911.....	119,465	1,984	229,432	67,340	6,468,368 $\frac{3}{4}$
Totaux.....				6,709,406 $\frac{5}{8}$	401,602 $\frac{3}{4}$	5,190,784 $\frac{1}{2}$	1,811,270	.....

J.-E. GIRARD,

*Surintendant des arpentages.*

Département des Terres et Forêts,

Québec, 30 juin 1911.

(Voir page 14 pour détails de l'année courante).

E.-E. TACHÉ,

*Sous-Ministre.*

APPENDICE No 5.—*Suite.*

## ÉTAT DÉTAILLÉ POUR L'ANNÉE (1910-1911).

Superficie totale des terres divisées et disponibles au 30 juin 1910.....	6,293,045 $\frac{1}{2}$	6,293,045 $\frac{1}{2}$
<i>A ajouter :</i>		
Superficie totale des terres divisées durant l'an- née 1910-11.....	229,432	
Superficie des terrains redevenus la propriété de la Couronne.....	67,340	296,772
<i>A déduire :</i>		
Superficie des terres vendues.....	119,465	
Superficie des terres octroyées gratuitement pour fins religieuses et routes de colonisation....	1,984	121,449
Superficie totale des terres divisées et disponi- bles le 30 juin 1911.....		6,468,368 $\frac{1}{2}$

E.-E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

J.-E. GIRARD,  
*Surintendant des Arpentages.*

Département des Terres et Forêts,  
Québec, 30 juin 1911.

APPENDICE No 6.

TABLEAU relatif aux terres octroyées par lettres-patentes, du 1er juillet 1910 au 30 juin 1911, donnant la superficie totale des terres de la Couronne aliénées jusqu'à la dernière de ces dates.

Octrois gratuits.		Octrois de lots de grève.		Octrois de 100 acres ou de moins de 100 acres.		Octrois de plus de 100 acres et de moins de 500 acres.		Octrois de 500 acres et plus en vertu de transports, etc.		Nombre total d'octrois.	Nombre total d'acres.	Par vente ou par octrois gratuits.	REMARQUES.
Nombre.	Superficie totale en acres.	Nombre.	Superficie totale en acres.	Nombre.	Superficie totale en acres.	Nombre.	Superficie totale en acres.	Nombre.	Superficie totale en acres.				
				978	71,329					978	71,329		Superficie des terrains octroyés antérieurement au 1er juillet 1910. . . . . Acres 9,026,527 Superficie des terrains octroyés par lettres-patentes du 1er juillet 1910 au 30 juin 1911. . . . . 145,656 Superficie totale des terrains octroyés au 30 juin 1911. . . . . 9,172,183
						443	71,694			443	71,694		
		4	29							4	29	Ventes. . . . .	
46	2,604									46	2,604	Oct. gratuits.	
										1471	145,656		
Grands totaux. . . . .													

J.-E. GIRARD,

*Surintendant des arpentages.*

Département des Terres et Forêts, Québec, 30 juin 1911.

E.-E. TACHÉ,

*Sous-Ministre.*

APPENDICE No 7.

TABLEAU relatif aux lots de grève et en eau profonde octroyés par Lettres Patentes, du 1er juillet 1910 au 30 juin 1911.

Date de l'octroi.	Superficie.	Montant payé.	Nom du concessionnaire.	Nature de l'octroi.	Localité.
15 juillet 1910....	5 acres.....	\$5,000 00	"The Sherbrooke Street Railway Company".	Lit de rivière.....	Rivière Magog.
8 sept. 1910.....	22,360 pieds.....	42 72	W. Johnny Savard.....	Lot de grève.....	Canton Bagot.
24 nov. 1910.....	26 arpents.....	2 00	Azarie uay.....	Lot de grève.....	Paroisse St-Joseph.
19 janvier 1911..	50,000 pieds.....	1,000 00	La Compagnie J. H. Gignac.....	Lot de grève.....	Cité de Québec.

E.-E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

J.-E. GIRARD,  
*Surintendant des Arpentages.*

Département des Terres et Forêts,  
 Québec, 30 juin 1911.

## APPENDICE No 8.

ETAT indiquant le nombre de Lettres-Patentes émises chaque année depuis 1869 : époque à laquelle l'on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement.

Années.	Pour terrains de 500 acres et plus.	Pour terrains de moins de 500 acres.	Octrois gratuits.	Total.
1869-1870	1	383	30	414
1870-1871	2	615	39	656
1871-1872	15	594	52	661
1872-1873	9	546	39	594
1873-1874	3	530	112	645
1874-1875		451	50	501
1875-1876	2	379	35	416
1876-1877	1	342	46	389
1877-1878	1	302	29	332
1878-1879	7	610	39	656
1879-1880	3	343	40	386
1880-1881	2	369	31	402
1881-1882	7	522	44	573
1882-1883	4	502	33	539
1883-1884	2	868	36	906
1884-1885	3	782	51	836
1885-1886	2	660	39	701
1886-1887	2	663	41	706
1887-1888	2	539	38	579
1888-1889	3	700	56	759
1889-1890	7	905	88	1,000
1890-1891	7	674	30	711
1891-1892		468	183	651
1892-1893	3	587	407	997
1893-1894	2	483	242	727
1894-1895	1	462	259	722
1895-1896	3	477	66	546
1896-1897	7	595	80	682
1897-1898	11	649	70	730
A rapporter . .	112	16,000	2,305	18 417



APPENDICE No 8.—*Suite.*

ETAT indiquant le nombre de Lettres-Patentes émises chaque année depuis 1869 : époque à laquelle l'on a commencé à exiger la preuve de l'accomplissement des conditions d'établissement.

Années.	Pour terrains de 500 acres et plus.	Pour terrains de moins de 500 acres.	Octrois gratuits.	Total.
Report . . . . .	112	16,000	2,305	18,417
1898-1899	3	660	53	721
1899-1900	5	747	50	802
1900-1901	6	850	59	915
1901-1902	4	1,045	86	1,135
1902-1903	7	962	89	1,058
1903-1904	9	1,095	98	1,202
1904-1905	7	1,021	179	1,207
1905-1906	9	1,376	53	1,438
1906-1907	2	1,158	35	1,195
1907-1908	6	1,241	43	1,290
1908-1909	4	1,263	51	1,318
1909-1910	1	1,170	59	1,230
1910-1911	0	1,421	46	1,467
	175	30,009	3,211	33,395

E.-E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

J.-E. GIRARD,  
*Surint. des Arpentages.*

Département des Terres et Forêts.  
Québec, 30 juin 1911.

## APPENDICE No 9.

ÉTAT des recettes du département des Terres et Forêts, pour les douze mois  
expirés le 30 juin 1911.

Bois et Forêts.....	\$1,126,907 70
Terres de la Couronne.....	81,650 64
Biens des Jésuites.....	801 73
Domaine de la Couronne.....	10,639 11
Seigneurie de Lauzon.....	1,101 30
Divers honoraires.....	326 19
Honoraires d'examen de mesureurs de bois.....	536 00
Parc National des Laurentides.....	5,323 56
	<hr/>
	\$ 1,227,286 23

## COMPTES EN SUSPENS

Dépôts.....	\$ 1,246 84
Remboursements.....	1,395 90
	<hr/>
	\$ 2,642 74
Total.....	<hr/>
	\$1,229,928 97

E.-E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

J.-H. BOISVERT,  
*Comptable,*

Département des Terres et Forêts.  
Québec, 30 juin 1911.

## APPENDICE No 10.

ÉTAT des dépenses du département des Terres et Forêts, pour les douze mois  
expirés le 30 juin 1911.

Arpentages.....	\$ 85,000 00
Protection des forêts.....	16,523 24
do (remis au Trésor).....	1,476 76
Parc national des Laurentides.....	5,000 00
Publication de cartes.....	2,000 00
Pépinière Berthierville.....	2,500 00
Inspection et classification des terres.....	18,000 00
Ecole Forestière.....	4,000 00
	<hr/>
	\$ 134,500 00

## DÉPENSES GÉNÉRALES

Traitements des agents.....	\$ 28,449 17
Commission des agents.....	5,892 94
Déboursés des agents.....	10,876 91
Port de lettres.....	2,527 30
Bois et forêts.....	36,199 94
Traitements et déboursés des gardes forestiers...	23,546 33
Biens des Jésuites.....	2,585 00
Domaine de la Couronne.....	1,465 55
Seigneurie de Lauzon.....	990 48
Service spécial.....	13,115 82
Frais d'avis de révocation de vente.....	418 71
Déboursés judiciaires.....	1,192 20
Publication d'avis dans les journaux.....	1,898 65
Déboursés du bureau des examinateurs de mesu- reurs de bois.....	841 00
	<hr/>
	\$ 130,000 00

## COMPTES EN SUSPENS

Dépôts à compte des terres.....	\$ 4,661 70
Remboursements.....	21,440 94
do (remis au Trésor).....	897 36
	<hr/>
	\$ 27,000 00
Montant total payé.....	<hr/>
	\$ 291,500 00

E.-E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

J.-H. BOISVERT,  
*Comptable.*

Département des Terres et Forêts,  
Québec, 30 juin 1911.

## APPENDICE No 11.

TABLEAU relatif à la loi concernant les pères et mères de 12 enfants.

DÉTAILS	Dr.	Cr.
	\$ cts.	\$ cts.
Montant des primes payées par les locataires de concessions forestières en vertu de la loi du 2 juin 1904 (4 Ed. VII), abrogée le 1er juillet 1905 (5 Ed. VII, ch. 16), du 1er juillet 1904 au 30 juin 1911.....	47,350 00	
Montants reçus du Trésorier de la Province en conformité de la loi 5 Ed. VII, ch. 16, sec. 2 et 3, du 1er juillet 1905 au 30 juin 1911. . . .	105,800 00	
Montants payés au 30 juin 1911 à même les fonds provenant des locataires de concessions forestières (4 Ed. VII) (944 pères de 12 enfants, \$50.00 chacun).....		47,200 00
Montants payés au 30 juin 1911 à même les fonds provenant du Trésor de la Province (5 Ed. VII, ch. 16) (2,116 pères de 12 enfants, \$50.00 chacun).....		* 105,800 00
Balance en mains provenant de la loi 4 Ed. VII.....		150 00
	\$153,150 00	\$153,150 00

\* Ce montant comprend la somme de \$150.00 payée à 3 pères de famille de 12 enfants (reconnus comme tels avant 1905) du 1er juillet 1910 au 30 juin 1911.

E.-E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

J.-H. BOISVERT,  
*Comptable.*

Département des Terres et Forêts.

Québec, 30 juin 1911.

## APPENDICE No 12.

ÉTAT des sommes payées aux gardes-forestiers pendant l'année fiscale 1910-11.

Agences.	Noms.	Montant.	Total.
Bonaventure-Est.....	P. Cyr.....	393 00	393 00
do Centre.....	L. P. Marquis.....	254 00	
do Ouest.....	James Campbell.....	120 12	
Gaspé-Est.....	W. Hurley.....	360 00	360 00
Grandville.....	E. Beaulieu.....	191 00	1,163 50
	A. Leclerc.....	184 00	
	C. Leclerc.....	193 50	
	E. Ouellet.....	92 00	
	E. Michaud.....	351 50	
	L. J. Tardif.....	151 50	
Lac St-Jean-Est.....	Jos. Gauthier dit Larouche.....	1,116 00	2,517 50
	P. Gauthier.....	622 00	
	Ed. Gobeil.....	363 00	
	Jos Hudon.....	18 00	
	C. E. Tremblay.....	21 00	
	O. Tremblay.....	377 50	
do Centre.....	P. Gaudreau.....	512 00	1,320 00
	Eug. Gauthier.....	50 00	
	Chs. Ménard.....	758 00	
do Ouest.....	G. A. Audet.....	62 00	62 00
do Nord-Est.....	A. Dumas.....	421 00	421 00
Matapédia.....	A. Benoit.....	35 00	3,417 00
	L. N. Bernatchez.....	1,024 70	
	Ed. Bolduc.....	26 00	
	H. G. Boudreau.....	76 00	
	N. Dufour.....	30 00	
	J. E. Garon.....	40 00	
	James Hamilton.....	64 00	
	A. Harvey.....	932 50	
	A. Lavoie.....	6 30	
	H. Potvin.....	858 00	
A. Légaré.....	324 50		
Montmagny.....	A. Bélanger.....	353 85	1,560 10
	M. Francoeur.....	344 00	
	Langlois.....	120 50	
	C. Langlois.....	511 50	
	E. Lapointe.....	172 25	
	P. Lapointe.....	58 00	

APPENDICE No 12. — *Suite.*

ETAT des sommes payées aux gardes-forestiers pendant l'année fiscale 1910-11.

Agences.	Noms.	Montant.	Total.
Ottawa Inférieur.....	J. Charlebois.....	724 00	2,226 15
	A. A. Cook.....	274 00	
	A. H. Graham.....	247 10	
	Jos. Guérin.....	405 00	
	A. Picard.....	128 05	
	E. Remington.....	448 00	
Ottawa Supérieur.....	James Armstrong.....	1,143 00	5,537 45
	James Donovan.....	371 50	
	B. M. Gendron.....	672 20	
	J. B. Kavanagh.....	100 00	
	J. H. Lafrance.....	165 00	
	C. Latour.....	501 50	
	O. Latulippe.....	1,072 00	
	T. Marciel.....	1,010 25	
	J. S. Poupore.....	394 00	
J. Thomson.....	108 00		
Rimouski-Est.....	J. A. Deroy.....	854 65	1,365 15
	A. A. Dugas.....	510 50	
Rimouski-Ouest.....	L. Lavoie.....	245 00	902 50
	D. Ruest.....	529 50	
	N. Thibault, jr.....	128 00	
Saguenay.....	A. R. Dionne.....	278 31	821 53
	A. Piuze.....	299 72	
	T. Tremblay.....	243 50	
St-François.....	M. E. Enright.....	382 23	530 23
	J. L. Lamontagne.....	148 00	
St-Maurice.....	A. Boivin.....	157 30	157 30
Divers.....	J. A. Gagnon.....	333 25	417 80
	G. A. Langelier, bal. compte.....	42 68	
	J. C. Langelier. (succ.) do.....	41 87	
			\$ 23,546 33

J.-H. BOISVERT,  
*Comptable.*

E.-E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

Département des Terres et Forêts.  
Québec, 30 juin 1911.

## APPENDICE No 13

ETAT des sommes payées aux agents, gardes-forestiers, explorateurs, pour inspection et classification de terres, etc., pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1911.

NOMS.	CANTONS, etc.	Montant. *
		\$ cts.
Alie Juvenal.....	Inspection de lots, cantons Lejeune, Belleau, Caxton, et	1,471 10
April F.....	do do Robitaille.....	20 00
Bédard A.....	do do Whitton, Hampdon, Marston, etc	85 00
Bédard G.....	do do Falardeau, Robitaille.....	946 00
Bélanger A.....	do do de la sous-agence de Montmagny.	28 25
Bernier C. E.....	do do Risborough, St. Jean, etc.....	205 00
Bureau Jos.....	dc do Divers.....	100 67
Campbell James.....	do do Hope....	52 15
Caouette P.....	dc do Garneau.....	212 00
Caron A.....	dc do Stoneham, Tewkesbury, etc....	572 05
Charlebois J.....	do do Agence Petite Nation.....	35 00
Cook A. A.....	do do do do.....	101 00
Cyr P.....	do do de Bonaventure Est.....	46 00
Dea Jas. A.....	do do Port Daniel.....	20 00
Deraiche P.....	do do Agence Bonaventure Est.....	12 00
DeRoy J. D.....	do do Adstock.....	84 25
Desharnais L.....	do do Maddington.....	12 00
Déry T.....	do do Agence Lac Mégantic.....	113 50
Dionne G L.....	do do Vallée de la Matapédia.....	184 00
Dugas A. A.....	do do Christie.....	9 00
Dumas A.....	do do Agence Lac St. Jean ouest.....	106 00

APPENDICE No 13.—*Suite.*

NOMS.	CANTONS, etc.		Montant.
Enright M. E. ....	Inspection de lots, cantons Chaudière.....		126 00
Fafard F. X.....	do	do Botsford.....	44 80
Fortier J. E.....	do	do Agence Petite Nation.....	107 25
Franceur M.....	do	do Garneau. ....	540 50
Gauthier P.....	do	do Bagot, St. Germain.....	187 00
Gauthier dit Larouche.	do	do Agence Lac St. Jean Est.....	119 00
Girard J. E.....	do	do Cap Rosier, St. Germain, Cox, etc.	379 60
Goudreau P.....	do	do Agence Lac St. Jean Centre.....	169 00
Grenier J.....	do	do Agence Bonaventure.....	15 00
Guérin Jos.....	do	do do Petite Nation.....	35 00
Harvey A.....	do	do do Rimouski.....	96 00
Hudon, Jos.....	do	do Chabot.....	14 00
Hurley W.....	do	do Grand Pabos River.....	12 00
Joncas A. E.....	do	do Cote Nord.....	1,250 00
Lafrance J. H.....	do	do Agence Coulonge Est.....	319 00
Lamontagne J. L.....	do	do Ware, Watford Risborough.....	41 70
Langlois C.....	do	do Agence Montmagny.....	62 00
Lapointe E.....	do	do do .....	38 00
Lavoie L.....	do	do Neigette.....	84 25
Leclerc A.....	do	do Agence Rimouski.....	86 00
Leclerc C.....	do	do do Grandville.....	48 00
Leclercq, alias Clercx E.	do	do Hampden, Chesham, Jersey, etc..	1,983 40
Lagacé A.....	do	do Agence Matapédia.....	24 00



APPENDICE No 13.—*Suite.*

NOMS.	CANTONS, etc.				Montant.
Marcotte U .....	Inspection de lots, cantons Marlow .....				15 00
Ménard Chs.....	do	do	Dequen.....		80 00
Michaud E.....	do	do	Estcourt, Whitworth..		57 50
Morin J. B.....	do	do	Talon, Ashburton, Bourdages...		18 50
Onellet E....	do	do	Agence Grandville.....		36 00
Picard A.....	do	do	Tapanee, Robertson.....		554 63
Potvin H .....	do	do	Agence Matapédia. ....		303 00
Pouliot Frs.....	do	do	Panet, Garthby, Price, Whitton, etc.....		1,781 87
Roy E.....	do	do	Dolbeau.....		2 00
Ruest D.....	do	do	Macpès, Neigette, Duquesne....		31 50
Saucier Frs.....	do	do	Cabot, McNider, Nemtayé, etc...		164 00
Simard T.....	do	do	Guigues.....		12 00
St. Amant Chs.....	do	do	Assistant de F. Saucier.....		168 00
Thomson J.....	do	do	Divers.....		31 75
Tremblay J. O .....	do	do	Agence Lac St-Jean.....		111 00
Turgeon A.....	do	do	do Chaudière.....		36 35
Vézina H.....	do	do	Hampden, Ditton, etc.....		142 65
Walker T .....	do	do	Hope .....		3 00
Carswell M.....	Services comme guide, expédition dans l'Abitibi.....				110 00
Grenier G.....	do	do	do do .....		24 00
Jeffrey P.....	do	do	do do .....		105 00
Jolicœur N.....	do	do	do do .....		112 00
Morhead S.....	do	do	do do .....		112 00
Piché A.....	do	do	do do .....		112 00
Foley, Welch & Steward	Provisions	re	do do .....		137 27

APPENDICE No 13.—*Suite.*

NOMS.	CANTONS, etc.	Montant.
édard O.....	Agent forestier, inspection dans diverses agences.....	70 50
oisvert G.....	do do do.....	68 30
rulé D.....	do do do.....	90 40
échêne A. M.....	do do do.....	86 65
agnon A.....	do do do.....	50 00
ravel E.....	do do do.....	58 50
uérin B.....	do do do.....	34 25
ieffer H. F.....	do do do.....	1,242 20
ieffer P.....	do do do.....	63 75
avoie J. H.....	do do do.....	38 35
larquis L. J.....	do do do.....	64 10
énéard E.....	do do do.....	103 79
atry P.....	do do do.....	50 72
icard A.....	do do do.....	69 60
oy H.....	do do do.....	100 00
orgius H.....	do do do.....	1,076 10
aliquette D.....	do do do.....	94 25
	Total.....	\$18,000 00

J.-H. BOISVERT,  
*Comptable.*

E.-E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

Département des Terres et Forêts.

Québec, 30 juin 1911.

## APPENDICE No 14.

ÉTAT des sommes payées aux ingénieurs civils, etc., pour inspection de forces hydrauliques, lots de grève, etc., du 1er juillet 1910 au 30 juin 1911.

NOM.	DÉTAIL.	MONTANT.
Amos, Art.....	Salaire du 25 août 1910 au 15 décembre 1910 .....	\$ 649 20
do .....	Déboursés du 25 août 1910 au 30 juin 1911 .....	479 65
Gauvin, C. E.....	“ re inspection rivière Cascapédia.....	100 00
Girard, J. E....	“ re lots de grèves divers.....	69 20
Laterrière, E. de S....	“ re “ “ Éboulements.....	17 50
Leman, B.....	Rapport sur P. H. St Joseph de Soulanges.....	150 00
	Total.....	\$1,465 55

E.-E. TACHÉ  
Sous-Ministre.

J.-H. BOISVERT,  
Comptable.

Département des Terres et Forêts,  
Québec, 30 juin 1911.

APPENDICE N<sup>o</sup> 15

## BOIS ET FORÊTS

Etat des sommes perçues durant les douze mois finissant le 30 juin 1911.  
dans les agences suivantes.

AGENCES.	AGENTS.	MONTANT.
Ottawa Supérieur .....	L. A. Gendron.....	\$ 381,161 02
Ottawa Inférieur.....	H. Dorion.....	108,804 48
St-Maurice .....	N. E. Morissette.....	179,082 44
St-François.....	J. C. Millier.....	18,161 62
Arthabaska .....	F. X. Lemieux.....	1,908 74
Chaudière.....	Wm. B. C. Deléry.....	26,191
Montmagny.....	A. E. Michon.....	24,710 54
Grandville.....	N. Lebel.....	32,706 14
Rimouski-Ouest.....	J. B. Danjou.....	31,365 66
"    Est.....	A. Fraser.....	24,208 39
Vallée de la Matapédia.....	Frs Saucier et G. L. Dionne.....	24,383 53
St-Laurent de Matapédia.....	G. Gauthier.....	6,003 66
Bonaventure-Ouest.....	W. H. Clapperton.....	16,744 64
"    Est.....	J. F. Marcotte.....	11,406 06
Gaspé-Est.....	J. A. Lespérance.....	13,651 65
"    Centre.....	John Carter.....	12,377 74
"    Ouest.....	D. Roy et Louis Côté.....	9,417 68
Lac St-Jean-Est.....	J. A. Claveau.....	43,870 90
"    "    Centre.....	P. E. Dumas.....	4,066 28
"    "    Ouest.....	Georges Audet.....	6,295 69
"    "    Nord-Ouest.....	A. Poliquin.....	2,301 33
Saguenay .....	Eugène Caron.....	105,095 95
St-Charles.....	J. E. Boily.....	37,992 34
		<u>\$1,126,907 70</u>

PAUL BLOUIN,  
*Surintendant des Bois et Forêts.*

E.-E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

Département des Terres et Forêts,  
Québec, 30 juin 1911.

## APPENDICE No 16.

ÉTAT du bois coupé sur les terres de la Couronne durant les douze mois terminés le 30 juin 1910, et des sommes perçues pour droits de coupe, rente foncière, etc., durant l'année fiscale 1910-1911.

AGENTS.	Superficie sous licences durant l'année.	Bois carré.		Épinette, pruche, sapin, cyrès, cèdre, bouleau, peuplier. Billots et bois d'estacade.		Pin blanc et autres essences. Billots et bois d'estacade.		Pin rouge. Billots et bois d'estacade.		Pin blanc, 11 pouces et moins. Billots.		Poteaux.		Bois de pulpe.	Bois de chauffage.	Dormants de chemins de fer.	Piquets.	Bardeaux.	Bois à bobines.	Poteaux et perches.	Bois à lattes.	Infractions et frais.	Intérêts.	Droits de coupe.	Rentes foncières.	Honoraires de transfert.	TOTAL.
	Mille carrés.	Morceaux.	Pieds cube.	Morceaux.	Pieds M. P.	Morceaux.	Pieds M. P.	Morceaux.	Pieds M. P.	Morceaux.	Pieds M. P.	Morceaux.	Pieds linéaires.	Cordes de 128 pds c.	Cordes de 128 pds c.	Morceaux.	Morceaux.	Milles.	Cordes de 128 pds c.	Morceaux.	Cordes.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
L. A. Gendron .....	26,408	90	4,179	881,793	32,849,282	1,114,920	130,638,620	273,134	21,083,631	1,275,044	55,344,341	4,571	95,420	19,522	2,239	278,927	251			32,556		749 54	3,170 35	283,515 13	93,518 00	208 00	381,161 02
H. Dorion .....	3,084	805	13,949	2,036,509	84,302,965	91,862	8,208,995	802	32,186	21,405	922,253			31,860		143,862				11,666		8,119 75	451 74	88,307 99	11,733 00	192 00	108,804 48
N. E. Morissette .....	12,480	1,319	52,787	1,852,749	68,604,271	107,816	12,091,357	4,208	213,599	139,913	5,649,611	1,326	20,483	143,034	270	35,885			330			533 25	441 80	145,408 39	26,835 00	5,864 00	179,082 44
J. C. Millier .....	314	21	450	556,627	19,339,650	13,432	809,036	1,137	108,448					17,422	160	13,225						2,053 19		14,497 43	1,611 0		18,161 62
F. X. Lemieux .....	40			7,438	284,532			23	35,34					2,229		168	345					157 50		1,601 24	150 00		1,908 74
W. B. C. Delery .....	449			402,806	16,776,566	1,874	142,279							7,621		10,480						4,537 77		20,295 45	1,358 00		26,191 22
A. E. Michon .....	673			790,425	35,684,741	3,425	349,506			4,802	191,841			512								1,270 82		21,279 72	1,524 00	636 00	24,710 54
N. Lebel .....	1,184			882,028	31,570,120	1,473	113,591	869	31,905			1,556	48,582	2,833	66	40,229	350	5,966			714	3,395 74	111 60	25,571 80	3,539 00	88 00	32,706 14
J. B. D'Anjou .....	1,242	2	52	659,816	3,382,743	5,215	347,074	2,710	150,667			460	11,543	5,184		1,387	33,264					162 05		24,338 11	3,733 50	3,132 00	31,365 66
Alex. Fraser .....	830	298	6,017	602,833	26,078,597	48	5,969					16	313	7		2,550	1,178		1,956		41	1,967 55	40 00	17,744 84	2,508 00	1,948 00	24,208 39
Frs. Saucier et G. Dionne .....	462			380,609	30,509,753	316	44,280			111	4,868			1,217		5,665		725				4,881 22	310 51	18,446 80	329 00	416 00	24,383 53
G. Gauthier .....	663			552,359	15,702,566	1,592	121,127									1,340						1,961 39	27 88	2,432 39	1,574 00	8 00	6,003 66
W. H. Clapperton .....	1,784			282,630	12,129,637	1,868	120,097									945	66,012					2,342 30	4 00	7,353 34	7,045 00		16,744 64
J. F. Marcotte .....	796			257,927	9,027,446	6,252	437,627							180		44,526	8,334	1,667				4,151 30	79 60	4,985 16	2,190 00		11,406 06
J. A. Lespérance .....	765			228,784	8,082,382	396	24,169							11,528								826 81	83 59	10,428 25	2,313 00		13,651 65
John Carter .....	1,199			314,711	15,247,938	5,203	277,987							2,438								70 61	10	10,661 03	1,646 00		12,377 74
Louis Côté .....	1,128			126,572	3,303,784	1,386	100,961					120	2,400						6,695			1,498 52		4,232 16	3,411 00	276 00	9,417 68
J. A. Claveau .....	3,633			819,124	15,091,053	299	18,990							26,567	336							1,562 50	779 41	24,161 99	11,591 00	10,776 00	48,870 90
P. E. Dumas .....	593			74,981	775,903																	805 36	73 92		2,295 00	892 00	4,066 28
G. Audet .....	1,627			491,078	5,975,404	53	3,623							536	715	2,259						108 09	42 60		5,313 00	832 00	6,295 69
A. Poliquin .....	477																					53 33		1,904 00	344 00		2,301 33
Eug. Caron .....	7,622	136	3,050	1,449,399	36,528,014	2,305	199,750					917	18,470	64,432	22	26,328		15		150		1,383 99	1,882 03	71,611 93	27,018 00	3,200 00	105,095 95
J. E. Boily .....	2,685	1,162	28,922	868,938	27,376,655	4,919	374,670					312	6,375	8,084		653						2,190 78	246 34	24,846 22	8,077 00	2,632 00	37,992 34
	70,138	3,833	109,406	15,020,136	498,624,002	1,364,654	154,429,708	282,883	21,623,970	1,441,275	62,112,914	9,278	203,586	* 345,206	3,808	608,429	109,734	8,373	8,981	41,372	755	44,730 03	7,798 80	821,719 37	221,215 50	31,444 00	1,126,907 70

\* Dont 180,803 cordes ont été exportées du Canada.

PAUL BLOUIN,  
Surintendant de la Branche des Bois et Forêts.Département des Terres et Forêts,  
Québec, 30 juin 1911.E. E. TACHÉ,  
Sous-Ministre.

## APPENDICE No 17.

ÉTAT COMPARATIF des sommes perçues chaque année depuis 1867, pour droits de coupe de bois, rentes foncières, affermage des coupes de bois, etc.

Année fiscale.	Intérêts, pénalités et taxes de feu.	Rentes. foncières.	Primes sur afferriages des coupes de bois.	Honoraires de transferts.	Droits de coupe.	Totaux.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1867-68	3,404 66	22,401 03	3,928 50	.....	165,381 77	195,115 96
1868-69	2,823 27	55,055 06	74,894 97	.....	193,977 82	331,751 12
1869-70	7,208 37	64,089 20	22,518 37	1,534 00	267,468 08	362,868 02
1870-71	3,122 68	63,297 43	62,437 34	4,790 00	272,833 12	406,480 57
1871-72	4,102 44	86,783 01	56,191 81	4,686 00	292,989 42	444,752 68
1872-73	3,186 67	90,950 84	68,941 18	9,242 66	346,361 27	518,682 62
1873-74	32,906 06	97,220 37	31,385 93	5,334 00	361,080 51	527,976 87
1874-75	15,380 21	90,565 04	3,259 50	15,361 00	408,169 12	532,734 87
1875-76	11,025 65	96,881 82	572 00	3,764 07	274,530 64	386,774 18
1876-77	10,686 72	94,588 07	.....	16,658 82	269,685 24	391,618 85
1877-78	10,915 20	85,385 12	.....	6,410 00	248,612 84	351,323 16
1878-79	8,634 01	87,558 04	448 00	526 00	217,664 04	314,880 09
1879-80	12,065 94	96,157 86	.....	3,219 75	231,437 89	342,881 44
1880-81	7,611 48	94,633 90	132,774 25	4,548 88	303,950 25	543,518 76
1881-82	12,069 09	111,113 78	26,921 25	4,239 70	514,252 57	668,596 39
1882-83	10,006 21	94,424 68	2,055 00	3,441 48	567,815 97	684,743 34
1883-84	13,363 26	83,399 92	246 27	910 75	562,836 93	660,757 13
1884-85	9,449 77	99,884 86	68,145 61	2,565 25	350,070 28	530,115 77
1885-86	13,047 63	100,548 76	112 00	3,646 09	411,220 32	528,574 80
1886-87	12,429 02	90,634 83	470 00	3,418 28	475,617 40	582,619 53
1887-88	7,597 91	141,549 83	.....	2,315 03	447,200 87	598,663 69
1888-89	7,293 81	124,314 09	118,253 65	1,719 25	707,357 20	958,938 00
1889-90	12,380 96	147,208 72	17,646 04	2,062 31	626,753 66	806,051 69
1890-91	11,185 81	125,141 77	9,023 12	2,516 25	498,370 30	646,237 25

TABLEAU No 17.—*Suite.*

ETAT COMPARATIF des sommes perçues chaque année depuis 1867, pour droits de coupe de bois, rentes foncières, affermagés de coupe de bois, etc.

Année fiscale.	Intérêts, pénalités et taxes de feu.	Rentes foncières.	Primes sur affermagés des coupes de bois.	Honoraires de transferts.	Droits de coupe.	Totaux
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1891-92	12,641 42	132,984 95	.....	3,470 53	474,900 79	623,997 69
1892-93	19,293 97	152,664 67	68,822 10	4,989 04	642,952 63	888,722 41
1893-94	11,171 82	147,660 59	18,549 78	2,008 12	644,516 69	823,906 92
1894-95	15,713 15	147,203 51	9,388 05	2,378 25	597,672 60	772,355 56
1895-96	14,858 21	143,485 73	83,255 20	4,239 47	705,260 31	951,098 92
1896-97	11,317 41	155,572 54	4,025 75	3,522 50	607,865 33	782,303 53
1897-98	15,045 53	148,935 18	30,110 48	3,561 25	713,435 86	911,088 30
1898-99	21,708 96	166,338 50	129,023 34	7,508 50	569,710 18	894,289 48
1899-1900	13,947 61	170,508 71	339,748 06	2,819 25	585,505 89	1,112,529 52
1900-1901	14,958 50	178,250 71	403,197 72	4,435 00	633,230 12	1,234,072 05
1901-1902	13,146 91	163,983 00	201,483 39	11,871 74	664,552 44	1,055,037 48
1902-1903	14,895 70	187,206 25	332,004 58	20,076 00	667,631 96	1,241,814 49
1903-1904	16,488 03	176,226 41	252,554 01	6,575 06	715,134 02	1,167,477 53
1904-1905	23,391 17	208,712 00	389,576 12	8,166 41	750,340 85	1,380,186 55
1905-1906	18,143 97	206,809 20	253,545 00	10,714 50	776,901 37	1,266,114 04
1906-1907	14,891 61	214,452 00	.....	15,911 50	773,130 29	1,018,385 40
1907-1908	11,243 13	215,053 00	16,080 00	13,917 00	721,784 45	978,077 58
1908-1909	41,379 31	206,940 00	.....	7,583 00	650,458 33	906,360 64
1909-1910	51,673 37	242,708 00	.....	4,561 00	734,953 17	1,033,895 54
1910-1911	52,528 83	221,215 50	.....	31,444 00	821,719 37	1,126,907 70

PAUL BLOUIN,  
*Surintendant des Bois et Forêts.*

E.-E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

Département des Terres et Forêts,  
Québec, 30 juin 1911.

## APPENDICE No 18.

TABLEAU indiquant le nom et la résidence des personnes autorisées à agir comme mesureurs de bois depuis la publication du dernier rapport.

NOMS.	RESIDENCE.
<b>A</b>	
Allard, Léonidas .....	St-Alphonse de Caplan.
Anglehart, Eugène .....	“ “
Arseneau, Frank .....	New Richmond.
Audet, Georges, Arthur, Louis .....	Shawenegan Falls.
<b>B</b>	
Banville, Emile .....	Port Daniel.
Bernard, Joseph Napoléon .....	St-Charles Caplan.
Beaudoin, Chs .....	Restigouche.
Burns, William P .....	Campbellton, N.B.
Bordeleau, Jean .....	Roberval.
Baillargeon, Ludger .....	Jonquières.
Bernier, Ernest .....	Cap St-Ignace.
Blanchette, Louis .....	Chartierville.
Boutet, Alfred .....	Trois-Rivières.
Burgess, Wallace .....	Windigo.
Bédard, Avila .....	Québec.
<b>C</b>	
Champoux, J. Frank .....	Restigouche.
Champion, H. L .....	Matapédia.
Carter, Mortimer F .....	Gaspé.
Cayouette, Jos. Fénelon .....	Ste-Justine.
Copping, Charles F .....	Joliette.
Corbett, John Claude .....	St-Georges, Beauce.
Cathcart, George D .....	Jersey Mills.
Campbell, Jas. S .....	Kippewa.
Courtemanche, Eugène .....	Mont Laurier.
<b>D</b>	
Dubeau, Joseph .....	Restigouche.
Dick, Jos. G .....	Trois-Rivières.
Duffy, W. J .....	Gould, P. Q.
<b>E</b>	
Ethier, Wilfrid .....	Chicoutimi



APPENDICE No 18.—*Suite.*

TABLEAU indiquant le nom de la résidence des personnes autorisées à agir comme mesureurs de bois depuis la publication du dernier rapport.

NOMS.	RÉSIDENCE.
<b>F</b>	
Fugère, Charles.....	Batiscan.
<b>G</b>	
Gallagher, John F.....	Fredericton, N.B.
Gauthier, Georges.....	Matapédia.
Gauthier, Hormisdas.....	New Richmond.
Gauthier, Bonaventure.....	Bonaventure.
Gagnon, J. Ludger.....	St-Georges, Beauce.
Gray, Charles.....	Sandy Beach.
Gagnon, Nérée.....	Grand'Mère.
<b>H</b>	
Hains, Ferdinand.....	Restigouche.
<b>K</b>	
Klock, Fred. William.....	Aylmer.
Keiffer, Henri F.....	Montréal.
<b>L</b>	
Lagacé, Michel A.....	Lagacé, P.Q.
Little, J. T.....	Escuminac.
Lynd, William.....	New Richmond.
Lefranc, Philippe.....	Price, P.Q.
Labbé, Pierre.....	D'Israëli.
Lane, Thomas.....	Weir.
Lacourcière, Téléphète.....	St-Tite.
Laferrière, Alfred L.....	St-Georges, Beauce.
Lemire, Chas. Edouard.....	St-Etienne des Grès.

APPENDICE No 18.—*Suite.*

TABLEAU indiquant le nom et la résidence des personnes autorisées à agir comme mesureurs de bois depuis la publication du dernier rapport.

NOMS.	RÉSIDENCE.
<b>M</b>	
Marquis, L. Joseph.....	Québec.
Marquis, L. Philippe.....	"
Montgomery, Miles.....	New Richmond.
Moore, L. George.....	Sandy Beach.
Morissette, J. A.....	Providence, P. Q.
Murray, Geo. A.....	Matane.
Martel, Nazaire.....	Trois-Rivières.
<b>M<sup>c</sup></b>	
McBeth, R. B.....	Campbellton, N.B.
McMillan, Geo.....	St-Alexis Station.
McNee, Joseph D.....	Ashdod P.O., Ont.
McGregor, Roy.....	Renfrew, Ont.
<b>O</b>	
O'Connor, Arthur J.....	Campbellton, N.B.
<b>P</b>	
Potvin, Willie.....	Causapsal.
Perreault, Donat.....	Louiseville.
Picard, Armand.....	Mont-Laurier.
Piché, G. C.....	Québec.
<b>Q</b>	
Quinn, Edward.....	Robitaille.
<b>R</b>	
Robertson, Alex. Duncan.....	Barachois.
Robin, Arthur.....	Chicoutimi.
Rochette, Damase.....	Whitefish Lake.

APPENDICE No 18.—*Suite.*

TABLEAU indiquant le nom et la résidence des personnes autorisées à agir comme mesureurs de bois depuis la publication du dernier rapport.

NOMS.	RÉSIDENCE.
<b>S</b>	
Smith, Louis.....	Sayabes.
Smith, Norman.....	Barachois.
Savard, Xavier.....	Van Bruyssel.
Sorgius Henri.....	Montréal.
<b>T</b>	
Thibault, Nil, Jr.....	Ste-Flavie.
Tremblay, Sylvio.....	Chicoutimi.
<b>V</b>	
Vachon, Henri.....	Grand Pabos.
<b>W</b>	
Wilkins, Geo. W.....	Restigouche.
Wadleigh, Henri Frederick.....	La Tuque.

WM. DELANEY,  
*Secrétaire du Bureau  
des Mesureurs de Bois.*

E.-E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

Département des Terres et Forêts.

Québec, 30 juin 1911.

## APPENDICE No 19

---

RAPPORT DE L'AGENT FORESTIER HENRI SORGIUS SUR LA CLASSIFICATION  
DES LOTS DANS LES CANTONS TRAVERSÉS PAR LE TRANSCON-  
TINENTAL DANS LA RÉGION DE L'ABITIBI.

---

Chargé par le Département des Terres et Forêts de me rendre dans la région de l'Abitibi, pour classifier les lots situés dans les cantons traversés par le nouveau chemin de fer Transcontinental, je laissais Montréal le 25 juillet dernier, en compagnie de M. Paul Kieffer, élève forestier, pour me rendre par voie du Pacifique Canadien jusqu'à North Bay et delà par le chemin de fer Temiskaming & Northern Ontario, à Cochrane, jonction de cette voie ferrée avec le Transcontinental.

Je fus rejoint à cette ville par mes trois aides, chargés de transporter les bagages.

Nous ne fîmes qu'arrêter un moment à Cochrane, petite ville née d'hier seulement et qui déjà, par ses constructions ambitieuses, ses salles d'amusement, donne l'illusion d'une longue existence. Le gouvernement d'Ontario a fort sagement retenu les lots avoisinants cette jonction des deux réseaux, et mis en vente par petits lopins les emplacements nécessaires pour la construction des maisons, etc., pour empêcher certains individus d'accaparer ces terrains à vil prix, afin de les revendre à gros profits. Je comprends, que M. Piché a soumis un projet semblable pour les diverses stations, que l'on doit ériger ici et là dans Québec, le long du Transcontinental ; d'après ce que je viens de voir, je crois que cette politique est très sage et devrait être adoptée

Le 29 juillet, nous laissions Cochrane, pour prendre le train de constructions des entrepreneurs Foley, Welch & Stewart, qui nous transporta à 28 milles plus loin. Là, il nous fallut porter, à dos d'homme, tout notre bagage et nos provisions afin d'arriver à Low Bush, où nous devons prendre le yacht à gazoline, qui nous conduira, par le lac Abitibi, jusqu'à Whitefish, notre premier poste, dans la province de Québec, soit une distance de 76 milles.

Le lac Abitibi est formé de deux parties à peu près égales appelées Abitibi Supérieur et Abitibi Inférieur. L'Abitibi Inférieur est compris tout entier dans Ontario, la deuxième partie n'a qu'un quart de son étendue dans Québec, c'est la partie la plus pittoresque, parsemée de belles îles, dont

quelques-unes, comme la Nepawa, sont fort grandes. Le lac Abitibi, dans Québec, est le centre du commerce des fourrures, et les différents traitants, comme la Cie de la Baie d'Hudson, Révillon Frères, etc., y ont établi des postes, dans le canton Roquemaure.

Ce lac est peu profond, la marche du canot en est ralentie très souvent, tellement on court le risque de s'échouer. Les rives sont basses, recouvertes d'une forêt très dense de petits arbres conifères. Le paysage est plutôt monotone. Il est question de réduire l'étendue de ce lac, en démolissant une partie du barrage rocheux, par où il se déverse dans la rivière Abitibi; cette opération me semble désirable, car par ce drainage intensif on mettrait à nu d'immenses terrains agricoles de toute première qualité, ce qui accroîtrait encore l'aire immense de cette région si fertile.

Nous laissons le lac Abitibi pour remonter son principal affluent, la rivière Poisson Blanc, qui nous amène au bout d'une huitaine de milles à la voie du Transcontinental, où est situé le village naissant de Whitefish, (traduction du nom du cours d'eau). Ce village, le principal établissement dans l'Abitibi québécois, est moins développé que son voisin ontarien de Cochrane mais il est plus pittoresque peut-être par les constructions primitives qu'y ont érigées les travailleurs du chemin de fer, et surtout par l'agglomération invraisemblable de toutes les races qu'on y rencontre.

Le 2 août, nous quitions Whitefish pour nous rendre sur les bords de l'Okikodasic, rivière qui coule à la frontière interprovinciale entre Québec et Ontario, là où nous devons commencer notre besogne. Vu le manque de communications, nous avons dû, chacun de nous, transporter tous nos effets, sur notre dos, c'est-à-dire porter depuis Whitefish à la frontière, et de là jusqu'à la rivière Harricana, de sorte que nous avons portagé sur un parcours d'environ 125 milles. Le 25 septembre, nous arrivions à la rivière Harricana, où nous étions rejoints le lendemain par le second parti d'exploration qui était venu, par la voie d'eau, depuis le lac des Quinze, passant par le lac Expanse, la rivière Ottawa, la Kinojevis et remontant ensuite l'Harricana jusqu'au Transcontinental. Grâce aux canots, nous avons pu explorer les bords de cette rivière, tel que requis par nos instructions, sur un parcours de 8 milles au nord du Transcontinental et jusqu'à sa source, au sud de la voie ferrée.

Nous avons beaucoup souffert des pluies torrentielles qui, dans ce terrain argileux, rendait la marche absolument fatigante et pénible. M. Paul Kieffer, par le surcroît de fatigue, a dû s'aliter au bout d'un mois, de sorte que cela a paralysé, dans une certaine mesure, notre travail. Nous avons été

rejoints, au bout d'une quinzaine par M. Francœur, explorateur âgé, qui est venu nous accompagner dans notre exploration ; rendu sur les bords de l'Harricana, il est retourné chez lui par la voie ferrée, alors que nous revenions avec les canots.

#### REMARQUES GÉNÉRALES SUR LE PAYS VISITÉ.

Tout le pays visité le long de la voie du Transcontinental est très plat, on y rencontre quelques rares buttes vers l'est, mais elles sont peu considérables.

Le sol est formé d'une excellente couche d'argile et semble des plus favorables à l'agriculture. La seule exception est dans les cantons Trécesson et Launay, où l'on rencontre beaucoup de terrains sableux. Comme le pays est plat, il y a d'assez grandes savanes, ou muskegs, sur une longueur de 5 milles le long de la voie, que j'ai indiquées sur la carte qui accompagne ce rapport. Plusieurs de ces savanes peuvent se drainer facilement et donner aussi d'excellents sols cultivables.

#### COURS D'EAU.

Cette région renferme de nombreux cours d'eau dont quelques uns d'un fort volume. Les principaux sont les rivières Okikodasik, Calamité, Saugeen, Poisson Blanc, du Sud, Ogasasan, Kakameonan, du Daim, Forks, Davy et Harricana. Il y a également plusieurs beaux lacs comme Makamik, Robertson, de Courval, Midway, Davy, Esprit, Georges, Arthur, Gauvin et plusieurs autres encore non baptisés. On remarquera que les noms sauvages prédominent et que beaucoup des autres noms donnés ne signifient pas grand'chose.

#### FORÊTS.

La forêt est composée d'épinette blanche et noire, de tremble, bouleau gris, peuplier baumier, sapin, pin gris ou cyprès. Les arbres sont, en général très sains, quelques-uns ont un diamètre de 20 pouces et quelques rares exceptions, 30 pouces. Le diamètre moyen pour les résineux est de 8 pouces, pour les feuillus de 15 pouces. J'estime que l'on peut obtenir environ 15 cordes à l'acre en coupant tout le bois sur pied au-dessus de 6 pouces.

Le pin gris se rencontre surtout dans les cantons La Sarre et Royal Roussillon, aussi dans Trécesson et Launay, et est moins fréquent dans les autres.

Vu la compacité du sol, les racines des arbres résineux ont difficulté à s'implanter. Cette particularité aidera quelque peu les défricheurs.

---

La hauteur moyenne des arbres est de 60 à 70 pieds.

Le seul bois de commerce sera le bois pour la fabrication de la cellulose, vu le petit diamètre des arbres. Le peu de bois de dimension sera employé pour la construction des viaducs, des ponts, etc., nécessités par la construction du chemin de fer. A certains endroits, le bois marchand (au-dessus de 12 pouces de diamètre) est fort rare surtout dans la région arrosée par la rivière Kakameonan. Comme l'on sait, le gouvernement a dû affermer un mille de chaque côté de la voie, pour permettre aux constructeurs du chemin de fer de trouver les bois dont ils ont besoin, mais il leur est nécessaire, à beaucoup d'endroits, de s'éloigner à plus d'un mille de la voie, suivant la permission qui leur a été donnée par le gouvernement. Autour du lac Robertson, nous avons constaté beaucoup de bois, ainsi coupés en dehors de la zone affermée.

Il s'est fait beaucoup de gaspillage dans les exploitations, vu que pour obtenir un pilotis, disons de 25 pieds de longueur, on abattait souvent plusieurs arbres, ne prenant que la longueur nécessaire, le reste étant laissé sur place. Les mesureurs, à l'emploi des licenciés, s'occupent de mesurer ces bois gaspillés, car les fermiers le font payer aux contracteurs de chemin de fer et paient la coupe au gouvernement.

En résumé, le seul bois de commerce sera le bois de pulpe que l'on pourra expédier facilement par le chemin de fer ; les autres bois étant juste suffisants pour les besoins locaux. Il serait prudent de forcer les colons à conserver une certaine partie de leurs lots en forêt pour leur approvisionnement en bois, et aussi pour servir de rideau de protection contre le vent, car, vu le caractère plat du terrain, les vents séviront avec violence dans cette région après que le défrichement se sera fait.

Les brûlés sont fréquents dans la partie est que nous avons explorée, ils couvrent environ 35 milles carrés dans les cantons Trécesson, Villemontel, Figuéry et Dalquier. Ceux, dans les cantons Trécesson et Villemontel, recouvrant un sol sableux ne devraient pas être subdivisés pour les fins agricoles. Il devrait en être de même pour les savanes (nous les avons indiquées dans les notes sur chaque canton),

#### EMPLACEMENT DE VILLAGE

Comme il est indéniable, que cette région prendra un grand développement, je demanderais au département de conserver de 500 à 1000 acres autour de chaque gare proposée, afin de vendre ces réserves en lots ou emplacements de village.

## II

J'ai également visité la rive gauche de la rivière Harricana, dans les cantons Dalquier, Figuéry et Lamotte, mais j'ai fait ce travail un peu hâtivement, car je craignais de me faire prendre par les glaces, vu la saison avancée.

La forêt y est composée de tremble, épinette, peuplier et bouleau d'un diamètre moyen de 8 pouces, à hauteur de poitrine.

Le sol est formé d'une argile des plus fertiles. Toute cette vallée semble des plus propices pour le développement agricole.

Il y a quatre rapides sur cette partie de la rivière Harricana ; le premier à quelques arpents de la voie ferrée, le second à  $\frac{3}{4}$  milles, le 3me à  $1\frac{1}{4}$  milles et le 4me à 7 milles.

## III

Un tracé de chemin de fer avantageux pour relier Villemarie au Transcontinental, serait en remontant la rivière Harricana jusqu'à sa source ; de là en gagnant la rivière Kinojevis (par le lac Recurrent, Keewagama ou Turnback) puis suivant cette rivière jusqu'à son confluent avec l'Ottawa, de là gagnant le détroit qui relie le lac des Quinze au Lac Expanse et passant par le bas de la Baie Gillies, dans le premier lac, pour atteindre ensuite le lac à la Loutre et venir à Villemarie.

## IV.—CLIMAT.

La température de cette région nous a paru des plus favorables à la culture des céréales, surtout celle du blé. Nous avons vu du foin de 5 pieds de hauteur et de l'avoine de 4 pieds de hauteur, poussés le long de la voie ferrée, qui provenaient de graines par hasard disséminées.

Les ingénieurs du chemin de fer cultivent avec succès la plupart des légumes dont ils ont besoin.

Durant les mois que nous avons passés là, il a plu tous les deux jours. Le 31 août, nous avons constaté une petite gelée blanche, mais cela tient au fait que le pays est encore bien boisé. Ces gelées ont reparu plus fréquentes et plus sévères en septembre.

Il est incontestable, comme pour le Manitoba, qu'une fois défriché, ce pays pourra se comparer au Témiscamingue.



## CANTON LA REINE.

Ce canton est situé dans l'ouest extrême de l'Abitibi québécois, c'est le premier canton que nous rencontrons, juste à la frontière.

Le Transcontinental le traverse dans les rangs 7, 8, 9 et 10.

Le terrain est plan : on n'a fait que 3 petites coupes pour la voie ferrée.

Les rivières Okikodasik, Saugeen, Calamité, arrosent ce canton. La première a une largeur de 275 pieds à l'endroit où le chemin de fer la traverse. Elle entre dans la province de Québec dans le rang IV du canton Desmeloizes (situé au nord de celui que nous considérons), puis descend vers le sud, repasse dans Ontario à la hauteur du rang 8 de La Reine, pour aller se décharger dans le lac Abitibi. La rivière Saugeen, qui se jette également dans ce lac, est moins considérable ; elle draine les rangs VII et VI, depuis les lots 1 à 38, mais ne traverse pas le chemin de fer. La rivière Calamité arrose la partie ouest de ce canton, prenant sa source dans le canton Desmeloizes, puis traversant les lots 50-62 des rangs X, IX et VIII, pour passer dans La Sarre, où elle va se jeter dans la Poisson Blanc. Ce cours d'eau mesure 75 pieds de largeur à son embouchure. Les rives de ces cours d'eau sont bien boisées en tremble et épinette de belle taille.

Le sol de ce canton est argileux et est très fertile.

Le chemin de fer traverse une savane importante entre les lots 20 et 27, dans les rangs 9 et 10. On rencontre d'autres savanes, mais elles seront des plus faciles à drainer.

La forêt est composée d'épinette ayant 10 pouces en moyenne de diamètre. Il y a aussi du sapin en assez grande quantité. Le tremble et le bouleau sont plutôt petits ; ce n'est que sur le bord des rivières que ces deux essences sont d'assez bonne taille.

Cette concession forestière a été affermée à MM. MacDonald & O'Brien. Comme il n'y avait pas de gros bois, dans la zone affermée, ils ont dû en faire couper dans le haut de la rivière Okikodasik, en dehors de leur territoire.

La construction du chemin de fer est ici complètement terminée. L'acier est actuellement posé par tout le canton.

Le canton La Reine offre de beaux avantages aux colons, sur plus de la moitié de son étendue. La forêt offre assez de bois pour la construction des bâtiments.

A l'endroit où la rivière Okikadasik traverse le Transcontinental, il serait avantageux d'y établir une gare et d'y réserver par conséquent une certaine aire pour les lots de villages.

Lots à vendre : tous les lots dans les rangs IX et X, sauf de 20 à 30 dans chaque rang, tous les lots des rangs IV, V, VI, VII et VIII.

#### CANTON DEMELOIZES

Le bas de ce canton est en tout semblable au canton précédent comme sol et forêt. Tous les lots des rangs I, II, III, les lots 1-30 des rangs IV et V doivent être donnés à la culture ; le reste de ces deux rangs étant conservés en réserve forestière pour une vingtaine d'années, ainsi que les rangs au nord du Ve rang.

#### CANTON LASARRE

Le chemin de fer entre dans ce canton par la ligne de séparation entre les rangs VIII et VII, puis descendant graduellement vers le S. E. il en sort par le rang III.

Nous traversons un pays guère plus accidenté que celui que nous venons de voir. Signalons toutefois 3 toutes petites collines à l'ouest de la rivière Poisson Blanc, qui ont nécessité des excavations de 12 à 15 pieds dans l'argile ; on a même fait une petite coupe dans la roche sous-jacente, de 50 pieds de longueur, près de la frontière du canton La Reine.

Nous trouvons une petite savane, que le chemin de fer côtoie pour un mille de long, dans les rangs 6 et 7, entre les lots 10 à 15. La superficie de ce muskeg n'excède pas un mille carré.

Comme cours d'eau, nous avons ici la Poisson Blanc et quelques-uns de ses principaux affluents : la Calamité, la rivière du Sud et plusieurs ruisseaux.

La rivière Poisson Blanc arrose le nord du canton, traversant le rang IX depuis la frontière de Royal-Rousillon jusqu'au lot 25 ; là elle tourne de 90° pour descendre, en zigzaguant quelque peu, entre les lots 20 et 25, directement vers le sud, à sa sortie du canton, elle se jette presque immédiatement dans le lac Abitibi. C'est, après la rivière Harricana, le cours d'eau le plus considérable de cette région ; sa largeur étant en moyenne de 300 pieds. Elle est navigable pour les vapeurs à très faible tirant d'eau, pour les autocanots. Comme nous l'avons vu, la Cie Foley, Welsh & Stewart tient un service de navigation plus ou moins régulier entre Low Bush and Whitefish. Au nord du chemin de fer, on rencontre plusieurs rapides assez considérables pour y

développer un pouvoir d'eau. Cette chute sera fort importante pour les besoins industriels de la région.

La rivière du Sud n'a que 25 pieds de largeur, elle vient tomber dans la Poisson Blanc à quelques arpents du village Whitefish. Elle est traversée par le Transcontinental deux fois, vers le lot 30 et ensuite sur le lot 37.

La Calamité, comme je l'ai dit précédemment, prend sa source dans le canton Desmeloizes et vient également se jeter dans la Poisson Blanc, à environ un mille du chemin de fer.

On rencontre encore quelques ruisseaux peu importants, entre les lots 4 et 6, 12 et 15, et 52-58.

Outre la savane dont nous avons fait mention, il y a un assez beau lac : Mud, situé dans les rangs V et VI, près de la frontière ouest du canton. Ce lac est poissonneux, mais peu profond. Le lac Bourbeau est plus petit : lots 35-39, dans le rang 7.

Les savanes sont de peu d'importance ici, il sera d'ailleurs facile de les drainer, et le défrichement assèchera de beaucoup le pays.

Le sol, dans tout ce canton, est argileux. Il est recouvert d'une mousse épaisse de 3 à 6 pouces. Il semble des plus favorables à la culture. Il y a 3 colons d'origine française qui se sont établis près du village Whitefish ; ils se sont construits une habitation dans le 6ème rang, à  $1\frac{1}{4}$  mille à l'ouest de Whitefish. Ils ont défriché  $1\frac{1}{2}$  arpent et le cultivent. McManus, le concessionnaire, leur a défendu, vu qu'ils n'ont pas de titres, de défricher plus, sans quoi, ils en auraient peut être plus grand de fait. Lors de mon passage, j'ai pu admirer la belle récolte de pommes de terre qu'ils avaient obtenues.

La forêt est composée principalement d'épinette et de pin gris (cyprès), puis de tremble, bouleau et peuplier. C'est ici que le pin gris abonde le plus. Nous avons vu quelques épinettes et pin gris mesurant de 22 à 26 pouces de diamètre à la souche et des peupliers de 30 pouces. Les concessionnaires McManus et MacDonell & O'Brien exploitent ces limites pour approvisionner le chemin de fer de dormants et de pilotis. Les bois sont coupés en longueur de 25 à 75 pieds. Il se fait beaucoup de gaspillage ici, tel qu'expliqué en premier lieu. Les souches sont coupées fort hautes, mais on coupe rarement des arbres en bas du diamètre légal, le gaspillage provient surtout du bois qu'on laisse en arrière.

La construction de la voie ferrée est terminée dans ce canton, sauf les ponts d'acier. Les convois de construction circulent ici, depuis la fin d'août.

Le village de Whitefish est situé sur les bords de la Poisson Blanc, son nom est la traduction anglaise de celui de la rivière. (À beaucoup d'endroits, nous constatons que les noms des cours d'eau des lacs ont été traduits, parfois rebaptisés. Nous nous sommes efforcés de conserver le nom primitif, quel qu'il fut. Puisse tout le monde en faire autant.) C'est l'endroit le mieux situé de toute la région : à la tête de la navigation sur le lac Abitibi, possédant un pouvoir d'eau assez considérable, entouré par une région très fertile, Whitefish deviendra certainement la rivale de Cochrane, ou de l'établissement qui se créera à la traversée de l'Harricana par le Transcontinental.

On y compte actuellement le dépôt principal des contracteurs du chemin de fer, composé de plusieurs bâtiments, magasins, etc. Un israélite a établi un magasin général ici et s'occupe même de commercer avec les indiens. À un mille de la voie ferrée, on a construit un hôpital pour les employés : mesure très salubre. Les ingénieurs sont logés sur les bords de la rivière du Sud.

Tout ce canton est bon pour la culture, mais je crois que l'on devrait faire rayonner la colonisation de Whitefish choisi comme centre.

#### CANTON ROYAL ROUSSILLON

Nous passons ensuite au canton Royal Roussillon, qui est traversé par le chemin de fer dans les rangs III, II et I.

Ce terrain y est très plan, un peu bas cependant autour du lac Makamik, et sur les bords de la rivière Molesworth.

Le lac Makamik est situé au Nord du chemin vers le milieu du canton. Il a 6 milles de longueur et autant de largeur ; sa forme est irrégulière. Il sert de réceptacle aux eaux du bassin est de la rivière Poisson Blanc. Il est peu profond. Il reçoit le tribut des rivières Kakameonan, Molesworth, Ogasasan, Fly, qui drainent les terrains situés au sud et à l'est du canton. Il s'écoule par la rivière Poisson Blanc.

On rencontre deux petits lacs, de Courval et Piton, au nord, près de la naissance de la rivière Poisson Blanc.

La rivière Molesworth, large de 150 pieds, a une belle allure. Elle prend sa source dans le lac Lois, près de la hauteur des terres, dans le canton Aiguebelle, à une quinzaine de milles au sud du chemin de fer. Elle forme

4 rapides et une assez belle chute dans son parcours. Elle se jette dans le lac à une faible distance du chemin de fer, après avoir traversé celui-ci.

La rivière Ogasasan est un petit cours d'eau qui traverse la voie ferrée—en venant du sud—entre les lots 8 et 10 dans le 3ième rang. On trouve aussi quatre autres petits ruisseaux entre les lots 40-42, 46-48, 58-60, et 30-32, qui vont tous se jeter dans le lac Makamik.

La rivière Fly coule de l'est à l'ouest dans le N. E. du canton, elle prend sa source dans Languedoc.

Le sol de ce canton est argileux et des meilleurs pour la culture des céréales. Sur les bords du lac Makamik nous avons trouvé des affleurements de diabase et de serpentine ainsi que près des rapides de la Molesworth, mais ces accidents minéralogiques sont rares.

Il y a une savane entre les lots 18 et 25, dans les rangs IX et X. Le terrain est également savaneux le long de la voie ferrée, entre les lots 42 et 48, dans les rangs I et II, et entre les lots 58-62. On voit une prairie de castors, un mille à l'ouest de la Molesworth, dans le 3ème rang. Il y a un petit brûlé entre les lots 30 et 35, dans le premier rang.

La forêt est composée d'épinette, pin gris, sapin, tremble, bouleau et peuplier. On voit beaucoup d'aulne sur le côté ouest du lac Makamik. On y voit également des pins gris de 75 à 80 pieds de hauteur et d'un diamètre de 15 à 18 pouces, à la souche. Sur la ligne, entre La Sarre et Royal Roussillon, nous avons trouvé un peuplier beaumier qui mesurait 33 pouces de diamètre à 4 pieds du sol. Sur les bords de la Molesworth (Lois), à 5 milles de la voie ferrée, on voit des pins gris de 10 à 15 pouces de diamètre, mais ce peuplement n'est pas considérable. A l'est de cette rivière, et le long de la voie ferrée, le bois est petit de diamètre, mais a, jusqu'à 60 pieds de hauteur.

En somme, dans la partie-est de ce canton, il y a peu de bois, le meilleur étant à l'ouest du lac Makamik.

Nous avons trouvé les hommes de la Cie MacDonnell & O'Brien occupés à couper des dormants de chemin de fer.

Les travaux du chemin de fer sont terminés, à part la construction des ponts.

A la rivière Molesworth, il y a un poste d'ingénieurs dont le chef est M. Rousseau, de Beauport.

Nous conseillons de choisir l'endroit, où se décharge la rivière Molesworth, pour y établir un village.

Tout ce canton est propice à la culture.

#### CANTON LANGUEDOC ET PRIVAT.

Nous n'avons visité que la moitié ouest des trois premiers rangs du canton Languedoc, c'est-à-dire les lots 1 à 31 de ces rangs, vu que le chemin de fer remontant la vallée de la rivière Kakameonan à sa sortie du canton Royal Rousillon, passe rapidement du canton Languedoc à celui de Privat, alors que nous avons exploré les rangs V à X de ce dernier canton.

En général le terrain est plat et parfois savaneux. On rencontre un muskeg, entre les lots 22 à 30, dans les rangs VIII, IX et X, du canton Privat. La couche de terre humifère de cette savane est de plus de 12 pouces d'épaisseur. Au sud du chemin de fer, le terrain est plutôt mouilleux, mais par un bon drainage, ce qui sera facile, on pourra rémédier à ce défaut. On trouve une autre savane du même type, aux environs du ruisseau Midway, dans le 7ème rang du canton Privat.

En général, le sol est formé d'argile mélangée à un peu de sable, ce qui constitue une terre des plus fertiles ; ce n'est que dans les rangs 8, 9 et 10 que le sol est formé entièrement du sable et gravier, et par suite d'une fertilité beaucoup moindre.

Le chemin de fer traverse trois coupes de roches (diabase), ayant environ 75 pieds de longueur ; ce sont des affleurements de la base minéralogique.

Le forêt est assez dense sur les bords de la rivière Kakameonan. Seulement à cet endroit, comme autour du lac Robertson, pour les besoins de la construction du chemin de fer, on a enlevé tout le grand bois. Le pin gris est l'arbre le plus abondant, mais il est de petite taille. Le tremble, le sapin et le bouleau ainsi que l'épinette forme la balance de la forêt, qui se trouve ainsi peu riche.

La rivière Kakameonan, est le principal cours d'eau de cette section. Elle prend sa source dans la partie-est des rangs II et III du canton Privat, elle descend vers le nord pour se déverser dans le lac Robertson, situé dans les rangs V, VI et VII du même canton, à sa sortie de ce lac, incline sa course vers le nord-ouest lorsqu'elle laisse le canton Privat pour entrer dans Languedoc, puis est traversée par le chemin de fer, sur un beau viaduc en bois de 1800 pieds de longueur, continuant à travers les rangs I et II, passe

pour un couple de milles dans Royal Roussillon, pour revenir encore dans Languedoc, et au cordon entre les rangs VI et VII, à la frontière du Royal Roussillon, file directement vers l'ouest pour aller bientôt se jeter dans le lac Makamik. Les berges de ce cours d'eau sont élevées de 20 à 30 pieds au-dessus de la coulière, ce qui permettra de drainer très aisément les terrains mouilleux situés au sud du Transcontinental. Il y a un poste d'ingénieurs établi sur la rivière Kakameonan, un peu au sud de la voie. L'altitude à cet endroit est de 982 pieds. La rivière a un peu plus de 50 pieds de largeur et une profondeur moyenne de 7 pieds. Son cours est régulier, plutôt lent.

Le lac Robertson est situé dans l'est des rangs VI, VII et VIII du canton Privat. Il couvre près de 4 milles carrés de surface. Il est formé de deux parties à peu près égales, reliées entre elles par un détroit de 40 pieds de largeur. Le paysage est des plus jolis aux bords de ce lac, et comme les environs sont couverts d'un sol fertile, les colons se dirigeront de ce côté dès le début.

Nous recommanderions la vente des lots dans le canton comme suit ;

Languedoc, rangs I, II et III lots 1 à 31.

Privat, rangs V à X, sauf 22 à 31 dans rangs VII, VIII, IX et X que l'on devra mettre à part.

Comme emplacement de village, nous suggérerions soit les bords du lac Robertson, ou ceux de la rivière Kakameonan, à la traversée du chemin de fer.

#### LAUNAY

Nous passons ensuite dans le canton Launay, que le chemin de fer traverse dans une direction ouest-est, dans les rangs VI et V. Notons ici, que la hauteur des terres ou la ligne de séparation des eaux des bassins de la Mer d'Hudson et du Saint-Laurent remonte jusqu'au 9ème rang de ce canton et passe ensuite dans le canton Trécesson ; comme résultat, nous prenons contact ici avec la formation Laurentienne alors que dans les cantons précédents, nous n'avons eu affaire qu'à des terrains de la formation Keewatin. Le sol est de composition plus inégale, moins bon, plus accidenté et plus rocheux et partant ces deux cantons seront moins attrayants et propices pour la colonisation.

Nous trouvons des affleurements rocheux entre les lots 33 et 35 dans le VIème rang, ainsi qu'entre les lots 54 et 8 du 5ème rang. La roche est tantôt de la diabase et tantôt du gneiss. Le long des cours d'eau, les roches sont plus fréquentes, et les rapides également plus nombreux.

Le sol est très bon, argileux, jusqu'au lot 15, des lots 15 à 23 il devient franchement sableux, puis du 23 au lot 50, il redevient argileux mais mélangé à beaucoup de sable. La Cie Foley, Welsh & Stewart a établi une prise de terre à ballast, sur les lots 15 à 22, dans les rangs 5, 6, 7 et 8.

Les cours d'eau sont la rivière Daim, tributaire de la Kakameonan qui arrose les lots 1 à 5 dans les rangs 7 et 8, puis traverse dans Privat pour aller se déverser dans le lac Robertson. Elle a une largeur de 20 pieds, ses bords sont bas et parfois savaneux. Les employés du chemin de fer ont un campement ici et un hôpital.

La forêt se compose d'épinette, pin gris, tremble et peuplier beaumier. L'épinette est l'essence dominante, elle a une moyenne de 10 pouces sur la souche. Le pin gris abonde sur les lots sableux de 15 à 22, dans les rangs 5, 6, 7, 8, à la frontière du canton Trécesson. Le tremble se trouve sur les bords de la rivière Forks tandis que le peuplier beaumier, sans grand intérêt commercial, est installé dans les places humides, un peu partout. L'exploitation forestière consiste ici à enlever les bois nécessaires à la construction du chemin de fer, mais vu la pauvreté de la forêt elle est par suite peu considérable.

La rivière Kinojevis, affluent de l'Ottawa, remonte jusqu'ici, et une de ses fourches, la Nawapitechin, appelée Forks, draine les terrains au sud de la voie et dans le nord-est du canton. Son cours est parsemé de rapides.

Par suite du caractère changeant du sol, il n'y a pas suffisamment de bons lots dans ce canton, au moins dans la zone traversée par le chemin de fer, pour former une paroisse. Il faudrait rattacher les bonnes terres dans l'ouest (lots 1 à 15) aux établissements de Privat, du lac Robertson, et mettre en réserve forestière le reste du canton. Plus tard, lorsque les défricheurs descendront ou remonteront la Kinojevis, dans Villemontel et Manneville, il y aura occasion de considérer s'il est nécessaire de détacher ces lots douteux, pour les donner alors à l'agriculture.

Lots classifiés bons dans Launay de 1 à 15 dans le V, VI, VII et VIII ; les autres à mettre en réserve forestière.

#### TRÉCESSON

Pour les mêmes raisons alléguées dans ce rapport au sujet de Launay, ce canton qui lui fait suite, est peu attrayant pour les colons. Il est fort accidenté, si l'on compare son relief à celui des cantons précédents, et aussi très rocheux. Ainsi aux environs du lot 40, dans les rangs 3 et 4, il y a une



colline rocheuse de 500 x 1200 de largeur et au sud dans les rangs 2 et 3, on trouve une autre colline. Les alentours du lac Esprit sont également rocheux.

Au lac Davy, il y a une savane de 3 milles de largeur. Le sol est argileux des lots 1 à 20, au-delà il est sableux.

Il y a très peu de bois de commerce dans ce canton. La forêt est composée d'épinette, tremble et bouleau. A l'est du lac Davy, il y a un groupe de pins gris d'assez belle venue, où l'on doit couper plusieurs milliers de dormants.

Ce canton renferme trois lacs de moyenne grandeur : les lacs Davy, George et Esprit, ce dernier est le plus grand.

La rivière Nawapatchin arrose la partie sud-ouest du canton, tandis que la rivière Davy draine les terres des rangs 3, 4, 5 et 6.

Partant du lot 18 jusqu'aux limites du canton, dans les rangs, II, III et IV, la forêt a été incendiée.

En résumé, les lots de ce canton offrent peu d'avantages pour la colonisation, et il vaudra mieux pour le moment les conserver en réserve forestière.

#### CANTON DALQUIER ET FIGUERY.

Nous tombons ensuite dans le bassin de la rivière Harricana. Le chemin de fer coupe le coin extrême sud-ouest du canton Dalquier, puis traverse les rangs I et II du canton Figuery. Il rencontre la rivière Harricana vers le lot 25, dans le rang I.

Conformément aux instructions reçues, j'ai visité la rive ouest des cantons, alors que M. Kieffer explorait la rive opposée. Cependant, comme le pays est à peu près le même, mes remarques peuvent s'appliquer à tout le canton.

A l'extrémité ouest du canton Dalquier, dans les rangs I et II, nous avons rencontré 2 petits lacs : Georges et Arthur, le premier a deux milles de longueur, tandis que le lac Arthur n'a qu'un mille de longueur. Dans le canton Figuery, nous voyons la rivière Harricana et ses divers affluents. Ce cours d'eau s'élargit au centre du canton, pour former un beau lac, sur les bords duquel nous avons trouvé des affleurements de diabase.

Le canton Figuery est plus ou moins rocheux, surtout à 4 milles des bords de la rivière Harricana, dans sa partie ouest. Dans la partie inférieure

---

---

du versant, c'est-à-dire, du lot 6 à la coulière, le sol, quoique un peu accidenté, est de toute première qualité.

La forêt est composée d'épinette, peuplier, tremble et bouleau de petite taille. Le bois de commerce y est très rare.

Dans les rangs 2 et 3, du lot 1 à 10, le terrain est savaneux, mais il peut facilement être drainé.

A l'ouest de la rivière Harricana, la forêt est brûlée, sur un mille d'étendue.

Le poste Harricana est un des plus importants de la ligne, les compagnies et ingénieurs y ont des constructions considérables. Cet endroit est certainement appelé à devenir un des premiers établissements de l'Abitibi, vu sa position exceptionnelle ; car les communications par eau avec le Haut-Témiscamingue sont relativement faciles, et de plus le climat semble ici plus tempéré qu'aux abords de la frontière interprovinciale.

H. SORGIUS.

## APPENDICE No 20.

RAPPORT SUR LE BOULEAU A PAPIER, PAR G. C. PICHÉ ET A. BÉDARD

*M. le Ministre,*

Nous avons l'honneur de vous soumettre, à la suite d'une requête de MM. les concessionnaires des comtés de Gaspé et Matane, une petite étude sur le bouleau à papier (*Betula papyrifera*), étude où nous nous sommes efforcés de montrer le bien-fondé des raisons alléguées dans la dite requête, et de détailler les différentes industries que le Bouleau à papier peut, comme matière première, alimenter.

Et d'abord, MM. les concessionnaires des comtés de Gaspé et de Matane demandent, dans le mémoire qu'ils ont adressé à M. J. L. Perron, M. P. P., que les droits de coupe du bouleau à papier soient diminués, droits qui, de par le nouveau tarif, sont portés à \$1.05 le mille pieds, et, pour justifier leur réclamation, ils allèguent les faits suivants :

1. Leur industrie donne, durant l'hiver, de l'emploi à la majeure partie de la population disséminée depuis les Capucins jusqu'au ruisseau à Rebours.

2. Une corde de bouleau de papier, bien qu'évaluée à 600 mesure de planche, ne donne réellement, en moyenne, que 370 pieds, ce qui fait une perte de 230 pieds ou près de 40% de la corde.

3. Ils sont placés dans des circonstances très désavantageuses pour l'exploitation du bouleau à papier ; en effet, dans les comtés de Gaspé et Matane, les hivers sont longs, les neiges abondantes, les voies ferrées manquent et les expéditions de bois se font par eau ; toutes choses qui obligent les concessionnaires à faire de grandes dépenses, dont se trouve augmenté le prix de revient des produits forestiers. D'autre part, ils ont à soutenir la concurrence des industries des Etats-Unis et des provinces maritimes, qui elles peuvent à meilleur marché produire leurs marchandises.

4. Les déchets provenant de la fabrication des bois à bobines, ne peuvent être utilisés que comme bois de chauffage. D'autre part, le marché pour ce produit est fort limité, d'où il suit, que les déchets sont en grande partie perdus.

---

Forts de ces arguments, les concessionnaires, réclamaient, que, pour ce qui est de la coupe du bouleau à papier, l'ancien tarif fût rétabli.

M. Warren, inspecteur des agences, chargé d'étudier cette question se montrait dans son rapport favorable à l'abaissement du tarif pour la coupe du bouleau, et en même temps suggérait, que le département permit la coupe de cette essence à 7" de diamètre sur la souche.

Avant de prendre un à un, pour y répondre et les développer, les arguments apportés par MM. les concessionnaires, nous avons cru devoir ici placer une petite monographie dendrologique du bouleau à papier.

Le bouleau à papier, *Betula papyrifera*, est une essence largement distribuée dans la province de Québec; en certains endroits, elle forme des peuplements purs, ailleurs, elle est mélangée aux résineux ou à d'autres feuillus. Elle s'accomode de tous les terrains, et vit sous tous les climats; en effet, on la trouve dans le fond des vallées, sur les flancs et le sommet des monts, dans les cantons de l'Est, et sur la rive nord du Saint-Laurent, même dans des régions où l'hiver rigoureux ne permet pas la croissance d'essences, comme l'érable à sucre, le bois blanc, la pruche, le pin blanc, le frêne. C'est à proprement dit un arbre du nord. Non seulement cet arbre est largement répandu dans la province de Québec, mais, franchissant les frontières de celles-ci, il pénètre dans les autres provinces du Dominion jusqu'à l'Alaska, passe la ligne du 45° et se retrouve dans les états de Washington, Montana dans les Black Hills, dans le Minnesota, le North Nebraska, Michigan, le Wisconsin, La Pensylvanie du Nord, l'état de New-York, le Vermont, le Maine, etc.

Cette essence doit d'être si commune dans nos forêts, au fait que ses graines très menues et ailées peuvent se facilement disperser à tous les vents, et parcourir de grandes distances, et que, d'autre part, elle est capable, et d'une manière remarquable, de se reproduire par souche. A ces facilités de reproduction, le bouleau joint une grande rusticité, une étonnante frugalité, et c'est ce qui explique qu'on le retrouve de si belle venue, dans les éclaircies, après le passage des coupes ou des incendies.

Le Bouleau est une essence de lumière, c'est-à-dire un arbre qui, pour vivre et atteindre son plein développement, a besoin, que la lumière ne lui soit pas ménagée et qui, par conséquent, ne peut souffrir au-dessus de lui un couvert foliacé continu, et c'est parce qu'il est cela, qu'il ne peut s'implanter dans des futaies de résineux depuis longtemps constituées.

Et c'est aussi parce qu'il est essence de lumière que le bouleau a, même en forêt, une couronne abondamment ramifiée et très largement épanouie. Ces caractères, il va de soi, sont d'autant plus accentués, que l'arbre est moins gêné par ses voisins, plus au soleil.

C'est un arbre qui, exceptionnellement, peut atteindre une hauteur de 70' à 80' et un diamètre de quelque 3 pieds. En général il a des dimensions plus modestes ; il est très rare que sa hauteur, dans nos forêts, excède 55' à 60' et son diamètre 15 pouces. Les premières ramifications de l'arbre, les grosses branches par conséquent sont plus rapprochées de la verticale que les branches secondaires, tertiaires, etc. Les menues branches, terme de la ramification, très flexibles, font avec le fût de l'arbre qui les porte, un angle de 90. La ramification tend donc à donner au bouleau une large cime, une couronne épanouie. Les menues branches, très délicates et gracieuses, sont d'un brun très foncé, ce qui contraste avec la couleur blanc crème des branches plus grosses, des ramifications premières et du tronc.

L'écorce du tronc et des grosses branches est de couleur crème, et elle est marquée de longues lenticelles horizontales, qui s'agrandissent avec l'accroissement en diamètre de l'arbre, avec l'âge. Cette écorce est très mince, très lisse, très douce au toucher ; elle se divise facilement, et à cause de cela le bouleau à papier se distingue aisément du bouleau à feuille de peuplier, en lamelles très minces, qui ont du papier la consistance. Cette exfoliation se fait naturellement chez les vieux bouleaux, dont le tronc montre alors des lamelles d'écorce adhérentes par leur milieu aux lamelles sous-jacentes, détachés aux extrémités et frangées. La base du tronc des vieux arbres est généralement recouverte d'une écorce plus épaisse, fissurée et d'un gris tirant sur le noir. Ici et là d'autre part, on voit sur le tronc, au point de départ des ramifications, à la base des branches, des triangles grossièrement ébauchés et dont le périmètre fait, par sa couleur plus foncée, saillie sur l'écorce blanc crème. Ce dernier caractère s'observe aussi chez le bouleau à feuilles de peuplier (*Betula populifolia*) et chez tous les peupliers.

Le bouleau à papier (*B. Papyrifera*) émet ses fleurs en avril, avant l'apparition des feuilles. Ces fleurs sont groupées pour les deux sexes en chatons cylindriques, plus ou moins longs, suivant qu'ils sont mâles ou femelles. La floraison est monoïque, c'est-à-dire qu'une même tige porte à la fois des fleurs mâles et des fleurs femelles, des fleurs à étamines et des fleurs à pistil. Les feuilles à nervure médiane saillante, à nervures secondaires pennées, sont d'un vert plus foncé sur leur face supérieure que sur leur face inférieure ; elles sont d'une forme ovale ; vaguement cordiformes à leur base ou au point

---

d'insertion du pétiole, à rebords bi-dentés, elles se terminent en pointe au sommet.

Le fruit se présente sous forme de châton cylindrique de un demi pouce, comme d'ailleurs les fleurs femelles, dont il est le produit ; il mûrit tard l'été. A proprement dit, le châton est une agglomération de petits fruits, graines ovales très délicates aplaties et munies de 2 ailes latérales, qui sont groupés par trois sous une écaille protectrice à forme de fleur de lis. Ces écailles, tombent en même temps que les petites samares, qu'elles enfermaient et protégeaient.

Le bois du bouleau à papier est propre à une foule d'usages et très variés, comme nous le verrons au cours de cette étude. Il en va de même de l'écorce dont les Peaux-Rouges savaient si ingénieusement tirer parti, et qui, aujourd'hui encore, et pour des fins diverses, est très employés en certains pays.

Le bouleau est plutôt recherché comme arbre d'ornement, en ce pays que comme arbre d'exploitation et cela tient au fait, qu'il est de forme fort gracieux, fournit un ombrage très dense et à cause de sa robuste constitution peut se facilement transplanter, alors que d'autre part, il ne constitue pas des peuplements, sauf quelques cas exceptionnels, qui soient avantageusement situés pour la vidange à bon marché de leurs produits.

MM. les concessionnaires, on l'a vu, au début de ce rapport, alléguaient que l'industrie du bouleau à papier, donnait dans les comtés de Gaspé et Matane, de l'emploi à la majeure partie de la population.

S'il n'y avait en fait d'exploitation de bouleau que les coupes faites sur les terres de la Couronne (8358 cordes durant saison 1908-09, voir Rapport du Ministre 1909), il va de soi que peu de personnes, habitant cette région, y trouveraient leur gagne-pain. Mais il faut à ces chiffres ajouter les coupes de bouleau faites sur des lots privés, pour avoir une idée exacte de l'importance de cette industrie à papier. Durant l'année 1908, les MM. Richardson, pour ne citer qu'un seul cas, ont expédié 10,650 cordes de bouleau, ce qui dans une certaine mesure prouve combien cette industrie est considérable.

Si maintenant l'on calcule que ce bois coûte, une fois scié en longueurs de 4 pieds, débité en barreaux, puis mis en paquet et chargé à bord des vaisseaux océaniques, environ \$27.00 les mille pieds, l'on trouve qu'au moins \$100,000 par an sont dépensés dans cette région. Comme c'est là l'unique source de revenus qu'ont les colons durant les mois d'hiver, il importe de conserver cette industrie et si possible de l'améliorer.

La deuxième allégation est que l'exploitation de ce bois comporte un déchet de 40 p. c., vu qu'une corde de bouleau à papier une fois débitée en barreaux, donne environ 370 p. m. p. Cet énorme déchet provient de ce que la sciure est abondante, vu les nombreux traits de scie nécessités par la découpe et de ce que les dosses et croutes, etc., sont de fort volume. Il provient aussi du fait que le bouleau est souvent à cœur rouge et qu'alors il ne peut être employé pour faire des bois tournés. Nous sommes informés que le cœur rouge et les nœuds occasionnent à eux seuls un déchet de 50 pieds m. p. par corde. Voici des chiffres qui nous ont été communiqués par M. Russell, de la Cie Richardson, et que nous avons tout lieu de supposer exacts.

La moyenne par corde en 1906 a été de 374 pieds M. P.

1907	“	358	“	“
1908	“	348	“	“

Ceci nous oblige à vous donner quelques détails sur la fabrication des fuseaux et bobines. Et d'abord dans cette industrie, on sectionne le bois en billes de 4 pieds de longueur, vu que les barreaux qui servent à faire les objets tournés doivent avoir cette dimension. Les bois sont amenés à une petite scierie où on les découpe en plateaux d'une épaisseur variant de un pouce à deux, chaque plateau est ensuite divisé en barreaux dont la largeur égale l'épaisseur (celle-ci étant la même que celle du plateau dont on a tiré par la découpe les barreaux).

Le bouleau à papier (*Betula papyrifera*) est l'essence de choix pour cette fabrication. On a essayé de lui substituer d'autres essences, mais grâce aux qualités de son bois, grâce aussi à son abondance en forêt, le bouleau est encore l'essence qu'on recherche et qu'on emploie le plus. Cette industrie s'est développée principalement dans l'Est du Canada et des Etats-Unis, Maine et New-Hampshire. Tous les bois que l'on exploite ici, en Canada, ne sont pas utilisés sur place, beaucoup sont expédiés sous forme de barreaux en Angleterre et surtout en Ecosse. Très peu d'envois se font sur le continent européen, où nos bois doivent supporter la concurrence des bois du Nord.

Comme beaucoup de nos essences indigènes, le bouleau à papier présente sous son écorce deux zones bien distinctes, le bois de cœur ou duramen et l'aubier ou alburnum. Le bois de cœur est coloré en rouge, il provient des modifications et transformations que l'âge fait subir aux cellules internes de l'arbre, dans lesquelles la vie a cessé. Le grain du bois de cœur est plus grossier que celui de l'aubier, ce qui fait que pour la fabrication en bobines,

le bois de cœur se tourne moins bien et constitue par l'inégalité de sa surface, un grand défaut pour l'enroulement du coton ou de la soie. On est, à cause de ce défaut, obligé de rejeter comme impropre au tournage le bois de cœur.

Le cœur rouge, comme dit M. Dana, I. F., n'est pas une maladie, mais plutôt une conséquence fatale de la vieillesse. L'âge auquel il fait son apparition est incertain, varie beaucoup suivant la localité, et suivant l'origine de la tige, c'est-à-dire suivant que l'arbre provient de semis ou de rejet, dans ce dernier cas, il apparaîtra plus tôt.

En général, la présence du cœur rouge ne se manifeste que dans les tiges ayant plus de 6 pouces de diamètre. Il forme alors près de 6 p. c. du volume total de l'arbre (Dana). On comprend que plus l'arbre vieillit, plus la proportion du bois de cœur augmente, si bien, que dans les arbres mûrs, l'aubier ne forme plus qu'une couche concentrique de 2 à 4 pouces d'épaisseur. Ce détail est très important pour la détermination du diamètre auquel on doit couper le bouleau à papier.

Une autre considération s'impose, c'est que le bouleau à papier ne vit pas longtemps ; sa durée est limitée à 120 ans au plus, quelques rares spécimens atteignent 150 ans. Son bois est, d'autre part, exposé à la vermoulure, qui d'abord se manifeste dans le duramen. D'où il suit que le cœur de ce bois peu propre à la fabrication des bobines pour filature, est un déchet total. Si on ajoute à cela, les pertes provenant des nœuds, des parties croches du fût (même dès la souche lorsqu'il s'agit de rejets), et enfin des parties vermoulues de l'arbre, on admettra que le déchet total doit certainement atteindre 200 pieds par corde. Nous avons devant nous une brochure de M. Dana, un de nos confrères de Yale, qui a étudié tout particulièrement le bouleau à papier dans le N. E. des États-Unis. Dans cette brochure, à laquelle nous avons emprunté quelques détails, nous voyons à la page 5, que l'on calcule la corde de bouleau à papier à 400 pieds M. P., chiffres qui corroborent ceux fournis par M. Russell.

Le cas de cette industrie des bois tournés diffère de celui de l'industrie de pâte à papier, où les bois sont, sauf leur écorce, utilisés en entier.

Le troisième point soulevé par les concessionnaires est qu'ils sont placés dans des conditions désavantageuses au point de vue du transport de leurs produits. Nous avons déjà humblement attiré votre attention sur le fait que l'exploitation forestière est plus avantageuse, par suite des nombreux moyens de vidange dont on dispose, dans certaines parties de la province que dans d'autres ; en certaines localités, l'on dispose de cours d'eau excellents, d'un



---

---

immense marché local, de communications faciles avec les Etats-Unis, l'on peut charger les navires océaniques sans grands frais ; dans la région, dont il est question en ce rapport, c'est tout le contraire.

En effet à cause des mauvais mouillages, les gros vaisseaux ne peuvent approcher des quais pour y être chargés de marchandises et restent au large, de petits bateaux leur amenant les produits destinés aux marchés étrangers. Cette double manutention a, il va de soi, pour effet d'augmenter le coût des produits, et de diminuer les profits. Le marché local est nul, de sorte qu'on ne peut y compter. Pour ce qui est du marché, que Montréal offre à cette industrie, les produits ne peuvent y être amenés qu'au coût de \$3.00 du mille pieds. Ainsi donc les moyens de transport dont disposent les industries de la région Gaspésienne, sont des plus difficiles et dispendieux, et ne leur permettent pas de soutenir avec avantage la concurrence que leur font les industriels des provinces Maritimes et du Maine. Ceci nous amène à suggérer, que pour l'application des règlements et des tarifs de coupe, on fasse des distinctions, suivant les facilités plus ou moins grandes d'exploitation et de commerce qui prévalent dans les différentes régions de la province. Pour ce qui est de l'industrie du bouleau à papier, cette distinction serait facile, elle comporterait la division de la province en deux zones, dont l'une comprendrait la région où est situé St-Alexis-des-Monts, seul endroit où il y ait une usine à bobines (le bois utilisé provient de la limite des Tourville) et l'autre le reste de la province.

A cause de leur mauvaise situation les concessionnaires ne peuvent tirer parti de tous les déchets qui accompagnent l'industrie du bois à fuseaux. Ils n'en vendent qu'une petite partie aux familles de Matane, Cap Chat, Ste-Anne-des-Monts, comme bois de chauffage. Le reste est une perte sèche.

Nous avons discuté longuement avec M. Russell, sur l'opportunité de trouver de nouveaux débouchés pour ces résidus, mais celui-ci ne peut actuellement entreprendre beaucoup dans ce sens.

Il serait intéressant de détailler les divers usages auxquels le bouleau à papier convient et de montrer les ressources que l'on en pourrait retirer. Tout d'abord on en fait comme nous avons vu des bobines pour filatures, aussi des sabots (industrie inconnue ici), des chevilles et des renforts pour chaussures, des cure-dents, des épingles à linge, des jouets d'enfant (cette industrie est très florissante dans le Maine), des barreaux de chaises, des goujons, des navettes, et autres bois tournés. On en fait encore des règles et des équerres. Les jeunes tiges servent à faire des cercles et aussi à la confection de balais.

L'écorce servait à nos indiens pour la construction d'excellents canots. Nous ne pouvons résister à la tentation de reproduire ici une page de M. Mathien, dans sa Flore forestière, au sujet des emplois accessoires du bouleau verruqueux, qui a beaucoup d'analogie avec notre bouleau à papier :—

“ L'écorce de bouleau, particulièrement le liber qui en est la partie la plus active, contient du tannin, 1.6 p. c. d'après Davy ; elle est très recherchée par les habitants du Nord de l'Europe, pour la préparation du cuir, auquel elle communique une couleur particulière et une odeur caractéristique. On en extrait par voie de distillation sèche, une huile essentielle avec laquelle on enduit les cuirs de Russie. Elle s'enflamme facilement et fournit un bon combustible.

“ L'écorce blanche renferme, presque en moitié de son poids, une résine particulière, la bétuline, que l'on peut extraire par l'alcool, puis faire cristalliser. C'est sans doute l'abondance de cette substance qui assure à son écorce une inaltérabilité et une imperméabilité si remarquables... La première de ces qualités est telle, que dans des tourbes et des lignites, on trouve des portions d'écorce de bouleau parfaitement intactes, tandis que le bois est totalement détruit. On la met à profit dans les régions du Nord en revêtant d'écorce les portions des pieux qu'on enfonce en terre. On sait que l'imperméabilité de cette écorce la fait rechercher pour en fabriquer des tabatières ; on peut aussi en faire des semelles aussi bonnes que celles de liège, pour garantir contre l'humidité ; enfin, en la distillant dans des fours, elle produit un goudron (Note, ce goudron est fort recherché, il égale 86 p. c. du poids de l'écorce en redistillant ce produit on obtient une huile dite huile du goudron de bouleau, qui sert à donner l'odeur du cuir de Russie aux imitations).

“ L'utilité de l'écorce est telle, qu'en Russie elle est soumise à une exploitation périodique, tout comme le liège en France (et en Espagne). En ayant soin de ne pas entamer le liber (partie verte de l'écorce) la partie subéreuse et lamelleuse se régénère facilement, sans que l'arbre ait aucunement à en souffrir.

“ Les verrues et les bourgeons contiennent aussi de la résine, mais celle-ci ne cristallise pas comme la précédente.

“ On retire de la feuille une matière colorante employée en peinture sous le nom de styl de grain.

“ La sève du bouleau renferme une notable quantité de sucre, 8, 7 par 1000 K. Concentrée, puis soumise à la fermentation avec addition de sucre et de

---

---

différents aromates, on en fabrique une boisson spiritueuse très appréciée dans ces contrées. . (F. Forestière pp. 414-415).”

Nous ajouterons que l'écorce du bouleau à papier peut servir à des fins architecturales dans la décoration des villes. On en fait des paniers pour mettre les plantes. L'écorce de bouleau à papier est beaucoup employée pour postales.

Les déchets, comme les croutes, peuvent être utilisés pour la fabrication de l'alcool de bois et de l'acide acétique.

A St-Ignace du Nominique, M. Lacaille, un industriel ingénieux, qui manufacture des bois de placage (veneer), emploie le bois de cœur, pour faire des poteaux de clôture (on les créosote, on prolonge leur durée). Il s'est servi de ces bois de cœur, au préalable débités en deux parties, de forme identique et de même volume, côté plat et face rebondie, pour décorer la résidence d'été qu'il s'est construite sur les bords du lac Nominique.

Comme on voit, il y a un immense parti à tirer du bouleau à papier tant de son bois, que de son écorce, et même de ses feuilles qui, d'après Girard, peuvent servir comme fourrage.

Il serait à souhaiter que nos industriels cherchent à utiliser ces propriétés. Nos fermiers surtout devraient, durant les longs mois d'inaction, à l'instar de leurs confrères d'Europe, rechercher à profiter des qualités qui rendent le bouleau propre à une foule d'usages et très variés, développer la petite industrie du bois, qui donne des revenus si considérables aux pauvres paysans des Flandres, du Jura, des Vosges. Le Service Forestier, lorsqu'il sera mieux organisé, s'efforcera de répandre ces idées dans la population en exhibant, lors des expositions régionales, quelques-uns de ces produits, en donnant des conférences, en divulguant par la presse, des bulletins, etc., ces connaissances.

Il ne nous reste plus qu'à vous parler du diamètre-limite auquel nous devons permettre la coupe du bouleau dans cette région. Ici, nous aurons encore recours à l'étude de M. Dana, vu qu'il n'y a pas eu de recherches faites en cette province, sur le mode de développement et de vie de cette essence.

Le bouleau à papier se rencontre principalement sur les terrains anciennement brûlés. Sa présence en quantité considérable, soit à l'état pur ou en mélange indique presque toujours que le terrain, sur lequel ces peuplements sont installés, a été à une époque assez récente dévastée par un incendie, qui a ruiné l'ancienne forêt.

Le bouleau à papier recherche les sols légers, frais et sablonneux. Il vient assez bien sur les sols rocheux. On peut le trouver sur d'autres terrains, comme nous l'avons dit plus haut, mais il semble éviter les sols calcaires. Dans les endroits tourbeux, marécageux, sa croissance est ralentie, il devient buissonnant. Le bouleau a, ainsi que nous l'avons démontré déjà, une aire considérable : sa limite Nord est une ligne tirée de l'estuaire du fleuve Hamilton à la Mer d'Hudson. Comme dit M. Coutance, il paie très cher cet honneur. Il ne peut y arriver qu'à la condition de se faire humble, tout petit. (Le Bouleau. Coutance).

Le bouleau est une essence transitoire ; ainsi à certains endroits de l'Europe, Iles Shetland, Perce, il a disparu complètement par l'exploitation et l'augmentation des tourbières. En plusieurs endroits, comme dans le centre de la France, il a été chassé par la sécheresse. Comme le tremble, son congénère, il semble appelé à préparer la voie aux autres essences. Ainsi, à la suite d'un incendie, la parcelle de forêt, que les feux ont détruite, se recouvre immédiatement de tremble et de bouleau. En 20 ans, ces arbres atteignent une hauteur de 30 pieds et ont un diamètre moyen de 3 à 4 pouces. Leur croissance se ralentit ensuite, par suite du grand nombre de tiges à l'acre ; beaucoup s'étiolent, et finalement vers la quarantième année, on voit des trouées se produire dans le couvert depuis longtemps trop continu, et dans ces éclaircies, ces clairières, apparaissent des semis de pin, épinette, sapin. Encore deux décades, et les résineux montent à l'assaut des feuillus. Chaque lustre, voit augmenter la proportion des conifères, tandis que le bouleau et le tremble diminuent toujours de plus en plus ; si bien que 100 ans après l'incendie, le peuplement originaire qui était formé de résineux s'est reconstitué en grande partie, gardant toutefois une certaine proportion des trembles et bouleaux qui ont survécu dans la lutte que leur ont livré les résineux pour reconquérir leur place.

Dans la région Gaspésienne, les conditions sont telles que nous venons de les décrire, cependant, comme les brûlés ne datent que de quelques 50 ans, les arbres de bouleau ont de 5 à 8 pouces de diamètre. C'est l'époque aussi où les arbres résineux commencent à envahir l'ancien brûlé. La coupe du bouleau a d'abord pour effet, de faciliter la venue de l'épinette, essence que nous préférons au bouleau, si utile qu'il soit. En deuxième lieu, la coupe du bouleau à un diamètre plus petit que 8 pouces permet d'avoir, comme produit, un bois plus sain, renfermant moins d'aubier. Il y a encore une troisième raison, c'est que beaucoup des tiges actuelles proviennent de rejets de souche et la coupe de 2 ou 3 brins par touffe de rejets ne peut avoir qu'un bon effet en donnant plus de vigueur à ceux qui restent. Ajoutons que les souches

---

de bouleau à papier ne conservant leur pouvoir de rejeter que jusqu'à leur, 50ème année c'est-à-dire lorsqu'ils ont 6 à 8 pouces de diamètre (au-delà de cette faculté s'affaiblit, disparaît totalement), il faudrait pour assurer la reproduction du bouleau par rejets, favoriser la coupe des arbres sur pied à un diamètre, qui coïncide avec leur pleine faculté de se régénérer par rejets.

Nous croyons donc, et notre ami, M. Dana y insiste tout particulièrement, que le bouleau devrait être coupé à un diamètre maximum de 7 pouces sur la souche. C'est le diamètre fixé pour l'exploitation du bouleau dans le Maine, où les conditions générales sont absolument identiques à celles qui prévalent dans Gaspé et Rimouski. Nous pourrions donc permettre cette coupe en obligeant l'exploitant à prendre jusqu'à 4 pouces dans le houppier, à couper les souches très basses (cette condition est nécessaire pour assurer de bons rejets) et à chercher à tirer profit de l'écorce et des déchets, de la façon dont nous avons parlé.

En résumé, Monsieur le Ministre, nous croyons que les demandes des concessionnaires de la Gaspésie et de Rimouski sont fondées, et qu'il conviendrait, dans le cas du bouleau à papier, de ne calculer le contenu d'une corde anglaise qu'à 400 pieds M. P. et aussi de permettre la coupe de cette essence à 7 pouces sur la souche.

Soumis respectueusement.

(Signé) G. C. PICHÉ,  
*Chef du Service forestier.*

“ A. BÉDARD,  
*Assistant.*

## APPENDICE No 21.

RAPPORT SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE FORESTIÈRE DURANT  
L'ANNÉE 1910-11.

QUÉBEC, 18 novembre 1911.

*Monsieur le Ministre,*

J'ai l'honneur de vous communiquer mon rapport sur le fonctionnement de l'école forestière durant sa première année d'existence.

Je me permettrai de rappeler que, avant la promulgation de la loi de 1910, autorisant le gouvernement Gouin à donner un subside annuel de \$5,000 pour aider l'enseignement forestier, dès 1908, votre prédécesseur, l'honorable M. Turgeon, avait engagé quelques jeunes gens comme élèves-assistants de M. Bédard et de moi-même. Lorsque vous arrivâtes au ministère, vous avez bien voulu nous autoriser à en prendre d'autres, de sorte que, lorsque l'École a ouvert ses portes, en septembre 1910, nous avons déjà 10 élèves ayant fait leur année préparatoire. Les autres élèves ont été recrutés exclusivement par voie de concours, tel que prévu par la loi.

J'ajoute comme annexe à ce rapport, le programme détaillé des matières exigées à l'examen d'entrée.

Pour réunir les 10 boursiers de la deuxième promotion,—celle recrutée par le concours de 1910,—il nous a fallu tenir deux concours ; au premier, en date du 16 août 1910, il s'est présenté 9 aspirants, et huit bourses furent alors accordées, mais comme deux désistements se produisirent, l'un pour cause de maladie, et l'autre par changement de vocation, il y eut un deuxième concours le 4 octobre suivant, auquel se présentèrent 6 candidats, et nous avons ainsi complété nos dix bourses.

Cette année, au concours du 15 août dernier, nous avons eu vingt nouveaux candidats, mais seulement dix bourses ont été accordées pour la troisième promotion.

## PÉRIODES D'ÉTUDES

Nous avons eu un premier terme d'études, durant les mois de septembre et octobre 1910, donné aux élèves de la première promotion alors

que les nouveaux étaient distribués par la province pour commencer à aider au travail de surveillance forestière. Ces derniers, au printemps suivant, furent dirigés sur Berthierville, pour y travailler à la pépinière et recevoir quelques 15 cours sur la reforestation. Ils y demeurèrent jusqu'au 29 juin, tandis que leurs aînés, revenus aussi à Québec, après avoir également travaillé à la surveillance durant l'hiver, commençaient un deuxième terme le 26 avril pour laisser ensuite l'école le 29 juin 1911.

Durant les mois de juillet et août de cette année les élèves des deux premières promotions ont tous travaillé à l'exploration d'une partie des cantons des comtés de Bellechasse et Montmagny, cependant quelques-uns, comme MM. Ménard, Marquis et Boisvert, furent détachés pour aller faire l'examen de réserves cantonales projetées, etc.

Le 11 septembre dernier, les cours de la deuxième année commencèrent pour se clôturer le 2 novembre. Tous les élèves des trois promotions formant un total de 40 ont suivi ces cours.

Depuis, les anciens élèves seuls sont demeurés ici pour compléter leurs études car ils doivent recevoir leur diplôme cette année, alors que les autres ont pris le chemin des bois pour se familiariser avec la vie forestière en travaillant dans le service forestier.

#### ÉLÈVES ACTUELS

La première promotion, celle finissant en 1912, comprend :

MM. G. Boisvert, B. Guérin, L. J. Marquis, F. Laliberté, E. Ménard, H. Roy, J. R. Gareau, tous boursiers. (1)

La deuxième promotion, finissant en 1913, est composée de 11 élèves, tous boursiers (elle comprend les 10 boursiers des concours de 1910 et un élève de la première promotion qui s'est trouvé retardé d'un an) :

MM. O. Bédard, D. Brulé, E. Garon, E. Gravel, J. J. Guay, A. Deschènes, L. Garneau, P. Kieffer, H. Lavoie, E. Sicard, G. Tessier.

Cette classe comprend encore un élève régulier, M. Alex. Turgeon, ce qui fait un total de 12 pour cette promotion.

Enfin la promotion dernière, finissant en 1913, a 21 élèves dont 10 boursiers, 5 élèves réguliers et 6 auditeurs libres :

(1) Cette promotion ne comprend plus que 7 élèves, trois ayant ou abandonné leurs études ou doublé leur année.

---



---

MM. G. Maheu, R. Valin, A. Roy, G. Roy, E. Trottier, M. Garceau, E. Mayrand, O. Lussier, O. Hélie, L. Barry, G. Gosselin, R. Latraverse, G. Pelleier, J. Rouleau, E. Warren, A. Gingras, N. Guillemette, P. Dufresne, E. Lepage, H. Ménard, H. Méthot.

## COURS DONNÉS

Jusqu'ici les élèves de la première promotion ont suivi 401 cours et excursions, ceux de la deuxième promotion 172, et ceux de la troisième promotion 157.

## PROFESSEURS

M. l'abbé Garneau—Dessin pour l'année 1910, cours donnés actuellement par M. Marcil.

M. l'abbé Vachon—Chimie.

M. l'abbé Guimont—Botanique.

M. Gastonguay—Arpentage pour l'année 1910, cours donnés en 1911 par M. Valiquette.

M. Bouffard, L. L. B.—Législation forestière.

Dr. Dagneau—Notions de médecine usuelle.

M. Valiquette, I. C.—Arpentage (1911).

M. Joncas, I. C.—Construction et hydraulique.

M. Marcil, I. C., (sous-directeur)—Mathématiques, physique et Dessin (1911).

M. Bédard, M. F.—Dendrologie, mycologie, sylviculture, aménagement forestier.

M. Piché, M. F.—Reforestation, dendrométrie.

Soumis respectueusement,

G. C. PICHÉ,  
*Directeur.*



## APPENDICE No 22

## RAPPORT CONCERNANT LA PROTECTION DES FORÊTS, SAISON 1911.

*Monsieur le Ministre,*

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour la saison dernière.

Bien que nous ayons eu une saison très sèche, comme le prouvent les rapports climatériques, où l'on voit que durant deux mois seulement sur sept la pluie a été au-dessus de la moyenne, j'ai grand plaisir à pouvoir déclarer que nous avons eu très peu d'incendies.

Au mois d'avril, époque très dangereuse, les choses allaient très mal entre Trois-Rivières et notre frontière de l'ouest, et nous avons eu très peu de pluie ; au mois de mai, bien que la quantité de pluie fut dans la moyenne, le feuillage n'était pas vert, de sorte que d'un moment à l'autre nous aurions pu avoir un incendie sérieux ; les choses se sont améliorées au mois de juin, avec des pluies moyennes, et le feuillage a pris de la vigueur, ce qui a eu pour effet de diminuer de beaucoup le danger des incendies. En juillet, la pluie a été abondante, mais alors cela ne faisait pas de différence. Le mois d'août nous a donné une sécheresse, surtout dans la section ouest de la province. Le terrain était devenu tellement sec que nous avons donné instruction d'urgence à l'inspecteur du district No 1, de voir à ce que chaque homme fut à son poste, avec ce résultat que bien que nous fussions dans les mêmes conditions que dans le district de Porcupine, à Ontario, tous les commencements d'incendie ont été étouffés et nous avons évité le malheur qui a éprouvé nos voisins. Le mois de septembre a été pluvieux et il y a eu peu ou point de danger. Au mois d'octobre grâce à la moyenne de pluie et au temps frais, nous n'avons pas eu de difficulté à éteindre les feux qui ont pu se déclarer.

## SERVICE DU CHEMIN DE FER TRANSCONTINENTAL.

Nous avons eu cette année 17 gardes spéciaux qui ont fait un bon travail. A ce propos, l'on doit remarquer que nous avons à faire la patrouille depuis la frontière du Nouveau-Brunswick jusqu'à l'extrémité des rails dans la direction du nord-ouest, outre la construction depuis la ligne d'Ontario jusqu'à l'extrémité de la voie ferrée à l'est.

Les marchands de bois dont les coupes font face à la ligne ont adopté le moyen de munir leurs gens de vélocipèdes et dans chaque cas on rapporte qu'il y a grand changement pour le mieux. Pour donner un exemple des bons résultats que l'on doit à cette innovation, je dirai que les gens de la compagnie Belgo-Canadienne ont éteint plus de cent commencements d'incendie en suivant les trains à environ de 10 ou 15 minutes de distance.

Les faits ci-dessus démontrent et prouvent à l'évidence deux choses, savoir : qu'une semblable patrouille est tout à fait efficace, et ensuite, que malgré toutes les protestations des gens de chemins de fer, le feu est très souvent allumé par des étincelles que jettent les locomotives, même lorsque celles-ci sont, comme on le prétend, bien munies de tamis.

#### PUBLICITÉ.

Durant la saison dernière, nous avons distribué une grande quantité d'affiches, de circulaires, etc., et autant que nous pouvons en juger, avec des résultats satisfaisants.

Une grande quantité d'avis aux prospecteurs et aux mineurs ont été envoyés par l'intermédiaire du département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries et on a demandé à ce département de mettre plusieurs avis dans chaque licence émise. ce qui sans doute a été fait.

Apparemment, les municipalités prennent plus de soins et avertissent les colons qui viennent s'établir dans leurs limites d'user de prudence en faisant brûler des abatis. Je dis ceci, vu qu'on ne nous a pas signalé de pertes comme il y en a eu, il y a une couple d'années, dans les villages.

#### PERSONNEL.

Dans le district No 1, nous avons M. N. McCuaig comme de coutume, et le résultat pour sa section fait voir qu'il s'est montré aussi vigilant que dans le passé. Dans le district No 2, nous avons M. G. Bédard faisant office d'inspecteur. Dans les districts Nos 3 et 4, M. W. A. Bignell avait la surveillance, et ses rapports ont fait voir qu'il savait parfaitement comprendre et apprécier ses responsabilités. Dans le district No 5, M. J. A. Lizotte a fait preuve du même zèle et de la même efficacité que par les années passées, en y ajoutant encore toutefois. Vers la fin de la saison, M. Lizotte ne se trouvant pas capable de faire la patrouille sur une aussi grande étendue de terrain, nous avons chargé M. Hector Roy, du Cap Chat, de faire l'inspection le long du côté nord de la péninsule de Gaspé. Dans la Baie des Chaleurs, nous avons employé M. Joseph Lagacé comme par les années passées à titre de garde spécial.

## INFRACTIONS A LA LOI

Il y en a eu plusieurs cas durant la saison, et l'on en a promptement disposé.

## STATIONS D'OBSERVATION ET LIGNES TÉLÉPHONIQUES.

La " River Ouelle Lumber Company " rapporte que son service téléphonique a été constamment en usage et que cela a été extrêmement utile. Cette compagnie, vu probablement que ses concessions forestières occupent un terrain comparativement plat, trouve que le service téléphonique est plus pratique et plus utile que le système d'observation. Dans tous les cas cela lui donne satisfaction.

La compagnie Jno. Fenderson, qui a installé l'année dernière une bonne station d'observation, rapporte qu'elle en a obtenu de très bons résultats cette année.

La " Charlemagne and Lac Ouareau Lumber Co," a érigé un très bon poste d'observation sur la montagne du Lac Ouareau, et le rapport que fait le chef des gardes-feux de la compagnie est si clair que j'ai cru à propos d'en donner ci-dessous un résumé :

" Suivant des ordres reçus de monsieur A. MacLaren, j'ai construit durant l'été que nous venons de passer, une station d'observation au sommet de la montagne du Lac Ouareau.

Le poste est situé sur le côté ouest de la baie, à l'extrémité sud du lac et à une élévation audessus du lac, de 800 pieds, d'après les calculs de l'honorable juge Fortin. Vers l'est on peut voir loin dans le comté de Berthier, au nord, à une grande distance qui n'a pas encore été déterminée, au sud et au sud-est on peut voir de l'autre côté du fleuve Saint-Laurent, et même, dans un temps clair, on peut distinguer la montagne de Belœil ; à l'ouest on peut voir sur toute la largeur du comté de Terrebonne, en certains endroits la vue au nord-ouest est la moins étendue.

Le poste d'observation est divisé en sections, la partie inférieure est aménagée comme une habitation pour le garde résidant, les deux étages au-dessus sont des appartements, et en haut la tour d'observation. Chaque étage a dix pieds de hauteur, la hauteur totale du poste est de 55 pieds, et la superstructure est disposée de manière qu'un homme peut monter sur le toit si c'est nécessaire. A la base les dimensions sont de 24 pieds carrés, montant en rétrécissant jusqu'à 9 pieds carrés. Toute la structure est solidée par des étais

---

en cables d'acier, partant des coins au dernier étage. Un escalier relie chaque étage avec l'étage supérieur.

Un monsieur, de Welmington, Del., E. U. A., qui a visité le poste, disait qu'il n'avait jamais vu de point de vue comme celui que l'on peut avoir du haut de la bâtisse ; qu'elle était admirablement située et que cela serait d'un grand avantage pour la protection des forêts.

Le poste est à environ un mille et demi du chemin principal, et l'appareil téléphonique qui doit le relier avec les centres est tout prêt à être installé ; quand il sera en opération nous pourrons communiquer avec plusieurs points, entre autres, avec le bureau chef de la compagnie, à Montréal.

Je crois ne rien exagérer en disant que ce poste vaut quarante hommes stationnés comme doivent l'être nos gardes, et que l'on ne saurait trouver de meilleurs moyens de protéger les forêts qu'en construisant de ces stations d'observation partout où l'en peut en mettre dans les terrains boisés, car l'on peut ainsi indiquer aux hommes, par téléphone, le plus court chemin à prendre pour se rendre à un commencement d'incendie que l'on aurait aperçu du haut du poste.

Le poste est muni de table, compas, lunettes télescopiques, etc., et j'aimerais le voir inspecter par un officier du gouvernement.

(Signé) T. W. WAY.

#### FLÉAUX DES FORETS

Au commencement de la saison, les apparences étaient bien alarmantes, car il semblait y avoir une très grande quantité de pyrales de l'épinette déjà à l'œuvre et l'on recevait des rapports peu rassurants des sections adjacentes ; mais dans peu de temps le nombre des ennemis a diminué grandement, et sur information prise à Ottawa, cela a été confirmé par l'entomologiste du Canada.

#### CHEMINS DE FER

Je suis convaincu que les compagnies de chemins de fer ont pris généralement beaucoup plus de soin que par le passé sur les lignes déjà exploitées. La vive discussion qui a eu lieu à la convention forestière, en cette ville, durant la première partie de l'année, a sans doute eu un bon effet, et je crois qu'il n'est que juste de lui en attribuer le changement.

## LA PLUIE

Cette année, nous avons reçu des rapports météorologiques de trois points, durant toute la saison, savoir :—Ottawa, Montréal et Montmorency. Les statistiques de ce dernier endroit ont été fournies par M. Massey, qui a eu la bonté de se donner la peine de les recueillir. Les chiffres ainsi obtenus de trois points différents sont très intéressants et aussi très instructifs, surtout quand on les compare avec les statistiques des saisons précédentes.

La quantité de pluie et de neige fondante tombée pendant les sept mois, c'est-à-dire d'avril à octobre inclusivement, pendant les quatre dernières années a été comme suit :

1908 18.87 pcs.

1909 21.46.

1910 23.66.

1911 20.52.

Ce qui précède est une moyenne prise des chiffres reçus des trois endroits susmentionnés et à mon avis cela donne approximativement la moyenne de la pluie dans toute la province.

## REMARQUES GÉNÉRALES

Le nombre d'incendies rapportés, et leur étendue, sur des terrains concédés, ainsi que les dommages causés, se trouvent dans les états annexés, avec un mémoire des travaux accomplis au bureau.

Israël Gendron, l'un des gardes-feux de M. Booth, a perdu la vie en combattant l'incendie le 31 août, à trois milles à l'ouest de Matawa. Bien qu'une partie des habits de M. Gendron fut brûlée, le Dr James a déclaré, après examen du cadavre, que la mort était due à une syncope du cœur et non à la suffocation.

Les différents établissements qui ont fait usage des seaux de toile, et de l'outil combiné (pelle, pic et houe) en parlent tous avec avantage. Ce n'est pas trop attendre que d'espérer que l'usage de ces instruments se généralisera encore davantage durant la prochaine saison ; la grande difficulté, c'est d'en faire faire en quantité suffisante, et nécessairement ils doivent être faits à la main, et cela prend du temps.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. C. J. HALL,

*Surint. Protection des Forêts.*

DISTRICT No. 1.

Incendies sur les terres sous licences.—Saison 1911.

Date.	Noms des concessionnaires.	Localité.	Etendue de terrain incendié.	Domage causé.	Origine.
Mai 12.....	J. R. Booth.....	Black River, au milieu.....	Peu considérable.....	Aucun.....	La foudre.
Juin 16..	Fraser et Bryson.....	“ “ le bas.....	“.....	5 arbres morts et 18 endommagés.....	Allumettes jetées par des gens.
Juillet 11.....	Terres de la Couronne.....	Keekeek Lake, Kenjives River.	“.....	Aucune.....	Feux allumés par des prospecteurs.
Août 17.....	J. R. Booth.....	Ottawa 5 milles en amont de Mattawa.....	Pas donné.....	3150 arbres morts et 350 endommagés.....	Trains de travail C. P. R.
“ 25.....	Gillies Bros.....	Schyan River, Rusicot Creek ..	“.....	300 endommagés.....	La foudre.
“ 25.....	W. C. Edwards & Co.....	Campbells et Stearn Limit, Lac 31 milles.....	“.....	2700 arbres morts, environ 4300 endommagés.....	Inconnue.
Sept. 11.....	J. R. Booth.....	Beauclair, près de Mattawa.....	“.....	43 arbres endommagés.....	“
“ 20.....	J. R. Booth.....	Riv. Ottawa, près de Mattawa.	“.....	.....	“

DISTRICT No 2.

Incendies sur les terres sous licences.—Saison 1911.

Date.	Noms des concessionnaires.	Localité.	Etendue de terrain incendié.	Domage causé.	Origine.
Mai 12-20.....	Quebec & St-Maurice Ind. Co.....	Rivière St-Maurice près de Petite Flam ind.....	700 acres.....	2,100 sapins et épinettes..	Allumette jetée par un vagabond.
“ “ .....	“ “ “ .....	“ “ “ .....	“ “ .....	10,500 merisiers.....	Inconnue.
“ 21.....	Belgo Canadian Pulpe & Paper Co.....	Près de Windigo.....	Très peu considérable....	Très peu.....	La foudre.
“ 6.....	“ “ “ .....	Voie du Transcontinental.....	3 Commencements d'incendie.....	Aucun.....	Locomotive.
“ 8.....	“ “ “ .....	“ “ “ .....	Commencement d'incendie	“ .....	Vagabond.
“ 11.....	“ “ “ .....	“ “ “ .....	Pas donnée .....	Pas donné.....	Travailleurs au chemin de fer, feu allumé pour le dîner.
“ 20.....	“ “ “ .....	“ “ “ .....	Commencement d'incendie	“ .....	Locomotive.
“ 28.....	“ “ “ .....	“ “ “ .....	“ “ “ .....	“ .....	Cheminée defectueuse de locomotive.
“ 8.....	“ “ “ .....	St-Maurice.....	1 acre carré.....	Aucun.....	Flotteurs de bois.
“ 24.....	MacDonell & O'Brien.....	Woberly Creek ½ mille de Whitefish.....	Vieux bûché.....	“ .....	Non indiquée.

DISTRICT No 2.—*Suite.*

Incendies sur les terres sous licences.—Saison 1911.

Date.	Noms des concessionnaires.	Localité.	Etendue de terrain incendié.	Domage causé.	Origine.
Mai 6. ....	Belgo Canadian Pulp & Paper Co.....	Voie du Transcontinental.....	2 Commencements d'incendie.....	Quelques pieds.....	Locomotive.
“ 13.....	“ “ “ .....	“ “ “ .....	1 “ .....	“ “ .....	“ “
“ 21.....	Wayagamack P. & P. Co.	“ “ “ .....	Insignifiante .....	Non mentionné.....	Pas donné.
“ 8-11.....	Laurentide Paper Co.....	Rivière St-Maurice près de l'Île aux Bouleaux.....	$\frac{1}{2}$ mille carré.....	Non évalué.....	Colons.
“ 13.....	“ “ “ .....	St-Maurice près du ruisseau Hall, Grande Anse .....	Pas donnée. ....	Inconnu.....	Inconnue.
“ 9.....	Riordan Paper Co.....	Lac Clock.....	3 milles sur un quart de mille, dans le vieux brûlé.....	Aucun.....	Fumeur.
“ 11.....	“ “ .....	Rivière Rouge près de l'Ascension .....	$\frac{1}{2}$ mille sur $1\frac{1}{2}$ mille dans le vieux brûlé.....	Environ une centaine d'arbres.....	Porteur de lunch.
“ 22. . . .	Ed. Fiske.....	Otter Creek près de la rivière Ouareau.....	Environ 60 acres dans le bois et 50 acres dans le vieux brûlé.....	500 arbres brûlés.....	Non indiquée.
“ 10.....	Peterborough Realty Co..	Rivière May Grel.....	800 acres.....	Trois mille arbres.....	Colons.
“ 10-24 .....	St. Gabriel Lumber Co... .	“ Mestigouche.....	$\frac{3}{4}$ mille carrés vieux brûlé.	Non indiquée.....	“



Mai 10.....	Grès Falls Co. and St. Maurice Lumber Co.....	Rivière St. Maurice & Vermillon.	12 milles de longueur sur $\frac{3}{4}$ de large.....	Bois non évalué. Ce feu s'est étendu très rapidement.	Colons.
" 10.....	Grès Falls Co.....	No 1 Ouest Croche No 8 Est St-Maurice.....	6 milles de longueur sur $\frac{1}{2}$ de largeur.....	Grande quantité de bois..	"
" 9.....	" .....	Voie du Transcontinental .....	Commencement d'incendie	Non indiqué. ....	Non indiquée.
" 10.....	" .....	" .....	" .....	" .....	"
" 11.....	" .....	" .....	" .....	" .....	"
" 12.....	" .....	" .....	" .....	" .....	"
" 13.....	" .....	" .....	" .....	" .....	"
" 14.....	" .....	" .....	" .....	" .....	"
" 17.....	" .....	" .....	" .....	" .....	"
" 20.....	" .....	" .....	" .....	" .....	"
" 24.....	" .....	" .....	" .....	" .....	"
" 29.....	" .....	" .....	" .....	" .....	"
" 12.....	" .....	Ruisseau Duplessis.....	Petite	" .....	"
" 11.....	Riordan Paper Co.....	Entre Rivières Boule & Diable.	Dans vieux brûlé .....	Aucun .....	Inconnue.
" 13-14 .....	" .....	Près du Lac Brochet .....	Aucune .....	" .....	Pas de détails.
" 8.....	" .....	4ème Rang Clyde.....	Non mentionnée.....	" .....	"
" 9.....	" .....	Canton Amherst .....	Vieux brûlé.....	" .....	Non indiquée.
" 12.....	" .....	" Labelle.....	Feu sur lots un à huit, vieux brûlé.....	" .....	"
" 13.....	" .....	7 et 8ème Rang Clyde.....	Non indiquée.....	Non indiqué.....	"
" 14.....	" .....	Rg 4, 5, 6 et 7 Ponsonby.....	Non indiquée—vieux brûlé	Non indiqué .....	Non mentionnée.
" 15.....	" .....	3 et 4 Rg " .....	" .....	" .....	"

DISTRICT No 2.—*Suite.*

Incendies sur les terres sous licences.—Saison 1911.

Date.	Noms des concessionnaires.	Localité.	Etendue de terrain incendié.	Dommage causé.	Origine.
Mai 16.....	Riordan Paper Co.....	1 et 2 Rg. Ponsonby.....	Nod indiquée-vieux brûlé.	Non indiqué.....	Non mentionnée.
“ 17.....	“ “.....	Le Long du Chemin Amherst....	“ “ “.....	Aucun.....	Inconnue.
“ 18.....	“ “.....	Rg 3, canton Clyde.....	“ “ “.....	Pas de détails.....	“
“ 7.....	“ “.....	Macaza.....	½ mille carré.....	600 arbres de 4 à 5 pcs	Non indiquée.
“ 14.....	“ “.....	Rivière Macaza.....	¾ “ “.....	800 petits arbres, 3 à 4 pcs	“
“ 17.....	Charlemagne & Lac Ouareau Co.....	Près de la rivière du Lac Ouareau	12 acres carrés.....	Non indiqué.....	En faisant de la terre neuve.
“ 18.....	“ “.....	“ “ “.....	12 “ “.....	“.....	“ “
“ 12.....	“ “.....	Voie du Transcontinental.....	Pas de détails.....	“.....	Non indiquée.
“ 12.....	Belgo Canadian Pulp & Paper Co.....	“ “ entrepôts 170 & 176.....	Commencement d'incendie	Aucun.....	Pelle à vapeur.
“ 15.....	“ “ “.....	“ “.....	“ “.....	“.....	Locomotive.
“ 16.....	“ “ “.....	“ “.....	“ “.....	“.....	“
“ 18.....	“ “ “.....	“ “.....	“ “.....	“.....	“
“ 22.....	“ “ “.....	“ “.....	“ “.....	“.....	“

" 26.....	" " " .....	" " .....	" " .....	" " .....	" .....
" 15.....	St-Maurice Lumber Co..	" " .....	4 acres carrés.....	170 épinettes 230 sapins brulés.....	Pelle à vapeur.
" 19.....	" " " .....	" " .....	4 commencements d'incen- dies.....	Pas donné.....	Pas de détails.
" 12. ....	Laurentide Paper Co....	Ruisseau Ste-Marie.....	1 acre par 2 .....	Petits arbres brulés .....	Non indiqué.
" 26.....	" " " .....	Lac Etienne .....	Commencement d'incendie	Pas de dommage causé...	"
" 12-16....	" " " .....	Ruisseau La Pêche.....	1 mille carré.....	Aucun. Vieux brûlé, arbres grillés seulement.....	Colons.
" 13.....	Belgo Canadian Pulp & Paper Co.....	Près de la petite rivière Flamand	4 acres.....	Non évalué.....	Travailleurs au che- de fer.
" 13-16....	Laurentide Paper Coy...	Près du Lac Froid .....	} 8 Vieux brulés.....	Très peu de dommage....	Colons.
" 20-25....	" " " .....	Ruisseau Ignace.....		Non évalué.....	"
" 13.....	" " " .....	" Clair.....		" " .....	"
" 14.....	" " " .....	Riv. croche près du ruisseau Clair		" " .....	"
" 15.....	" " " .....	" " " " " .....		" " .....	"
" 16.....	" " " .....	" " " " " .....		" " .....	"
" 17.....	" " " .....	" " " " " .....		" " .....	"
" 18.....	" " " .....	" " " " " .....	" " .....	"	
" 17.....	Belgo Canadian Pulp & Paper Co .....	Riv. Franche, au pied du rapide Croche.....	1 acre sur 2 acres .....	Jeune cyprés.....	Probablement causé par des chasseurs.
" " .....	Laurentide Paper Co .....	Riv. Cyprés et ruisseau à l'eau morte.....	Pas de détails.....	Pas de détails.....	Pas de détails.
" 24.....	Wayagamack Pulp & Pa- per Co.....	Wessineau.....	Vieux brûlé .....	" " .....	La foudre.

DISTRICT No 2.—*Suite.*

Incendies sur les terres sous licences.—Saison 1911.

Date.	Noms des concessionnaires.	Localité.	Etendue de terrain incendié.	Domage causé.	Origine.
Mai 17.....	Laurentide Paper Co.....	Riv. Matawin près de St Michel des Saints.....	Environ 1 mille carré.....	Non évalué.....	Colons.
“ 15.....	Wayagamack Pulp & Paper Co.....	Wessineau.....	Pas de détails.....	Pas de détails.....	Pas de détails.
“ 18.....	“.....	Petite riv. Flamand et Coucou-cache.....	Commencement d'incendie.....	Aucun.....	Train de ch. de fer.
“ 24.....	“.....	Windigo.....	Petit feu.....	Pas de détails.....	Pas de détails.
“ 6.....	Belgo Canadian Pulp & Paper Coy.....	Petite Flamand et Coucouche.....	Commencement d'incendie.....	Aucun dommage.....	“ “
Juillet 10.....	Grès Falls.....	Rivière au Lait.....	“ “.....	“ “.....	“ “
“ 12.....	“ “.....	Lac Panneton.....	“ “.....	“ “.....	“ “
“ 9-15.....	Charlemagne & Lac Ouareau Lumber Co.....	Lac Croche près du lac Clair.....	12 à 15 acres.....	Non évalué.....	La foudre.
“ 9-14.....	Quebec & St Maurice Ind Co.....	Environ 6 milles vers Waymontachingue.....	2 milles carrés, vieux brûlé 1 mille carré, bois vert... ..	22,400 épinettes et sapins.	Inconnue.
Mai.....	Price Btothers Ltd.....	Lac Masketsy.....	3 incendies dans vieux brûlé.....	Pas de dommage.....	Pas de détails.
Juin 24.....	Charlemagne & Lac Ouareau Lumber Co.....	Côté N. E. rivière Ouareau.....	Commencement d'incendie.....	Pas de dommages.....	Flotteurs de billots.

" 25.	"	Lac Archambault	"	"	"	"	Inconnue.
" 4.	Wayagamack Pulp & Paper Co.	Voie du Transcontinental	"	"	Aucun	"	Non indiquée.
" 5.	"	Mille 48	"	"	"	"	"
" 26.	"	Voie du Transcontinental au-dessous du camp 4	"	"	"	"	"
" 5.	Belgo Canadian P.&P. Co.	Voie du Transcontinental	"	"	"	"	Locomotive.
" 5.	"	" " "	"	"	"	"	"
" 8.	"	" " "	Deux	"	"	"	"
" 9.	"	" " "	"	"	"	"	Pelle à vapeur.
" 22.	"	" " "	Trois	"	"	"	Locomotive.
" 24.	"	" " "	"	"	"	"	Probablement une locomotive.
" 25.	"	" " "	Petits	"	"	"	Non indiquée.
" 29.	"	" " "	Pas donnée	"	"	"	"
" 30.	"	" " "	"	"	"	"	"
" 7.	"	" " "	Commencement d'incendie	"	"	"	Pelle à vapeur.
" 26.	"	" " "	"	"	"	"	Locomotive.
" 6.	"	" " "	$\frac{1}{2}$ acre carré	"	"	"	La foudre.
" 10.	"	" " "	Commencement d'incendie	"	"	"	Passant.
Juillet 15.	Laurentide Paper Co.	Rivière-à-Guenard, Rivière-du-Poste	"	"	"	"	Inconnu.
" 22.	Riordan Paper Co.	Lac Labelle	$\frac{1}{2}$ mille carré en partie vieux brûlé	"	"	Environ mille arbres.	La foudre.

DISTRICT No 2.—*Suite.*

Incendies sur les terres sous licences.—Saison 1911.

Date.	Noms des concessionnaires.	Localité.	Etendue de terrain incendié.	Domage causé.	Origine.
Juillet 11.....	Harold Kennedy.....	Great Northern Ry.....	Trois commencement d'incendie.....	Aucun.....	On suppose une locomotive.
“ 15.....	Harold Kennedy.....	Great Northern Ry.....	Deux commenc. d'incendie.....	Aucun.....	On suppose que c'est une locomotive.
“ 7.....	MacDowell & O'Brien....	Whitefish, Transcontinental....	Commencement “.....	“.....	Locomotive.
“ 2.....	Belgo Canadian P.&P.Coy	200ème mille de Transcontinental près du Lac Claire.....	“ “.....	“.....	Non indiquée.
“ 3.....	“ “ “.....	“ “.....	“ “.....	“.....	Pelle à vapeur.
“ 8.....	“ “ “.....	Près du Rapide de Moutachène..	“ “.....	“.....	Locomotive.
“ 10.....	“ “ “.....	Près du Lac Clair.....	Trois commenc. “.....	“.....	“
“ 14.....	“ “ “.....	Dans savane près de pelle à vapeur, voie du Trans.....	un “ “.....	“.....	Pelle à vapeur.
“ 18.....	“ “ “.....	“ “ “.....	“ “ “.....	“.....	“ “
“ 22.....	“ “ “.....	Commencement d'incendie, Transcontinental.....	Non indiqué.....	“.....	Non mentionnée.
“ 30.....	“ “ “.....	Transcontinental, à la pelle à vapeur.....	“ “.....	“.....	Pelle à vapeur.
“ 31.....	“ “ “.....	Lac Clair.....	“ “.....	“.....	Locomotive,

Juillet 17.....	Riordan Paper Coy.....	Rang 4 Clyde.....	1-2 acre carré dans abatis	Aucun.....	Non mentionnée.
“ 18.....	“ “ “.....	Canton “.....	1 acre carré.....	150 billots d'épinette.....	“ “
“ 20.....	“ “ “.....	Grand Lac Caché.....	Commencement d'incendie	Non mentionné.....	La foudre.
“ 22.....	“ “ “.....	Lac près du Lac Labelle.....	Non indiquée.....	Non indiqué.....	Non mentionnée.
“ 30.....	“ “ “.....	Lac des Mauves.....	42 par 5 acres.....	Non évalué.....	“ “
“ 1.....	Wayagamack Pulp & Paper Co.....	Voie du Transcontinental.....	Petit feu.....	Peu de chose.....	“ “
“ 6.....	“.....	Entre résidence 40 et 41 Trans.....	Commencement d'incendie	Aucun.....	Non indiquée.
“ 7.....	“.....	“ “ 39 et 40.....	“ “	“.....	“ “
“ 10.....	“.....	Entre scierie Kent et petite résidence 37 Trans.....	Petit feu.....	“.....	“ “
“ 14.....	“.....	Voie Transcontinental.....	Commencement d'incendie	“.....	Locomotive.
“ 19.....	“.....	Près de résidence 35.....	Petit feu.....	“.....	Feu de camp.
Août 14.....	Charlemagne & Lac Oua-reau Lumber Co.....	Lac Archambault.....	2 acres carrés.....	Non évalué.....	Pêcheurs.
“ 14.....	Laurentide Paper Co.....	Petit Lac Clair.....	2 commenc. d'incendie...	Aucun.....	Non indiquée.
“ 30.....	“ “.....	Lac Sauvage.....	Rien.....	“.....	Feu de camp laissé par des pêcheurs.
“ 26.....	Charlemagne & Lac Oua-reau Lumber Co.....	Lac Pembina.....	Commencement d'incendie	Pas de dommage.....	Non indiquée.
“ 9.....	Riordan Paper Co.....	Lac Labelle près du lac Mocassin	$\frac{1}{2}$ mille de longueur environ, $\frac{1}{4}$ de largeur.....	500 billots.....	La foudre.
“ 11-12-13.....	“ “.....	Lac Cimon.....	1 acre carré.....	14 merisiers, 17 épinettes.	Des pêcheurs.
“ 26 à 28.....	“ “.....	Rivière Rouge canton Clyde...	4 acres par 2.....	400 arbres de 9 pouces en montant.....	La foudre.
“ 27.....	Belgo Canadian P. & P. Co.	Voie du Transcontinental.....	Commenc. d'incendie.....	Aucun.....	Pelle à vapeur.
“ 1er.....	“.....	“ “.....	“.....	“.....	“

DISTRICT No 2.—*Suite.*

Incendies sur les terres sous licences.—Saison 1911.

Date.	Noms des concessionnaires.	Localité.	Etendue de terrain incendié.	Domage causé.	Origine.
Juillet 11.....	“ .....	Rivière St-Maurice. ....	Feu de camp non éteint ..	“ .....	Feu de camps.
“ 23.....	“ .....	Lac Clair .....	Commenc. d'incendie.....	“ .....	Locomotive No 19.
“ 24.....	“ .....	“ .....	“ .....	“ .....	Locomotive No 15.
“ 26.....	“ .....	“ .....	“ .....	“ .....	Pelle à vapeur.
“ 27.....	“ .....	“ .....	“ .....	“ .....	“
“ 31.....	“ .....	“ .....	“ .....	“ .....	“
“ 28.....	Power & Calvin .....	Entre “Pit” 213 et Lac Clair..	4 commencements d'incendie le long du ch. de fer	“ .....	Locomotive.
“ 31.....	“ .....	“ .....	3 commenc. d'incendie.....	“ .....	“
“ 1er.....	Wayagamack Pulp & Paper Co.....	Voie du Trans. près Gatineau...	Petit feu.....	Non mentionné.....	Feu de camp négligé
“ 2.....	“ .....	Entre Jackson “Pit” & Gatineau	Commenc. d'incendie.....	Aucun.....	Non indiquée.
“ 6.....	“ .....	Rivière Pitch Pine.....	“ .....	“ .....	Cendres de locom.
“ 27.....	“ .....	Entre scierie et Pit. 232.....	“ .....	Non indiqué.....	Non mentionnée.
“ 10.....	Riordan Paper Co.....	Lac Cimon “Pit” Cut.....	“ .....	Pas de détails .....	Pas de détails.
“ 12.....	“ .....	“ .....	“ .....	“ .....	“



"	13.	"	"	"	"	"	"	"
"	26.	"	"	"	"	"	"	"
"	27.	"	"	"	"	"	"	"
"	28.	"	"	"	"	4 acres sur 2 acres.	400 billots brûlés.	"
Sept.	14.	Riordan Paper Co.	Lac Vert.	Aucun détail.	Pas de détail.	Pas de détail.	Pas de détails.	
"	4.	"	Rivière Cachée.	"	"	"	"	
"	15.	"	Lac Tremblant.	Pas mentionnée.	Incendie dans les savanes à bleuets.	"	"	
"	15.	Laurentide Paper Co.	Entre le Lac Sauvage et Lac Sawan.	Commencement d'incendie	Pas mentionné.	Feu pour chasser les mouches.		
"	5.	Belgo Canadian P. & P. Co.	Transcontinental.	"	"	Pelle à vapeur.		
"	8.	"	Rapides Weymontachinque et rivière Manouan.	"	Aucun.	Bout de cigare.		
"	9.	"	Lac Clair et Manouan.	Incendie peu considérable.	Pas de détails.	Pas de détails.		
"	14.	"	Voie du Transcontinental.	Commencement d'incendie	Aucun.	Pelle à vapeur.		
"	22.	"	Lac Clair.	"	"	Bout de cigar.		
"	23.	"	Voie du Transcontinental.	"	"	Pelle à vapeur.		
"	6.	"	"	"	"	"		
"	11.	"	"	"	"	"		
"	14.	"	"	"	"	"		
"	23.	"	"	"	"	"		
"	5.	Wayagamack Pulp & Paper Co.	Coucoucache.	Aucun détail.	Pas de détail.	Locomotive.		
"	28.	"	Résidence No 32 Trans. Ry.	Commencement d'incendie	"	On suppose que c'est un chemineau.		

DISTRICT No 2.—*Suite.*

Incendies sur les terres sous licences.—Saison 1911.

Date.	Noms des concessionnaires.	Localité.	Etendue de terrain incendié.	Domage causé.	Origine.
Sept. 9.....	Power & Calvin.....	Transcontinental Ry, 209e mfile.	Commencement d'incendie	Aucun.....	Locomotive.
“ 11. ....	“ “ .....	Transcontinental Ry, 208e mille.	“ “ “	“ .....	“ “
“ 9.....	Wayagamack Pulp & Paper Co.....	Transcontinental près du camp Walter.....	Incendie peu considérable.	“ .....	Feu de campement négligé.
“ 15.....	“ “ .....	Entre la résidence 40 et la rivière de la Montagne.....	Pas mentionnée.....	Pas mentionné.....	Train de sable.
“ 21.....	“ “ .....	Entre le camp McCarthy et Lac Mooser 244e mille.....	Incendie peu considérable.	Quelques dormants de chemin de fer.....	Pas mentionnée.
Oct. 18.....	Riordan Paper Co.....	Petite Rivière Lac Tremblant.....	“ “ “	Pas de détails.....	Pas de détails.
“ 1er.....	Price Bros & Co. Ltd.....	Lac à la Carpe.....	Petit feu.....	“ “ .....	“ “
“ 9.....	“ “ .....	Lac Sawin.....	“ “ .....	“ “ .....	“ “
“ 9.....	Price Bros & Co. Ltd.....	Entre Lac Sauvage et Lac Sawin.	Commencement d'incendie	Aucun.....	Feu des chasseurs négligé.
“ 14.....	Belgo Canadian Pulp & Paper Co.....	Voie du Transcontinental .....	“ “ .....	“ .....	Pas mentionnée.
“ 1er.....	“ .....	“ “ .....	“ “ .....	“ .....	Pelle à vapeur.

" 2.....	" .....	" " .....	" " .....	" .....	" .....	" .....
" 9.....	" .....	" " .....	" " .....	" .....	" .....	" .....
" 10.....	" .....	Entre Manouan et Lac Clair....	" " .....	" .....	Aucun dommage.....	Bout de cigare.
" 14.....	" .....	Voie du Transcontinental .....	" " .....	" .....	" .....	Pelle à vapeur.
" 15.....	" .....	" " .....	" " .....	" .....	" .....	" .....
" 17.....	" .....	" " .....	" " .....	" .....	" .....	" .....
" 17.....	Church & Fee.....	Rivière Rouge.....	1½ mille de long sur ¼ mille de large, tout vieux brûlé.....	8,000 billots.....	Provenant de Riordan Co.	
" 16.....	C. W. Mullen.....	Canton Denoue.....	Commencement d'incendie	Aucun.....	Pas de détails.	

DISTRICT No 3.

Turner Lumber Co.....	Un mille au sud de la station Triton.....	Pas mentionnée .....	Vieux brûlé.....	On suppose que ce sont des employés de chemin de fer brûlant des vieux déchets.
-----------------------	--	----------------------	------------------	---

DISTRICT No 4.

Juin 25-28....	Terres de la Couronne....	Environ 5 milles au nord-ouest du village Pontecôte, près de La Chûte.....	2 milles sur 1 mille.....	\$250.00, 1 camp brûlé....	On suppose que ce sont des pêcheurs.
----------------	---------------------------	--	---------------------------	----------------------------	---

DISTRICT No. 5.

Incendies sur les terres sous licences.—Saison 1911.

Date.	Noms des concessionnaires.	Localité.	Etendue de terrain incendié.	Domage causé.	Origine.
Mai 14.....	Guelph Patent Cask Co...	Ditton.....	Incendie peu considérable	Aucun.....	Pas mentionnée.
“ 15.....	“ “ “ .....	Lots 27, 28, 29 et 30, 2e rang.....	.....	“ .....	“ .....
“ 17.....	“ “ “ .....	5 et 12, 8e rang, Ditton, Chesham.....	Vieux brûlé.....	Peu considérable.....	Inconnue.
“ 22.....	“ “ “ .....	4 et 10, 8e rang, Ditton, Chesham.....	“ .....	“ .....	“ .....
“ 23.....	“ “ “ .....	1 et 11, 8e rang, Ditton, Chesham.....	“ .....	“ .....	Feux de colons.
“ 30.....	“ “ “ .....	4e rang, Ditton, Chesham.....	“ .....	Aucun.....	“ “ .....
“ 15.....	Trust & Guarantee Co.....	Chemin de colonisation du gouvernement.....	½ mille de chaque côté du chemin.....	Pas évalué.....	Inconnue.
“ 23.....	“ “ “ .....	Chemin de colonisation du gouvernement.....	10 acres de chaque côté du chemin.....	“ .....	On suppose être des ouvriers du Transcontinental.
“ 11.....	Rivière-Ouelle, Pulp & Lumber Co.....	Canton Fournier.....	Commencement d'incendie	Aucun.....	Pelle à vapeur.
“ 15.....	“ “ “ .....	“ .....	“ “ .....	“ .....	“ .....
“ 17.....	“ “ “ .....	“ .....	“ “ .....	“ .....	“ .....
“ 19.....	“ “ “ .....	“ .....	Incendie peu considérable	“ .....	Pas mentionnée

“ 20.....	“ “ .....	“ .....	Commencement d'incendie	“ .....	Pelle à vapeur-
“ 23.....	“ “ .....	“ .....	17 acres.....	Pas évalué. ....	“
“ 4-27.....	Lake Megantic Pulp Co.	Canton Woburn.....	Vieux brûlé et terrain privé.....	Aucun.....	Colons.
“ 17.....	Trust & Guarantee Co ...	En arrière de St-Alexandre.....	Incendie peu considérable le long du chemin du gouvernement.. .....	Aucun de mentionné.....	Inconnue.
“ 12-13.....	“ “ “ .....	Rivière Fourchue.....	200 acres.....	600 arbres brûlés.....	Colons.
“ 13.....	“ “ “ .....	Le long du chemin du gouverne- ment, lot 27, rang A. Parc.....	700 pieds.....	Pas évalué.....	Inconnue.
“ S.....	Brompton Pulp & Paper C	Rang 3, lot 7, canton Coloraine.	3 acres.....	3 cordes de bois brûlés..	Prospecteurs.
“ 28.....	“ “ .....	Lots 29-30-31, rang 8 et 9 d'Ad- stock .....	Pas de détails.....	300 cordes de bois brû- lées.....	Colons.
“ 23.....	“ “ .....	2-3-4-5 rang 3, N.-est Whitton..	5 acres bois vert—21 acres dans le vieux brûlé.....	117 cordes de bois brûlées.	Inconnue.
“ 23.....	John Fenderson & Co....	Canton Pineault—branche nord.	Pas de détails.....	Pas de détails.....	Pas mentionnée.
“ 24.....	“ “ “ .....	Rivière La Loutre, lots 22, 23, 24, 25, 26 et 27.....	“ “ .....	“ “ .....	“ “
“ 25.....	“ “ “ .....	“ .....	“ “ .....	“ “ .....	“ “
“ 26.....	“ “ “ .....	“ .....	“ “ .....	“ “ .....	“ “
“ 27.....	“ “ “ .....	“ .....	“ “ .....	“ “ .....	“ “
“ 28.....	“ “ “ .....	“ .....	“ “ .....	“ “ .....	“ “
“ 29.....	“ “ “ .....	“ .....	“ “ .....	“ “ .....	“ “
“ 30.....	“ “ “ .....	Rivière Amqui.....	“ “ .....	“ “ .....	“ “
“ 31.....	“ “ “ .....	“ “ .....	“ “ .....	“ “ .....	“ “

DISTRICT No 5.—*Suite.*

Incendies sur les terres sous licences.—Saison 1911.

Date.	Noms des concessionnaires.	Localité.	Etendue de terrain incendié.	Domage causé.	Origine.
Mai 15.....	Price Bros Co. Ltd . . . .	4ème rang Nord-Ouest Armagh..	68 acres sur 12 acres.....	Pas mentionné.....	Colons.
Juin 8.....	Donald Fraser & Sons....	Lac Long.....	Commencement d'incendie	Aucun.....	Pas mentionnée.
“ 19.....	“ “ . . . .	Lac Sutherland.....	Incendie peu considérable	Pas mentionné.....	Pêcheurs.
“ 25-28 . . . .	Riv. Ouelle Pulp & L. Co.	Canton Ashford.....	547 acres petit bois.....	5229 épinettes et sapins..	Inconnue.
“ 22.....	“ “ “ . . . .	Entre les poteaux 110 à 118.....	Incendie peu considérable	Aucun.....	Pelle à vapeur.
“ 10.....	“ “ “ . . . .	Canton Fournier.....	“ “ “ . . . .	“ . . . . .	“ “
“ 15.....	Price Bros & Co. Ltd....	Canton Beaubien.....	Pas de détails.....	“ . . . . .	Pas mentionnée.
“ 1.....	John Fenderson & Co....	Branche nord et rivière Amqui..	“ . . . . .	“ . . . . .	“ “
“ 2.....	“ “ “ . . . .	Rivière La Loure etc.....	“ . . . . .	“ . . . . .	“ “
“ 3.....	“ “ “ . . . .	“ “ . . . . .	“ . . . . .	“ . . . . .	“ “
“ 4.....	“ “ “ . . . .	“ “ . . . . .	“ . . . . .	“ . . . . .	“ “
“ 5.....	“ “ “ . . . .	“ “ . . . . .	“ . . . . .	“ . . . . .	“ “
“ 6.....	“ “ “ . . . .	“ “ . . . . .	“ . . . . .	“ . . . . .	“ “
“ 11.....	“ “ “ . . . .	Canton Lepage, No 34, rang 4..	“ . . . . .	“ . . . . .	“ “
“ 12.....	“ “ “ . . . .	“ “ “ 34, rang 5..	“ . . . . .	“ . . . . .	“ “

" 13.	" " "	Canton Lepage.....	" .....	" .....	" .....
" 14.	" " "	" " No 18 A.....	" .....	" .....	" "
" 15.	" " "	Canton Nentayé No 7 M.....	" .....	" .....	" "
Juillet 6	" " "	Lac Amqui.....	Pas mentionnée.....	Pas mentionné.....	" "
" 29.	" " "	Branche nord de la rivière La Lcutre.....	" " .....	" " .....	" "
Août 12	River Ouelle P. & Lbr Co.	Petite rivière Ouelle—Lots 8 et 9, Rg. 2 Garneau et 8 et 9 Rg. 1 Garneau.....	3 acres.....	490 arbres.....	Colons.
" 21.	The F. et M. Lumber Co.	Lac des Roches.....	500 pieds.....	Aucun.....	Pas mentionnée.
" 11.	Donald Fraser & Sons....	Canton Robertson près de Pack- ington .....	Pas de détails .....	" .....	" "
" 18.	" " "	Canton Robertson Rg. 2.....	Incendie peu considérable.	" .....	" "
" 28.	" " "	" " " .....	" " " .....	" .....	" "
" 21.	Riv. Ouelle Pulp & L. Co.	No 26—2ème Rg. Lafontaine....	Pas mentionnée.....	2 camps.....	Inconnue.
" 25.	" " "	Pas mentionnée.....	" " .....	Aucun.....	Pelle à vapeur.

## APPENDICE No 23

## RAPPORT CONCERNANT LE PARC NATIONAL DES LAURENTIENNES

*Monsieur le ministre,*

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'an dernier.

Tel qu'il appert par l'état officiel des recettes de l'année fiscale, les revenus provenant du parc se sont bien maintenus ; ils s'élevaient à la somme de \$5,323.56, ce qui est satisfaisant.

La grande quantité d'animaux à fourrure, qui se trouvent dans le parc, constitue une grande tentation pour les trappeurs et on en a surpris plusieurs qui ont été mis à l'amende pour les infractions qu'ils avaient commises. On a aussi puni de la même manière plusieurs cas d'empiètement.

Nous avons eu de suite deux printemps propices et il me fait plaisir de déclarer qu'il y a une grande quantité de perdrix.

La pêche, cette année, n'a été qu'assez bonne et inférieure à la moyenne, par suite des basses eaux continues et, par conséquent, chaudes. Ce n'est que vers le milieu de septembre qu'il s'est fait de bonnes prises.

J'ai encore le plaisir de dire qu'il ne s'est déclaré aucun incendie dans le parc, ce qui parle hautement en faveur de ceux qui ont fait la patrouille et démontre la vigilance qu'ont exercée les visiteurs. Bien que nous ayons averti les gardiens de surveiller attentivement les arbres pour voir s'ils n'y découvriraient pas des insectes nuisibles, nous n'avons reçu aucun rapport indiquant qu'on en ait découvert ; on doit en conclure que nos hivers rigoureux constituent un remède préventif efficace contre ces habitants non désirables de la forêt. Lors de mes voyages d'inspection, je n'ai remarqué aucun arbre qui souffrit de ces insectes, dans les bassins des rivières que j'ai visités.

Les bâtisses du gouvernement sont toutes en bon état. On a trouvé que le système de construire de petites cabanes ici et là, à des endroits convenables, donnait satisfaction et l'on construit actuellement deux cabanes de ce genre sur la rivière Jacques-Cartier, en bas des Fourches : il en faudra construire une autre, près de l'angle sud-ouest du parc, sur la même rivière. On a décidé, par suite de l'augmentation des demandes de permis de chasser, de



---

---

construire une maison au Lac Noël ; les dimensions en seront de 25 x 15, avec une cloison dans le milieu, de sorte que deux groupes différents puissent être logés en même temps. On restaurera la cabane de petit Lac à l'Epaule et on construira aussi une étable, avec le bois qui est sous la main et préparé. Des bateaux seront placés sur les lacs Hélène, au Foin, des Roches, et le petit Lac à l'Epaule, le printemps prochain. L'on mettra aussi en ordre, en même temps la partie supérieure du chemin qui conduit au Grand lac Jacques-Cartier. De la sorte, notre public n'aura aucune raison de se plaindre qu'il n'a pas toutes les commodités qu'il faut.

Les rapports que les gardiens envoient, chaque mois, indiquent tous que le nombre des orignaux augmente. Ainsi, je remarque dans le rapport d'un gardien, qu'il a vu, un jour, un groupe de six orignaux. Un tel état de chose est absolument satisfaisant. Je regrette de dire que, pour ce qui est du caribou, je ne puis faire la même remarque. Le nombre des loups augmentant, cette espèce précieuse de gros gibier diminue certainement et tous les chasseurs demandent l'extermination des loups.

L'ennui que les castors causent aux clubs prend des proportions considérables : ces animaux sont maintenant en si grand nombre qu'en plusieurs endroits, la pêche est nulle et qu'on ne pourra y trouver du poisson avant plusieurs années. Bien plus, les castors ont construit des barrages dans un nombre, toujours de plus en plus grand, de lacs, et la chasse y est devenue impossible dans tous les environs. Nous devons cependant, reconnaître que les castors sont d'excellents ingénieurs pour l'accumulation de l'eau, car il y a, actuellement, dans le parc, au moins 15% de plus d'eau qu'il y en avait, il y a dix ans, par suite des travaux qu'ils ont faits. Je suis, cependant, d'opinion que nous pourrions fort bien permettre, tout en soumettant la chose à une surveillance très soignée, la capture de castors sur les lacs et les rivières qui sont loués là où ils sont évidemment une cause de destruction pour le poisson et le gibier. Avec la grande étendue de terrains que nous possédons à l'intérieur, il n'y a aucun danger que ces animaux ne redeviennent jamais rares.

Les affaires du parc ont augmenté notablement, pendant les dernières années. Comme question de fait, il nous faut une subvention annuelle plus considérable pour rencontrer les dépenses qu'entraîne l'état de choses actuel et pour organiser une patrouille aussi efficace que possible tout autour des lisières du parc. Cette réserve constitue un bien très précieux et mérite qu'on dépense un peu plus d'argent pour sa conservation, car l'avantage immédiat qu'il constitue pour tous les clubs, qui se trouvent éloignés ou voisins du parc, est maintenant indiscutable.

J'en arrive maintenant à la question du loup des bois dans le parc : il me fait peine d'être obligé de déclarer que ce fléau semble augmenter rapidement. On m'a parlé d'un groupe d'au moins douze (12) de ces animaux, qui a été vu dans la partie nord-ouest ; plusieurs chasseurs les ont vus, il n'y a pas longtemps. On les a aussi vus chassant le caribou dans les lacs et les chasseurs rapportent souvent les avoir entendu hurler dans le voisinage de leur campement, pendant la nuit.

J'ai discuté la chose avec plusieurs chasseurs et tous, sans exception, ont déclaré qu'ils étaient prêts à aider le gouvernement dans les efforts qu'il fera pour se débarrasser de ces bêtes. Les clubs sont prêts à ajouter un bonus à la prime du gouvernement, qui n'est que de \$15.00 pour chaque loup exterminé (ce qui n'est pas suffisant pour induire qui que ce soit à dépenser son temps à chasser ou à capturer ces bêtes); ce bonus, à lui seul, nous vaudra, j'en suis sûr, la destruction de quelques loups, avant le printemps prochain.

Le département étudie ce problème et essaiera certainement d'adopter un plan défini, aussitôt qu'il verra qu'il est dans la bonne voie. Il ne peut être question de prendre les loups au piège, ils sont trop rusés ; le poison pourrait, sans doute en tuer quelques-uns, mais l'on hésite à se servir de ce moyen : en tous cas, l'on ne pourrait détruire que très peu de loups par cet expédient, qui a été essayé plusieurs fois et n'a, en définitive, jamais réussi. Lorsqu'il y a une bonne épaisseur de neige molle, plusieurs hommes pourraient, je crois, aller rencontrer un groupe de loups et l'exterminer, mais il est rare que les choses se trouvent dans un état aussi favorable et, le seraient-elles, que les hommes pourraient ne pas être à l'endroit qu'il faut.

Le gouvernement recevra avec plaisir toute aide que les clubs peuvent lui donner pour la solution de cette importante question et fera tout son possible pour débarrasser la région de ces animaux nuisibles ; mais que tous comprennent clairement qu'il est excessivement difficile de les exterminer complètement ou même d'en réduire notablement le nombre.

Pendant la dernière saison, nous avons accordé 110 permis de pêche et 92 permis de chasse.

Son Excellence Lord Grey a fait une visite au parc, en septembre ; bien que son guide, Thomas Fortin, l'inspecteur du parc, lui ait donné plusieurs chances de tuer du gros gibier, le gouverneur-général s'est contenté (comme le font d'autres chasseurs) d'observer les mouvements des animaux et s'est abstenu de tirer sur eux. Son Excellence, dans un discours prononcé un peu plus tard, à Montréal, a fait quelques remarques très élogieuses et, qu'il me soit permis de le dire, très méritées, au sujet de cet homme remarquable.

---

---

De plus Son Excellence ayant fait certaines remarques dans le registre tenu à la maison de chasse du Parc concernant ce dernier, je crois devoir en produire ici la copie :

“ Je désire remercier le gouvernement provincial de Québec, qui m'a donné l'occasion de visiter, comme son hôte, le Parc National des Laurentides ; j'aime aussi à témoigner du grand plaisir que m'a procuré tout ce que j'y ai vu et tout ce que j'y ai fait, ainsi que du regret de n'avoir pu y rester plus longtemps.

“ J'aimerais aussi féliciter le gouvernement de la bonne fortune qu'il a eue de pouvoir s'assurer les services d'un garde forestier tel que M. Thomas Fortin, dont le caractère aimable, l'expérience sans pareille et le charme personnel en font un compagnon précieux

“ Qu'il me soit aussi permis d'ajouter des félicitations sur la sagesse de cette politique d'établir une aussi grande réserve, pour la protection des diverses espèces d'animaux sauvages, dont la race serait exposée à s'éteindre, et comme endroit de repos, de délassément et de récréation pour ceux qui aiment le calme des solitudes sauvages. ”

(Signé)

GREY.

9 septembre, 1911. ”

Humblement soumis,

W. C. J. HALL,  
*Surintendant,*

Québec, nov. 1911.

## APPENDICE No 24

ETAT des dépenses encourues pour le service des arpentages comprenant les crédits réguliers, les mandats spéciaux et les crédits supplémentaires, depuis la date de la Confédération jusqu'au 30 juin 1911.

EXERCICES	Crédits réguliers.	Mandats spéciaux.	Crédits supplémentaires.	Totaux.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
30 juin 1868.....	7,647 29			7,647 29
30 juin 1869.....	12,077 38	10,000 00		22,077 38
1869-70.....	29,593 38			29,593 38
1870-71.....	24,000 00			24,000 00
1871-72.....	24,000 00			24,000 00
1872-73.....	24,000 00	2,633 48		26,633 48
1873-74.....	22,000 00			22,000 00
1874-75.....	24,000 00			24,000 00
1875-76.....	30,500 00			30,500 00
1876-77.....	17,500 00			17,500 00
1877-78.....	22,361 13			22,361 13
1878-79.....	17,170 62			17,170 62
1879-80.....	20,000 00	9,100 00		29,100 00
1880-81.....	25,000 00			25,000 00
1881-82.....	41,960 00	14,000 00		55,960 00
1882-83.....	40,000 00			40,000 00
1883-84.....	40,000 00			40,000 00
1884-85.....	30,000 00			30,000 00
1885-86.....	30,000 00			30,000 00
1886-87.....	30,000 00		8,600 00	38,600 00
1887-88.....	52,844 93			52,844 93
1888-89.....	50,000 00			50,000 00
889-90.....	45,000 00			45,000 00
1890-91.....	45,500 00		19,000 00	64,500 00

APPENDICE No 24.—*Suite.*

ETAT des dépenses encourues pour le service des arpentages comprenant les crédits réguliers, les mandats spéciaux et les crédits supplémentaires, depuis la date de la Confédération jusqu'au 30 juin 1911.

EXERCICES	Crédits réguliers.	Mandats spéciaux.	Crédits supplémentaires.	Totaux.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1891-92.....	36,256 41	.....	80,000 00	116,256 41
1892-93.....	40,000 00	.....	.....	40,000 00
1893-94.....	26,000 00	.....	12,000 00	38,000 00
1894-95.....	20,000 00	6,000 00	.....	26,000 00
1895-96.....	25,000 00	.....	15,000 00	40,000 00
1896-97.....	27,000 00	25,654 95	13,000 00	65,654 95
1897-98.....	40,000 00	.....	.....	40,000 00
1898-99.....	20,000 00	17,743 00	.....	37,743 00
1899-1900.....	25,000 00	12,855 00	.....	37,855 00
1900-01.....	35,000 00	13,000 00	.....	48,000 00
1901-02.....	25,000 00	.....	.....	25,000 00
1902-03.....	55,000 00	.....	.....	55,000 00
1903-04.....	45,000 00	.....	.....	45,000 00
1904-05.....	40,000 00	.....	.....	40,000 00
1905-06.....	40,000 00	2,000 00	.....	42,000 00
1906-07.....	40,000 00	15,000 00	.....	55,000 00
1907-08.....	75,000 00	25,000 00	.....	100,000 00
1908-09.....	75,000 00	25,000 00	.....	100,000 00
1909-10.....	100,000 00	.....	.....	100,000 00
1910-11.....	80,000 00	5,000 00	.....	85,000 00

J. H. BOISVERT,  
*Comptable.*

E. E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

Département des Terres et Forêts,  
Québec, 30 juin 1911.

## APPENDICE No 25.

ETAT général des sommes payées pour les arpentages terminés et pour ceux en cours d'exécution, du 1er juillet 1910 au 30 juin 1911.

Arpenteurs.	Nature de l'opération.	Montant.
Barnard, James. ....	Cabano, subdivision de lots à bâtir dans le canton. ....	\$ 579 89
do .....	Belleau et Desaulniers, levés de lacs et rivières dans les cantons. ....	800 00
Bélangier, H .....	Côte Nord, salaire comme assistant de l'arpenteur George Leclerc. ....	89 50
Bourget, C. A. ....	Albert, Bergeronnes, Pontgravé et Langevin, opérations d'arpentage dans les cantons. ....	803 89
do .....	Pontgravé, copie du plan du canton. ....	5 00
Bourgeault, A. ....	Dionne, Casgrain, Lafontaine et Garneau, renouvellement d'arpentage de partie des cantons. ....	3,000 00
Bourgeois, J. ....	Grande Cascapédia, levé de certains tributaires de la. ....	2,155 70
Boivin, Elzéar. ....	Village Grande Baie, arpentage et rapport sur certains lots du. ....	58 00
Chandler, H. A. ....	Provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick, renouvellement d'arpentage de partie de la ligne interprovinciale des. ....	850 00
DeCourval, L. P. ....	Territoire de l'Abitibi, lotissement de certains cantons du. .	6,875 18
DuTremblay, Arthur. ....	Trécesson, Figuery, Dalquier, etc., lotissement des cantons.	5,532 44
DuTremblay, P. P. V. ....	Lotissement dans certains cantons du territoire d'Abitibi. .	1,991 00
Fafard, F. X. ....	Chavigny et Marmier, vérification d'arpentage dans les cantons. ....	74 40
Fafard & Roy. ....	Landrienne, Barraute, etc., lotissement dans les cantons. .	6,800 00
do .....	Figuery, Dalquier et Villemontel, inspection dans les cantons.	2,787 30
Genest, A. T. ....	Privat et Launay, territoire de l'Abitibi, inspection de partie des cantons. ....	2,444 85
Genest, A. A. ....	Rivière Rimouski, construction du plan de la. ....	102 50
Girard, J. E. ....	Newport, Casupsoull, Mousseau et Douglastown, inspection d'arpentage dans les cantons. ....	394 15
Houde, J. H. ....	Provinces de Québec et Nouveau-Brunswick, renouvellement d'arpentage de partie de la ligne interprovinciale entre les. ....	455 60
do .....	Botsford, lotissement de partie du canton. ....	575 00

APPENDICE No 25.—*Suite.*

ETAT général des sommes payées pour les arpentages terminés et pour ceux en cours d'exécution, du 1er juillet 1910 au 30 juin 1911.—*Suite.*

Arpenteurs.	Nature de l'opération.	Montant.
Joncas, A. E.....	Côte Nord, dépenses <i>re</i> divers arpentages sur la.....	\$1,305 90
Laberge, Elzéar.....	Auclair, lotissement de partie du canton.....	700 00
do.....	Seigneurie de Témiscouata et les terres de la couronne, renouvellement d'arpentage de partie de la ligne entre..	1,400 00
Lacoursière, J. O.....	Haut St-Maurice, levés de lacs et rivières dans le.....	5,298 52
Lamarre, A.....	Taché, lotissement de partie du canton.....	800 00
do.....	Otis, établissement de la limite Sud-Est du canton.....	200 00
Lemoine, C. E.....	Languedoc, La Reine, Roquemaure, etc., lotissement de partie des cantons.....	5,500 00
do.....	Comté de Pontiac, levés de lacs et rivières dans le.....	130 00
Larue, C. A.....	Whitton, renouvellement de l'arpentage de partie du canton.	668 00
Lepage, C. S.....	Romieu et Rouillard, lotissement de partie des cantons....	1,100 00
do.....	Landrienne, La Corne et La Motte, lotissement de partie des cantons.....	3,500 00
Leclerc, Geo.....	Côte Nord, Golfe St-Laurent, arpentage sur la.....	1,593 95
do.....	Rivière Péribonka, levé de certains affluents de.....	400 00
Leclerc, C. F.....	Newport, lotissement de partie du canton.....	200 00
Maltais, Jean.....	Péribonka, levé de certains affluents de la rivière et de lacs.....	800 00
Mill, D. W.....	Nouvelle, renouvellement d'arpentage de partie du canton..	1,256 46
do.....	Whitton, Casgrain et Dionne, inspection d'arpentage dans les cantons.....	1,611 23
Martin, J. A.....	Fracy, arpentage dans le premier rang du canton.....	141 60
Malouin, Paul.....	Péribonka, levé de certains affluents de la rivière.....	600 00
O'Sullivan, Henry.....	Thorne, Chloridorme, Ware et Fabre, inspection d'arpentage.	1,212 66
do.....	Rivières Croche et Ouiatchouan, levé des.....	375 28
Piton, E. H. N.....	Haut St-Maurice et Petit Rocher, levé de lacs et rivières...	2,135 34
Pagé, F.....	Chloridorme et Aylwin, subdivision dans les cantons.....	202 43
do.....	Barraute, Fiedmont, lotissement de partie des cantons....	2,000 00

APPENDICE No 25.—*Suite.*

ÉTAT général des sommes payées pour les arpentages terminés et pour ceux en cours d'exécution, du 1er juillet 1910 au 30 juin 1911.—*Suite.*

Arpenteurs.	Nature de l'opération.	Montant.
Roy, Geo. P.....	Barraute, Fiedmont, Courville, etc., établissement de lignes centrales et extérieures dans les cantons.....	\$4,000 00
Ross, R. J.....	Standon, lotissement de partie du canton.....	522 45
Roy, J. M.....	Côte Nord, opérations d'arpentage sur la.....	500 00
Stein, L.....	Malhio', lotissement de partie du canton.....	2,093 63
Sullivan, A. W.....	McKenzie, levé du lac Bourbeau dans le canton.....	325 00
Simard, T.....	Latulipe, subdivision en lots à bâtir du village.....	468 87
do .....	Guerin, lotissement de partie du canton .....	200 00
do .....	Pontiac comté, levé de lacs et rivières dans le.....	2,378 28
do .....	Territoire de l'Abitibi, vérification d'arpentage dans certains cantons du.....	3,200 00
Sirois, J. E .....	Bungay et Chabot, copie de plan et notes d'arpentage des cantons.....	25 00
Talbot, P. C .....	Examen de plans et notes d'arpentage de George Leclerc et de ceux de la subdivision des lots 20 à 25 du Xe rang d'Aylwin et préparation de spécification, etc.....	715 00
Tremblay, Wm.....	Shipsaw et Péribonka, inspection d'arpentage de partie des rivières.....	500 00
Jobin, Paul .....	Copie du plan du fleuve St-Laurent à St-Régis .....	66 00
Gastonguay, J. P.....	Aumond, renouvellement d'arpentage de partie du canton..	500 00
		<b>\$85,000 00</b>

J.-H. BOISVERT,  
*Comptable.*

E.-E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

Département des Terres et Forêts.

Québec, 30 juin 1911.



APPENDICE No 26.

7 TABLEAU des opérations d'arpentage définitivement acceptées pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1911.

Arpenteurs.	Localité, genre d'opérations.	Coût.	Superficie du terrain divisé.
Stein, L. ....	Canton Malhiot—Lotissement de partie du .....	\$ 1,993 65	2,504
Barnard, J. ....	Canton Cabano—Subdivision de lots à bâtir dans le .....	929 89	
Ross, R. J. ....	Canton Standon—Renouvellement d'arpentage de partie du .....	926 40	
Leclerc, Geo. ....	Côte Nord—Opérations d'arpentage sur la .....	1,329 45	1,610
Pagé, F. ....	Canton Chloridorme—Division de partie du .....	612 13	1,611
Pagé, F. ....	Canton Aylwin—Division en lots à bâtir de partie des lots 20 à 25, rang X du .....	480 55	
Lemoine, C. E. ....	Canton Latulipe—Inspection d'arpentage de partie du .....	924 00	
Lemoine, C. E. ....	Comté de Pontiac—Levés de lacs et rivières .....	1,217 36	
Piton, E. H. N. ....	Rivières Wabano et Petit Rocher—Levé des .....	3,991 84	
Joncas, A. E. ....	Côte Nord—Explorations et frais d'arpentage .....	2,055 90	
Sullivan, A. W. ....	Lac Bourbeau—Levé du .....	850 00	
Simard, T. ....	Comté de Pontiac—Levés de lacs et rivières dans le .....	2,978 28	
Simard, T. ....	Canton Latulipe—Division de lots de village .....	618 87	
Simard, T. ....	Cantons Languedoc, Landrienne, Barraute—Inspection d'arpentages dans les .....	5,294 50	
Fafard & Roy .....	Cantons Landrienne, Carpentier, Courville, Barraute—Lotissement dans .....	18,621 45	134,490

TABLEAU des opérations d'arpentage définitivement acceptées pendant les 12 mois expirés le 30 juin 1911.

Arpenteurs.	Localité, genre d'opérations.	Coût.	Superficie du terrain divisé.
Fafard & Roy.....	Cantons Figuary, Dalquier, Villemontel—Inspection d'arpentage de partie des.....	2,787 30	
Bourgeois, J. ....	Grande Cascapédia—Levé d'affluents de la.....	2,155 70	
Genest, A. T.....	Canton Launay—Inspection d'arpentage de partie du.....	2,444 85	
Bourget, C. A.....	Cantons Albert et Bergeronnes—Opérations d'arpentage dans les.....	703 89	671
Houde, J. H.....	Provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick—Renouvellement de partie de la ligne limitative des.....	1,305 60	
DuTrémblay, P. P. V.....	Cantons Dalquier, Figuary, Trécesson-lotissement dans les.....	9,991 00	88,546
Mill D. W.....	Canton Nouvelle—Renouvellement d'arpentage de partie du.....	2,356 46	
		\$64,569 07	229,432

E.-E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

J. E. GIRARD,  
*Surintendant des Arpentages.*

Département des Terres et Forêts,  
Québec, 30 juin 1911.

## APPENDICE No 27

RAPPORT CONCERNANT LE RELEVÉ DE CERTAINS TRIBUTAIRES DE LA GRANDE  
CASCAPÉDIA, COMTÉ DE BONAVENTURE*Ruisseau " Lake Branch "**Monsieur le Ministre,*

L'arpentage de cette partie du ruisseau " Lake Branch ", depuis sa jonction avec la Branche au Saumon jusqu'à environ un mille en amont de Loon Lake, a été fait dans le courant du mois d'octobre 1910.

La dénivellation du plan d'eau étant en moyenne de 15 pieds par mille, le courant de ce ruisseau a une grande vitesse que j'estime être de 5 à 6 milles à l'heure.

L'exhaussement de la berge, qui est de 5 à 6 pieds, semble suffisant pour maintenir le ruisseau dans son lit lors des eaux hautes ordinaires ; moins cependant pour cette partie en amont de Loon Lake. Là, la berge est moins élevée, et les aulnes en bordure le long du ruisseau et sur une largeur assez considérable, montrent que l'eau doit couvrir ce terrain à la saison des hautes eaux.

Ce ruisseau est très bien fait pour le flottage du bois, et ce, à l'eau naturelle, sans nécessité de travaux de quai, barrage, etc.

La compagnie Montgomery a fait l'exploitation du bois, dans cette partie de la rivière, depuis quelques années ; aussi on ne trouve maintenant que du jeune bois sur ses rives ; ce bois, presque exclusivement de l'épinette et du sapin, paraît de bonne qualité. Lors de mes opérations, octobre 1910, deux chantiers—avec un personnel de 35 à 40 hommes chacun—étaient en opération sur ce ruisseau ; l'un près de la station 64, sur la rive droite, et l'autre à Loon Lake.

Le sol se compose de terre jaune et sable et le sous-sol est en gravier. Le terrain est très accidenté par coteaux, collines, etc. On voit une chaîne de montagne à une distance de  $2\frac{1}{2}$  à 3 milles vers le sud.

A certains endroits, sur ce ruisseau, on rencontre des rochers en pierre de sable rouge. La couleur de cette pierre est très riche, et sa qualité des plus

propres à la construction. Placés dans le voisinage de chemins de fer, ou communication par eau, ces rochers auraient une grande valeur.

*Ruisseau "Miner".*

Le ruisseau "Miner" diffère peu du ruisseau "Lake Branch". Approximativement mêmes rives, même vitesse de courant et même pente, soit environ 14 pieds de dénivellation par mille, d'après constatations faites sur différents points de son parcours. Il est plus grand que la partie de "Lake Branch" en amont de "Loon Lake" et son débit est beaucoup plus fort.

La compagnie Montgomery a fait l'exploitation du bois sur ce ruisseau jusqu'à une profondeur de 6 à 7 milles de "Lake Branch". Il y a là deux anciens campements, en ruines actuellement, et qui ont bien une dizaine d'années d'existence. Dans cette partie le bois est de faible dimension, je suppose une moyenne de 7 à 8 pouces de diamètre. Les essences résineuses, épinette et sapin, sont pour ainsi dire les seules que l'on trouve dans cette région; le bouleau, le cèdre et le merisier y comptent pour très peu et encore, dans les 8 à 10 premiers milles seulement; plus loin et jusqu'à la source du "Miner", il n'y a que de l'épinette et du sapin. Le bois est de la meilleure qualité et très haut, et son diamètre moyen peut être estimé à 12 pouces.

Jusqu'aux fourches du "Miner", soit 25 milles depuis son embouchure, ce ruisseau est des mieux faits pour le flottage du bois et comme pour le "Lake Branch", il n'y a aucun travail d'amélioration à faire. Il serpente à travers une vallée de 10 à 15 chaînes en largeur; les montagnes de chaque côté ne sont pas très élevées, et ce jusqu'à une distance de 16 milles de "Lake Branch". De là, les montagnes s'éloignent graduellement et la rivière entre dans une plaine très grande qui se prolonge ainsi jusqu'à sa source, et probablement au-delà. Cette plaine est la plus richement boisée que j'aie encore vue. L'épinette et le sapin sont les seuls bois qu'on y trouve, et la qualité en est des meilleures.

Plusieurs grands ruisseaux déversent leurs eaux dans le "Miner", entre autres, le "White Brook", le ruisseau "Wash-Out", et un troisième qui joint le "Miner" à la station 71 de l'arpentage de ce dernier. J'ai fait le relevé de la partie de ce ruisseau qui pourrait servir au flottage du bois.

J'ai dû clore mes opérations, sur le "Miner", à la station 226. Un gros dégel que nous avons eu à cet endroit de la rivière a rendu la marche à la raquette très difficile, et deux de mes hommes ont eu leurs raquettes complètement mises hors de service. Il m'a fallu profiter de la première gelée pour

renvoyer ces deux hommes au chantier de Montgomery, sur le "Go-A-Shore", où nous pouvions nous procurer toutes les choses nécessaires à notre expédition.

Accompagné de mon assistant, j'ai continué à remonter la rivière jusqu'à une distance d'environ  $2\frac{1}{2}$  milles en amont de la station 226. J'étais là bien près de sa source ; à certains endroits elle disparaissait presque dans les aulnes qui couvrent complètement les pointes, et j'avais beaucoup de difficultés à la retracer. J'ai constaté que sa direction générale était, à peu près, toujours la même (sud-ouest), et c'est toujours la même plaine, également bien boisée, qu'elle traverse.

A la station 226 et à  $2\frac{1}{2}$  milles en amont, j'ai plaqué des épinettes, et y ai écrit mon nom et la date de mon passage.

#### *Ruisseau Blanc ("White Brook")*

Après avoir parcouru environ 2 milles de ce ruisseau, je constatai qu'il était sinueux au point de le rendre impropre au flottage du bois. Sa direction générale est sud, sud-ouest. Il court dans cette grande plaine dont j'ai déjà parlé dans mon rapport sur le ruisseau "Miner". Le bois, épinette et sapin, est de toute beauté, tout comme sur le "Miner".

#### *Ruisseau "Wash-Out"*

Ce ruisseau qui se jette dans le "Miner" à la station 106 est, pour une distance de  $1\frac{1}{2}$  mille, tout aussi large que ce dernier. Le débit maximum de ce ruisseau, lors de la crue des eaux, est énorme comme on peut facilement le constater par les marques laissées sur les arbres, et que l'on trouve être à 10, 13 et 15 pieds au-dessus du niveau de l'eau basse. La marque de l'eau la plus haute, 15 pieds, est la plus récente ; cela se voit facilement à la fraîcheur des marques.

Jusqu'à  $1\frac{1}{2}$  mille du "Miner", la dénivellation du plan d'eau équivaut à 75 pieds par mille. En amont de station 11, le ruisseau devient beaucoup plus étroit, monte dans les coupes des montagnes et dégénère en torrent.

Toute cette partie du ruisseau, que j'ai arpentée, est bien boisée, et sur l'espace de  $1\frac{1}{2}$  mille, le flottage des billots peut se faire sans autre travail que celui de lancer le bois dans le ruisseau.

*Ruisseau à Station 71, sur la rive gauche du "Miner"*

Ce ruisseau est absolument dans les mêmes conditions que le ruisseau "Wash-Out"; même dénivellation du plan d'eau; approximativement même largeur jusqu'à  $1\frac{3}{4}$  mille du "Miner" où, il devient étroit, entre dans les montagnes et devient torrentueux; sa dénivellation est alors de 150 à 200 pieds au mille.

Le bois est de même essence que sur le ruisseau précédent, cependant on y trouve un peu de cèdre et de bouleau, mais en petite quantité.

Ce ruisseau est flottable à l'époque des eaux hautes ordinaires, sur un parcours de  $1\frac{3}{4}$  mille.

*Ruisseau "Go-A-Shore"*

Ce ruisseau qui, sur un espace d'environ un mille depuis son embouchure, était presque complètement fermé par l'amoncellement d'arbres et de débris de bois de toutes sortes, venant de la partie supérieure du ruisseau et entraînés là par la force de l'eau, a été ouvert, à grands frais, par la compagnie Montgomery durant l'été de 1909. Présentement, il est dans les mêmes conditions et offre les mêmes avantages que le "Miner" pour le transport du bois de commerce, etc.

La compagnie Montgomery a exploité le bois sur ce ruisseau jusqu'à six milles de son embouchure; au-delà, nous entrons dans la forêt vierge. Le bois, épinette, sapin, est de qualité supérieure avec un diamètre moyen de 10 à 12 pouces.

Le ruisseau "Go-A-Shore" mesure 25 milles de longueur; sa direction générale est Nord. Il coule dans les montagnes et son courant est très rapide. A  $20\frac{1}{2}$  milles de son embouchure se trouve une chute de 35 pieds. Jusqu'à cette chute le dénivèlement moyen du plan d'eau équivaut à 55 pieds par mille. En amont de cette chute le ruisseau est beaucoup plus étroit; il coule encaissé dans les rochers, et sa pente, est très raide. La différence de niveau entre sa source et le sommet de la chute—soit une distance de  $4\frac{1}{2}$  milles—est de 1400 pieds, ce qui donne une dénivellation de 300 pieds par mille. Le ruisseau prend sa source dans un bassin entre deux montagnes et presque à leurs sommets. Ces sommets, d'après des observations barométriques, plusieurs fois répétées pour en assurer l'exactitude, auraient une altitude de 3500 pieds au-dessus de la mer. Fait curieux, ils sont couverts par une épaisse couche de neige s'élevant jusqu'à la cime des arbres, ce qui, vu de loin, les fait paraître dépourvus de toute végétation.

---

Cette partie du ruisseau ne peut être utilisée pour le transport du bois. Pour la partie depuis la chute jusqu'à "Lake Branch", le flottage des billots devra se faire à l'eau naturelle, aucun barrage ou endiguement n'étant praticable.

*Ruisseau. " Six Mile Bogan "*

Je me suis rendu au ruisseau " Six Mile Bogan " en faisant le relevé d'un portage, marqué par les trappeurs, entre ce ruisseau et le " Go-A-Shore ".

Le " Six Mile Bogan ", tributaire de la " Branche au Saumon ", n'a rien qui le distingue des ruisseaux les plus ordinaires. Sur un parcours de  $\frac{3}{4}$  de mille depuis son embouchure, on peut le suivre sans autres difficultés que celles que présente sa grande sinuosité ; mais de ce point, et pour près de  $2\frac{1}{2}$  milles, il est presque impossible de le suivre. Ses berges sont basses (tout au plus 2 pieds de haut), et toutes marques du ruisseau disparaissent sous l'épaisse couche de neige ; on ne peut le retracer qu'au bruit que fait l'eau qui coule.

Plus loin le ruisseau entre dans les montagnes et devient plus facile à localiser.

J'ai clos mes opérations à la station 15. Ce sont les difficultés de toutes sortes que j'ai éprouvées dans l'arpentage de ce ruisseau et sa nullité au point de vue de l'exploitation forestière, qui m'ont amenées à terminer là mon travail. Les faibles proportions du ruisseau, le peu d'élévation de ses berges et sa grande sinuosité le rendent impropre au flottage du bois.

Trois-Rivières, 22 avril 1911.

(Signé)

JOHN BOURGEOIS,  
Arpenteur-géomètre.

## APPENDICE No 29

---

 RAPPORT DU LEVÉ DES LACS ET RIVIÈRES SITUÉS ENTRE LES LACS EXPANSE  
 ET KIPAWA
 

---

*Monsieur le Ministre,*

Conformément aux instructions reçues de votre Département en date du 17 avril 1910, concernant un certain levé de lacs et rivières, compris entre les lacs " Expanse " et " Kipawa ", j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant.

J'ai pris comme point de départ le point d'intersection de la ligne nord de la concession forestière 178 avec la rive ouest de la baie Klock (et ai rencontré le ruisseau Klock) jusqu'au lac de ce nom.

De ce lac, j'ai coupé un portage de trois milles pour traverser à la tête des eaux qui se déchargent dans le lac Kipawa, et de là par les lacs que j'ai appelés " Taché ", " Gauvin ", " Girard ", " Allard ", " Grenier " " et Lavoie ", et par la rivière Wanoureira je suis arrivé au lac Oslobonning que j'ai arpenté en entier. Par la décharge de ce dernier lac j'ai relié mon ouvrage à la rivière du Nord (branche de Kipawa). Revenant à la tête du lac Oslobonning, je suis traversé au lac " Skunk ", pour de là, par une chaîne de petits lacs formant en tout une couple de milles, me rendre rattacher cet ouvrage sur le lac " Timber " à un point que j'avais déterminé le printemps dernier pour le Département des Mines de Québec. J'ai aussi fait le levé de la rivière et du lac Aux Sables.

*Terre :* Sur le versant des eaux des lacs Expanse et Des Quinze, il y a certainement de très beaux plateaux de terre propres à la culture, tandis que sur le versant des eaux du lac Kipawa, je puis affirmer qu'il n'y a aucune colonisation possible, pour le moment du moins.

*Bois :* De l'embouchure du ruisseau Klock, jusqu'au milieu à peu près de la rivière Wanoureira le feu n'a jamais passé, et il y reste encore du pin, sur tout autour des lacs Klock et aux Sables, mais, chose remarquable, il n'y existe aucune nouvelle pousse de bois, tandis que sur le lac Oslobonning et sur une partie du Skunk, où le feu a passé, sans tout ravager, on y suit une pousse constante de chaque année. Dans cette dernière partie, si on y a l'œil, avant 20 ans il y aura encore de belles réserves forestières.



---

*Chasse* : Sur tout ce parcours, je n'ai certainement pas fait un mille sans rencontrer des traces fraîches d'orignal ; tout en travaillant avec six hommes, j'en ai vu cinq durant une seule journée. L'ours y est aussi en grande quantité. Je n'ai vu que de rares traces de castor, mais beaucoup de loutres. Sur les eaux du Kipawa j'ai rencontré quelques traces de chevreuil.

*Pêche* : Tous les lacs montrés sur le plan sont remplis de poisson. Le brochet, le maskinongé, le doré, l'achigan et le poisson blanc y foisonnent.

(Signé) T. SIMARD,  
Arpenteur-géomètre.

Ville-Marie, 30 septembre 1910.

## APPENDICE No 30

---

EXTRAIT DU RAPPORT D'INSPECTION D'UNE PARTIE DE CHACUN DES CANTONS  
PRIVAT & LAUNAY, TERRITOIRE D'ABITIBI.

---

*Monsieur le Ministre,*

.....

Les arbres qui couvrent les terrains boisés sont d'une belle venue ; malheureusement, le plus beau de ces arbres : l'épinette rouge ou mélèze de l'Amérique du Nord (*Larix Americana*), est mort il y a quelques années, tué par des insectes-parasites. Ce bois incorruptible se tient encore debout cependant, quoiqu'il soit séché sur sa base, tué par des larves d'insectes, et il peut encore servir à l'industrie si on le coupe avant qu'il ne tombe.

Ottawa, décembre 1910.

(Signé) A.-T. GENEST,  
Arpenteur géomètre.

---

## APPENDICE No 31

RAPPORT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DE LA LIGNE SÉPARATIVE DES CANTONS  
LA CORNE ET FIEDMONT, TERRITOIRE DE L'ABITIBI

QUÉBEC, 30 décembre, 1910.

*Monsieur le Ministre,*

Nous avons l'honneur de vous transmettre les rapport, plan et notes de travaux par nous exécutés dans le district d'Abitibi, pour établir le coin sud-est du canton Landrienne, d'après instructions de votre département en date du 21 juin, 1910.

Ces travaux consistaient à établir la ligne séparative des cantons La Corne et Fiedmont.

Partant du poteau marqué LXXX et LXXXI sur le parallèle de latitude tiré en 1907, par l'arpenteur H. O'Sullivan, nous avons tiré franc nord la dite ligne séparative jusqu'à sa rencontre avec la ligne de front du rang I, canton Landrienne.

Cette ligne traverse dans sa première moitié (sud), un terrain généralement uni ; du cinquième au huitième mille, le terrain est plutôt ondulé ; et à ce dernier point (huitième mille), la ligne passe sur le flanc est d'une montagne d'environ deux cents pieds de hauteur, pour se prolonger dans un terrain très uni jusqu'à sa limite nord.

Le sol, dans la partie sud, est très riche : il est formé d'une glaise très avantageuse pour la culture. Par contre la dernière partie présente un terrain rocheux et sablonneux ; en de rares endroits nous avons retrouvé la richesse du sol de la partie sud.

Le bois, d'environ huit pouces de diamètre dans les terrains unis, atteint jusqu'à douze et quinze pouces dans les parties ondulées et montagneuses, tel qu'indiqué dans nos carnets d'opérations. Il se compose surtout d'épinette, cyprès, sapin et bouleau.

---

---

Dans un ruisseau situé à environ trois milles de notre point de départ, nous avons trouvé de la petite truite en abondance ; c'est le seul poisson que nous ayons vu sur toute la ligne.

Nous avons remarqué dans les alentours de ce ruisseau plusieurs pistes d'orignal et d'ours ; le gibier y est en général assez rare.

(Signé) FAFARD & ROY,  
Arpenteurs-géomètres.

## APPENDICE No 32

RAPPORT DU LEVÉ DU PLAN DU LAC BOURBEAU, DANS LA RÉGION DE  
CHIBOUGAMOU.

*Monsieur le Ministre,*

Conformément aux instructions reçues de votre département, j'ai l'honneur de vous informer, que j'ai relevé le lac Bourbeau ainsi qu'une partie de sa décharge en continuant vers le nord, afin de vérifier la direction de cette dernière.

Partant d'un point " A " (tel qu'indiqué sur le plan), à une distance de 130 chaînes de la ligne de division entre les cantons McKenzie et Roy, du côté sud du lac, j'ai relevé le lac en allant vers l'ouest et en le contournant jusqu'au point de départ " A ".

A environ un demi mille du point de départ, il y a une belle et grande baie bordée de superbes montagnes très élevées et escarpées. A l'extrémité sud-ouest de cette baie, il y a, entre deux grandes montagnes, une passe qui se termine par une grande baie d'une largeur de 25 chaînes.

A une distance de 220 chaînes, à l'ouest du point de départ " A ", se trouve l'extrémité ouest du lac où il se décharge vers le nord. De là, en allant vers l'est à environ 110 chaînes se trouve la longue pointe qui divise le lac en deux grandes baies.

La baie du côté nord de cette pointe est très profonde et se compose d'un grand nombre d'autres baies et de presqu'îles qui rendent les baies presque invisibles. Une de ces baies au nord-est ne doit pas être à plus d'une dizaine de chaînes d'une suite de lacs qui nous conduisent au nord et au sud de la ligne de division entre les cantons McKenzie et Roy.

La partie du lac située du côté sud de la grande pointe a une largeur moyenne de 25 chaînes et contient plusieurs îles.

A l'extrémité est de cette baie se trouve la source du lac dans un petit ruisseau venant d'un lac situé sur la ligne de division entre les cantons McKenzie et Roy à une distance de 60 chaînes à l'est et à deux milles et demi au nord du lac Doré.

---

---

En général, le sol du côté sud du lac est très accidenté et montagneux rocheux, entrecoupé de vallées étroites, de ravins et de gorges profondes au fond desquels se trouvent de belles baies.

Du côté nord, le sol est moins accidenté et semble plutôt onduleux, sans hautes collines, ni vallées profondes : il est généralement rocheux et très bien boisé de différentes essences.

Les environs du lac sont partout boisés en très belles épinettes blanches depuis 8 pouces jusqu'à 20 pouces et même 24 pouces sur la souche et d'autres essences, tel que sapin, bouleau, épinette noire et un peu de cèdre. Le cèdre est de 18 pouces sur la souche.

La décharge du lac que j'ai relevée sur une distance de un mille et demi de longueur a environ 50 pieds de largeur et dans laquelle il y a plusieurs petits rapides peu profonds interposés entre de petits lacs. L'autre partie est un beau lac dont le côté nord est bordé d'une grosse montagne se dirigeant vers le nord.

Le côté nord-ouest de ce lac semble plus plat ou légèrement onduleux et boisé de tout côté par de très beaux lots.

(Signé,)

ARTHUR W. SULLIVAN,  
Arpenteur-géomètre.

Valleyfield, Québec, 18 mai 1910.

---

---

 APPENDICE No 33
 

---

 RAPPORT CONCERNANT LE RENOUELEMENT D'ARPENTAGE D'UNE PARTIE  
 DU CANTON ALBERT, COMTÉ DE SAGUENAY
 

---

*Monsieur le Ministre,*

Suivant les instructions que j'ai reçues de votre Département en date du 3 sept. 1910 et du 17 oct. 1910, m'autorisant à renouveler l'arpentage du 3e rang ouest, ainsi que celui du 2e rang est et du 2e rang ouest de la rivière Sainte-Marguerite, dans le canton Albert, comté de Saguenay, je me suis rendu immédiatement sur les lieux où j'ai procédé à faire les travaux qui m'avaient été confiés, et dont je vous transmets aujourd'hui le rapport ainsi que le plan, notes, etc.

## IIIe R. O.

J'ai commencé mes opérations à la rivière Sainte-Marguerite (Branche N. E.), sur le fronteau du 3e rang ouest prolongé. J'ai eu beaucoup de difficulté à trouver ce fronteau, vû que le feu avait passé en certains endroits, et de plus, il m'a été impossible de retrouver un seul des poteaux placés par l'arpenteur Desmeules en 1880, même dans les parties de bois vert épargnées par le feu.

Près de la rivière Sainte-Marguerite, il y a ici, une véritable montagne de cent pieds de hauteur, au moins, et presque perpendiculaire. Le terrain, sur une distance d'au moins 60.00 chs. de chaque côté de la ligne (ligne entre le rang ouest de la rivière et le 2e rang est de la rivière) est de bonne qualité, puis ensuite, il est plus léger jusqu'au lac Creux; à ce dernier endroit, il est bon aussi dans le 2e rang est de la rivière quoiqu'un peu sableux, mais au nord du fronteau, à 1.00 ou 2.00 chs. de notre ligne, il y a une montagne de roches qui se prolonge jusqu'à la moitié du lot No 12.

Les lots 13, 14, la  $\frac{1}{2}$  ouest de 12 et la  $\frac{1}{2}$  est de 15 dans le 3e rang ouest, sont réellement bons et le terrain est uni partout et assez bien boisé. Une autre montagne se trouve sur la  $\frac{1}{2}$  ouest du lot 15 et de là, jusqu'au lot 18, le terrain est un peu accidenté et rocheux.

## IIe R. O. de la rivière.

Il y a quelques bons lots dans ce 2e rang ouest, mais en général, c'est un terrain léger et sableux où le feu a détruit presque tout le bois de commerce

---

---

et où on ne voit que des petits bouleaux, trembles et cyprès ; les lots 1 et 2 sont rocheux et impropres à la culture ; les autres sont d'assez bonne qualité mais tellement coupés par de profonds ravins qu'il serait presque impossible de pouvoir les coloniser : il n'y a que les lots 3, 10, 11 et partie de 12 où l'on ne voit pas de ces montées et descentes abruptes que l'on rencontre ailleurs ; il y a du cèdre surtout sur les lots 12 et 13, et les autres bois sont le sapin, l'épinette, le bouleau, le tremble et quelques pins sur les lots 6 et 7 : en général, le terrain à l'intérieur de ces lots est léger et sableux.

Ille rang est de la rivière.

Le terrain est bon généralement, mais, depuis la rivière Sainte-Marguerite jusqu'à la moitié du lot No 6, ce n'est qu'une succession de côtes et de descentes très accentuées qui n'offrent rien d'agréable et qui retardent beaucoup notre marche en avant ; ces coteaux sont de terre forte pour la plupart et très nombreux ; il y a une certaine étendue de terre faite appartenant à M. Chs. Hovington, marchand, sur une partie du lot 7 et une autre sur une partie du lot 13. (Ed. Laprise). Notre ligne traverse une montagne inculte sur les Nos. 12 et 13, et de ce dernier lot jusqu'à l'extrémité de la ligne le terrain est plat, assez bien boisé et de bonne qualité, mais à une certaine distance au nord, les montagnes apparaissent encore rocheuses et incultes.

(Signé)

C. A. BOURGET,

A. G.

Québec, 31 janvier 1911.



## APPENDICE No 34

RAPPORT CONCERNANT LE LEVÉ DU PLAN DE LA RIVIÈRE PETIT ROCHER, AINSI  
QUE CELUI DES SOURCES DES RIVIÈRES WABANO, WINDIGO ET JOLIE.

QUÉBEC, 7 février 1911.

*Monsieur le Ministre,*

Conformément aux instructions reçues de votre département, les 1er février 1909, 21 janvier 1910 et 31 mai 1910, j'ai l'honneur de vous adresser le présent rapport de mes opérations.

J'ai pris comme point de départ la fourche des rivières St-Maurice et Petit Rocher, laquelle j'ai relevée jusqu'à l'embouchure de sa branche Nord que j'ai relevée jusqu'à sa tête. De là, je suis revenu sur la branche principale et j'ai continué mon relevé jusqu'à sa tête, c'est-à-dire jusqu'au lac Rinfret.

Les rives de cette rivière sont très accidentées et boisées d'épinette et de sapin de peu de valeur comme bois marchand, mais très riche comme bois de charpente. Cette rivière est très rapide sur à peu près tout son parcours.

Du lac Rinfret j'ai relevé le portage qui relie ce dernier au lac Cyprien afin de pouvoir relier par ces lacs les rivières Petit Rocher et Wabano.

J'ai aussi continué mon relevé du lac Rinfret à une chaîne de lacs formant la tête de la rivière Jolie, afin de relier cette dernière à la rivière Petit Rocher.

Du lac Bignell, j'ai relié mon travail aux eaux de la rivière Windigo par un petit portage.

En passant par une petite rivière nommée "Rivière au Chevreuil", j'ai rejoint les arpentages de MM. Bignell et Genest, j'ai fait ce travail partant de la rivière Jolie à aller au levé fait par M. Bignell, du "Creek Awassis etc".

Le levé que j'ai fait pour joindre les deux arpentages couvre une partie du pays non arpenté.

---

Du lac aux Goëlands, allant vers le sud, sur tout le parcours que j'ai relevé, tel que démontré sur mon plan, cette partie du pays est très accidentée et toute brûlée.

Sur tout le parcours de mon travail j'ai constaté que le terrain était rocheux et sablonneux et peu propice à la culture.

La chasse abonde dans cette partie du pays et les lacs sont aussi très poissonneux.

J'ai l'honneur de faire remarquer à votre département qu'il existe une différence dans mes levés et ceux déjà faits par M. Genest, et qu'au contraire les levés de M. Bignell et les miens concordent assez bien, tel qu'il pourra être constaté par mes plans.

(Signé) E.-H.-N. PIRON,  
Arpenteur géomètre.

---

## APPENDICE No 35

RAPPORT CONCERNANT L'ARPENTAGE D'UNE PARTIE DU CANTON LA REINE,  
TERRITOIRE D'ABITIBI.

ARTHABASKAVILLE, 1er août 1910.

*Monsieur le Ministre,*

J'ai l'honneur de faire rapport sur la division du canton La Reine, qui m'a été confiée par votre département, le 8 janvier 1908.

Dans ce canton, j'ai établi les fronts des rangs 6 et 7 est, et 8, 9, 10 est-ouest, et la ligne de correction.

Le canton est d'un aspect plan, brisé çà et là par quelques petites coulées et buttes.

Le coin nord-ouest est coupé par la rivière Okikadosek.

Dans le coin nord-est se trouve la rivière Calamity.

Les rangs 9 et 10 sont traversés par le Transcontinental National.

Plusieurs ruisseaux arrosent ce canton. Il existe aussi quelques savanes.

La pousse du bois est surtout l'épinette qui est d'une grande valeur comme bois de pulpe et de construction ; et aussi le cyprès qui prend sa valeur dans les dormants de chemin de fer.

La plus grande partie de ce canton est favorable à la culture, étant traversée par un chemin de fer et arrosée convenablement par divers ruisseaux ou petites rivières.

La terre argileuse, qui forme la plus grande partie du canton le rend favorable à la colonisation.

(Signé) L. P. DE COURVAL,  
Arpenteur-géomètre.

## APPENDICE No 36

RAPPORT GÉNÉRAL CONCERNANT L'INPECTION D'ARPENTAGE DES CANTONS  
COURVILLE, CARPENTIER, BARRAUTE, LANDRIENNE ET LANGUEDOC,  
TERRITOIRE D'ABITIBI

Ville-Marie, 6 mai 1911.

*Monsieur le Ministre,*

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'expédition que je viens de faire dans l'Abitibi, et qui avait pour principal but la vérification de l'arpentage des cantons Courville, Carpentier, Barraute, Landrienne et Languedoc, tous traversés par la voie ferrée du nouveau Transcontinental.

Parti de Ville-Marie avec 7 hommes le 13 février dernier, je suis arrivé au coin sud-ouest du canton Landrienne dans les derniers jours du même mois. Je suis monté en voiture jusqu'au lac Expanse par le chemin des Quinzes et le chemin d'hiver qui part de la rivière Fraser dans le canton Latulipe et qui est ouvert jusqu'au lac " Kakinokamak " tête des eaux de la rivière Harricana. Du lac Expanse, à la raquette, nous avons suivi l'Ottawa jusqu'à la rivière Kinejovis, et cette dernière pour 7 milles environ, c'est-à-dire jusqu'au portage du lac Long. Après avoir traversé ce portage et ce lac j'ai rencontré la ligne Blouin que j'ai longée vers l'ouest, jusqu'au chemin d'hiver qui part du lac des Quinze et que j'ai suivi jusqu'au grand lac Kewagama en passant par les lacs Wabaskus et Kickkiek. Du lac Kewagama, par un chemin d'hiver encore, je suis traversé au lac Askikwaj, pour de là rejoindre la ligne extérieure sud du canton Figuery que j'ai suivie jusqu'au coin sud-ouest du canton Landrienne, point de départ de mon ouvrage.

J'ai fait ce trajet dans 9 jours de marche environ, et mes hommes avaient à traîner 250 lbs chacun.

Je suis revenu par la ligne du chemin de fer Transcontinental ; j'ai rencontré le terrassement à la rivière " Peter Brown " dans le canton Landrienne, et le fer, à la rivière Molesworth. Les trains d'ouvrage ne circulant pas encore à cette saison, j'ai été obligé de continuer jusqu'à la station " Low Bush " soit 32 milles à l'ouest de la ligne Interprovinciale, et de là par un train de construction j'ai rejoint, à la station Cochrane, la ligne du chemin de fer T. N. et O.

---

Du lac Expanse au lac Askikwaj, il y a encore beaucoup de bois de commerce ; bois de pulpe en grande partie, mais dans les premiers 6 ou 7 milles sur l'Ottawa on rencontre encore du très beau pin.

Du lac Expanse jusqu'à la rivière Kinejovis au nord et aux lacs Croche et Rogers, à l'ouest on rencontre un immense plateau de terre à culture qui ressemble en tout point à ceux des cantons Guigues et Duhamel du lac Témiscamingue.

De la rivière Kinejovis au lac Askikway, le terrain est assez ondulé et dans la partie traversée par les lacs Wabaskus et Kiekkiek il y a beaucoup de roches, cependant on y voit plusieurs plateaux qui seraient propres à la culture.

Sur les lacs Kiekkiek et Kewagama, dans le cours de l'hiver dernier il s'est enregistré au delà de 350 lots miniers qui ont nécessité une dépense de \$50,000. D'après les échantillons, et si on en croit les journaux de Cobalt et d'Haileybury, il y aura certainement à l'été un "boom" dans le genre de celui Porcupine dans Ontario.

Du lac Askikwaj, vers l'est, le sud et le nord, le terrain est plat à perte de vue et paraît essentiellement propre à la culture, du moins dans la partie que j'ai traversée.

Dans les cantons Landrienne et Barraute on ne rencontre guère que de l'épinette noire de peu de valeur, mais en revanche la terre paraît excellente pour la culture.

Dans Courville et Carpentier, la partie arpentée est en grande partie recouverte de savannes. La couche de mousse qui recouvre ces savanes n'est pas épaisse et si le sous-sol est partout comme je l'ai vu dans les excavations pratiquées pour les buttes, je crois que ces deux cantons comme les deux premiers, peuvent être classés comme première classe pour la culture.

Quand à la partie est de l'Harricana, que je connais et qui se trouve comprise entre la ligne du chemin de fer au nord, la rivière Bell à l'est et au sud-ouest par les lacs Expanse et des Quinze, sans crainte aucune je puis assurer qu'il n'existe dans aucune partie de la province de région aussi propre à la colonisation, tant par son étendue que par la valeur de sa terre.

Cette région se trouverait aussi traversée du sud-ouest au nord-est par une zone de terrain minier très riche, si on juge par les installations que l'on est à terminer au lac Opasatica, car c'est la même formation géologique, installa-

---

tions dont le coût dépassera \$80,000 et celles que l'on prépare pour l'été au lac Kiekkiek tel que mentionné plus haut.

Quant à la forêt qui recouvre cette région, pour une grande partie du moins, elle doit être d'une valeur incalculable, si on considère que le marchand de bois trouve moyen de faire fortune en venant y chercher le bois de pulpe pour le descendre au delà de 400 milles par eau, en considérant comme rebut toute bille de 16 pieds de longueur n'ayant pas 5 pouces de diamètre au petit bout, et en en perdant le long de la route pour des centaines de milles piastres, tel que la chose peut être constatée, tous les ans, sur le lac Témiscamingue seulement.

Maintenant, Monsieur le Ministre, dans mon humble opinion, je crois que, pour donner à cette région tout l'essor qu'elle mérite, il faudrait la construction immédiate d'une voie ferrée partant de la jonction du Transcontinental avec la rivière Bell ou les environs, traversant l'Harricana entre les lacs Askikwaj et Kienamsik, la rivière Kinejovis, près de son embouchure, et l'Ottawa au rétréci entre les lacs Expanse et des Quinze pour delà se rendre à Ville-Marie.

Avec une semblable ligne de chemin de fer, qui aurait une longueur de 140 milles environ, la région même du Témiscamingue se trouverait plus près de Québec qu'elle n'est aujourd'hui de Montréal, notre bois n'aurait plus à sortir de la province pour être manufacturé, le coût des transports serait insignifiant, comparé à celui d'aujourd'hui, le marchand de bois pourrait tout utiliser le bois coupé, et nos colons de même, ce qui ferait disparaître la principale cause de ces immenses conflagrations qui se répètent si fréquemment.

Si, dans moins d'un quart de siècle, avec des communications presque impossibles, des entraves sans nombre toujours incontrôlables, et cela dans le temps où la fièvre de l'immigration vers les États-Unis était la plus intense, une poignée de colons venus des environs de Québec et Montréal a pu fonder la colonie de 7000 âmes, que nous sommes aujourd'hui au Témiscamingue, je ne crois pas qu'il soit exagéré de prédire une petite province pour les prochains 25 ans, si on parvient à donner à cette région toute l'attention qu'elle mérite.

(Signé) T. SIMARD,  
Arp. G.

---

---



---

 APPENDICE No 37
 

---

 EXTRAIT DU RAPPORT CONCERNANT LA DIVISION DU CANTON DALQUIER,  
 TERRITOIRE D'ABITIBI
 

---

STE-ANNE DE LA PÉRADE, 24 juillet 1909.

*Monsieur le Ministre,*

.....

.....

Le terrain dans ce canton est plat comprenant une belle terre forte parfois couverte d'une légère couche de terre végétale éminemment propre à la culture de tous les grains et du foin. Il n'y a pas de roches, sauf au sud du lac Gauvin.

Le bois est d'une moyenne grosseur comprenant l'épinette, le sapin, quelques cyprès, bouleaux et trembles, mais le feu en a détruit la plus grande partie, il n'est pas rare de rencontrer des places d'une assez grande étendue, où il n'en reste plus du tout.

Le climat à cet endroit est un peu plus doux que celui du district de Trois-Rivières, qui se trouve à la même latitude, il tombe même moins de neige.

Toutes ces terres sont bien avantageuses ; le Transcontinental passe sur les limites de ce canton. Nul doute que les colons qui auront la chance d'aller s'établir à cet endroit deviendront riches en peu de temps.

(Signé) PAMPHILE V. DUTREMBLAY,  
 Arpenteur.

---

## APPENDICE No 38

RAPPORT DE L'ARPEMENTAGE D'UNE PARTIE DU CANTON DALQUIER,  
TERRITOIRE D'ABITIBI.

ROBERVAL, 14 février 1911.

*Monsieur le Ministre,*

J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant, relatif à l'arpentage du résidu du canton Dalquier qu'il vous a plu de me confier le 18 juin dernier 1910.

Je me suis transporté sur les lieux au commencement de juillet et effectivement je commençais mes travaux le 12 de ce mois.

Cette partie du canton Dalquier est composée d'excellents terrains argileux, recouverts dans les endroits bas d'une couche de terre noire grisâtre, qui rend cette terre forte encore meilleure.

Le sol, ici et là, forme de légères ondulations. Dans le 5e et le 6e rang, côté ouest, et dans le 9e et le 10e rang, côté est, on rencontre deux petites montagnes de 1 mille de long sur  $\frac{1}{2}$  mille de large. En quelques endroits aussi on rencontre des crans plats dans lesquels se trouvent des minerais.

L'épinette noire et l'épinette grise dominant dans ce canton. Ce bois est *plaqué* sur la terre, dans les vieux brûlés, il est renversé. En général ce canton est peu riche en bois.

Le terrain est naturellement bien égoutté par la rivière Harricana, ses tributaires et plusieurs petits ruisseaux.

L'Harricana est une magnifique rivière, à peu près navigable sur tout son parcours. Elle a une profondeur de 10 à 20 pieds, et sa largeur moyenne est d'environ 300 pieds. Ses rives sont plates en certains endroits, et elles sont boisées en bois vert, épinette, tremble etc. Sur le 4e rang il y a un rapide assez puissant pour y établir une manufacture de pulpe. De même sur la rivière au Panage, on trouve une chute assez forte pour l'établissement d'un moulin à farine.



---

Le climat de cette contrée est celui de la Province de Québec, en général. Le printemps est aussi hâtif et, à mon départ, en octobre, aucune gelée ne s'était faite sentir.

En somme, ce pays est excessivement avantageux à la culture. Le Transcontinental le traverse de l'ouest à l'est et le met en communication directe avec le haut Saint-Maurice et la ville de Québec.

(Signé)      ARTHUR DUTREMBLAY,  
Arpenteur-Géomètre.

---

## APPENDICE No 39

EXTRAIT DU RAPPORT D'ARPEMENT D'UNE PARTIE DU CANTON NOUVELLE,  
COMTÉ BONAVENTURE.

MARIA, 15 mars 1910.

*Monsieur,*

.....

.....

Une faible partie du territoire que j'ai arpenté est propre à la culture. Distraction faite des lots déjà possédés par les 18 familles environ qui résident dans la " Mission Saint-Louis de Gonzague ", il y a quelques lots d'assez belle apparence dans la partie nord-est des rangs V et VI, entre la ligne extérieure de Carleton et le ruisseau " Branche du Lac ", et depuis les lots 34 jusqu'à 60 dans le rang V, et de 43 à 58 dans le rang VI, où l'on traverse un terrain légèrement ondulé.

Le reste de la région est tellement sillonné de gorges profondes que cela la rend tout à fait impropre à la colonisation.

Les hautes montagnes qui bordent " Mann Brook ", " Allard's Gulch ", " Branche du Lac ", et " Ruisseau à Crocq ", sans compter bien d'autres cours d'eau plus petits, seront toujours un obstacle à la colonisation lors même que le sol serait de qualité supérieure.

Le sapin, l'épinette, le bouleau, le merisier et le cèdre représentent les principales essences forestières et elles sont données dans l'ordre de leur abondance relative. Comme on y a fait de l'exploitation forestière sur une grande échelle, depuis nombre d'années, il ne reste qu'une bien faible quantité de bois marchand.

Les incendies de forêts ont causé des torts considérables dans certaines parties. A l'exception d'un seul cas, tous ces incendies datent de plusieurs années, et dans ces brûlés pousse une nouvelle et épaisse végétation de sapin, d'épinette et de bouleau qui est presque impénétrable.

---

---

Je n'ai vu qu'un seul petit lac, à la tête de la " Branche du Lac ", ayant environ dix (10) acres d'étendue. A cet endroit M. W. K. McKean, de Saint-Omer, avait établi une scierie à bardeau et un camp de bûcherons l'hiver dernier.

.....

.....

(Signé)      DAVID MILL  
Arpenteur-Géomètre.

---

## APPENDICE No 40

EXTRAIT DU RAPPORT CONCERNANT L'ARPENTAGE D'UNE PARTIE DU CANTON  
LANDRIENNE, TERRITOIRE D'ABITIBI.

QUÉBEC, 30 décembre 1910.

*Monsieur le Ministre,*

.....  
 .....

Le terrain, à l'exception de quelques légers accidents aux environs de la rivière " Peter Brown ", est uni depuis la limite ouest jusqu'au coteau de cyprès, indiqué sur nos plans, lequel traverse le canton sur toute sa hauteur dans une direction générale nord et sud.

La rivière " Peter Brown ", tributaire de la rivière Harricana, dont la largeur moyenne est d'environ cinquante pieds (50) et d'une profondeur de quatre pieds à l'eau basse, traverse la partie nord-ouest de ce canton et constitue par ses nombreux affluents un magnifique drainage naturel, pour toute la partie du canton située à l'ouest du coteau de cyprès.

C'est à quelques cents pieds à l'est de cette rivière que se terminent les travaux préliminaires de construction du chemin de fer Transcontinental.

Un brûlé assez récent traverse le front du rang X dans toute sa longueur et paraît s'étendre assez loin vers le nord.

## SOL.

Le sol est une terre glaiseuse, sur presque toute l'étendue de la surface unie du canton, et tout-à-fait propre à la culture, à part quelques savanes plutôt marécageuses, et une partie du rang X où se rencontre beaucoup de roches.

Le coteau de cyprès, offre partout un terrain sablonneux et de là impropre à la culture.

## BOIS

La partie la mieux boisée de ce canton comprend une lisière d'épinette située le long de la rivière " Peter Brown " et qui s'étend jusqu'à environ un mille et demi de chaque côté. La grosseur moyenne du bois en cet endroit est

de six à dix-huit pouces. La rivière "Peter Brown" peut être avantageusement utilisée pour le flottage des billots.

Un coteau très bien boisé en cyprès et épinette de six à douze pouces de diamètre se trouve situé dans la partie est de ce canton, tel qu'indiqué sur le plan.

L'épinette, ayant une dimension de 4 à 8 pouces de diamètre, recouvre le reste de ce canton, excepté dans les savanes où le bois est d'aucune valeur.

#### PÊCHE.

Le brochet est le seul poisson que l'on trouve dans ce canton. On le pêche sur la rivière "Peter Brown".

#### CHASSE.

L'orignal, le caribou, l'ours, la loutre, le castor, le vison, la martre, le rat musqué et la perdrix se rencontrent dans ce canton, mais en petite quantité, excepté la perdrix qui abondait cette année.

L'orignal abonde sur la rivière Harricana et la rivière Kinojevis.

#### MOYEN D'ACCÈS.

Comme nous l'avons déjà dit les travaux du Transcontinental sont effectués jusqu'à ce canton : soit à la rivière "Peter Brown".

Le train des constructeurs Foley, Walsh et Stuart nous conduisait au mois de novembre dernier depuis Cochrane jusqu'à la rivière Okikodosek, et on espérait le voir se rendre à la rivière White Fish pour le mois de janvier.

De ce point des voitures doivent transporter cet hiver des provisions jusqu'à la rivière Harricana, 9 milles à l'ouest de la rivière "Peter Brown".

Ce chemin est le plus avantageux pour se rendre au canton Landrienne en hiver.

Durant l'été, la route de canot partant du lac des Quinze et suivant la rivière Kinojevis, la rivière et le lac Keewagama et de ce point traversant sur la rivière Harricana elle-même, est à notre avis le moyen d'accès le plus avantageux et le plus rapide.

(Signé) FAFARD & ROY,  
Arpenteurs-géomètres.

## APPENDICE No 41

RAPPORT D'EXPLORATION DU RELEVÉ DE LACS ET RIVIÈRES D'UNE PARTIE  
DU COMTÉ DE PONTIAC.

QUÉBEC, 15 juin 1910.

*Monsieur le Ministre,*

Conformément aux instructions reçues de votre département en date du 10 février 1910, j'ai l'honneur de vous adresser le présent rapport de mes opérations.

Le point de départ était à l'endroit où le "Young Creek" est coupé par l'arrière ligne du canton Fabre que j'ai arpenté l'automne dernier.

Ce ruisseau est en moyenne d'une chaîne de large et très profond en certains endroits, là où le terrain qu'il parcourt est uni, au contraire, il est peu profond et son cours est très rapide dans les endroits montagneux.

Il n'y a pas de chutes appréciables pouvant être utilisées comme force motrice.

J'ai remarqué sur ce ruisseau plusieurs débris de travaux très anciens, tels que ponts, écluses et glissoires.

Il y a plusieurs années le feu a ravagé cette contrée qui était très bien boisée de pins et d'épinettes de deux à trois pieds de diamètre, mais aujourd'hui, le tout est recouvert de petits bois tels que bouleaux, trembles, saules et autres arbres à feuilles.

Sur tout le parcours de la branche ouest il n'y a que deux endroits propres à la culture.

Sur la branche est il n'y a rien qui vaille. C'est d'ailleurs comme le reste du pays que j'ai exploré, rochers nus recouverts de broussailles en quelques endroits.

De ce ruisseau j'ai relevé un long portage pour me rendre au lac Bisson lequel est un beau lac, très profond et de quatre milles et quart de contour, l'eau est très limpide.

---

Il y a au pied du lac une écluse très bien conservée qui retient les eaux du lac et peut en élever le niveau de huit pieds.

J'y ai trouvé aussi une scierie abandonnée où l'on doit avoir dépensé plusieurs milliers de dollars.

De là j'ai suivi pour un mille la décharge de ce lac qui se dirige vers le nord, à cet endroit son cours se partage en deux branches, l'une allant vers l'ouest et se déversant dans le "Young Creek", l'autre vers l'est se déversant dans le Grand Lac St. Amand.

Ce lac a cinq milles de contour, et très profond, ses eaux sont très limpides, les rives est et ouest et sud sont formées de montagnes de deux à trois cents pieds de hauteur couvertes de gros trembles et peupliers. La rive nord est formée d'un plateau d'une vingtaine de pieds de hauteur. Il y a plusieurs petits ruisseaux qui y déversent leurs eaux, dont le plus considérable est la Rivière des Lacs, nommée ainsi parce qu'en quatre endroits différents ses rives s'élargissent et forment de grands et beaux lacs, poissonneux et giboyeux.

Sa décharge est la rivière St-Amand ; j'ai relevé quelques milles de cette rivière qui coule vers l'est.

Le printemps étant venu plus à bonne heure que d'habitude, j'ai dû cesser mes opérations.

Les neuf dixièmes du terrain exploré sont sans valeur pour la culture et pour le bois ; le feu a tout ravagé. La cime des collines et les versants sont couverts de broussailles, mais presque partout l'on voit le roc nu.

En quelques endroits, dans les bas fonds où le terrain est mouillé, il y a quelques épinettes, sapins et bouleaux, mais de petite dimension pour l'exploitation.

Sur tout le terrain exploré j'ai rencontré des indications d'or, d'argent et de cuivre ; j'ai aussi trouvé de larges veines de rochers ignées contenant des grenats.

Les prospecteurs qui sont très nombreux en cet endroit, prétendent avoir fait de riches découvertes.

(Signé)

C.-E. LEMOINE,  
A.-G.

## APPENDICE No 42

---

 RAPPORT DE L'ARPEMENT D'UNE PARTIE DU CANTON CARPENTIER,  
 TERRITOIRE D'ABITIBI
 

---

QUÉBEC, 30 décembre 1910.

*Monsieur le Ministre,*

En conformité avec les instructions nous avons tiré les lignes suivantes :

1. Les limites est et ouest du canton, ainsi que la ligne centrale sur toute la profondeur des rangs I, II, III.
2. La ligne séparative des cantons Carpentier et Courville (soit la ligne de front du rang I canton Carpentier).
3. La ligne de front de chacun des rangs II, III et IV.

## ASPECT GÉNÉRAL DU TERRAIN.

Le terrain à l'ouest de la ligne centrale est plat sur toute la profondeur des trois rangs I, II, III. A l'est de la ligne centrale, ces trois rangs sont traversés du nord au sud par le coteau brûlé, qui se prolonge au sud jusqu'au front du rang X canton Courville, ainsi que par la rivière Coffee, tributaire de la rivière Bell.

## SOL.

La partie du canton que nous avons arpentée présente une superficie assez restreinte de terre arable ; des savanes marécageuses en recouvrent la plus grande étendue à l'ouest de la ligne centrale. Les meilleurs lots à l'est de la ligne centrale, sont ceux compris entre la montagne brûlée et la rivière Coffee.

## BOIS

L'épinette est pour ainsi dire la seule essence forestière qui reste dans ce canton depuis le passage des feux de forêts qui l'ont dévastée ; ses dimensions varient de 3 à 8 pouces de diamètre. On y trouve, mais rarement un peu de bouleau et de sapin.



## CHASSE ET PÊCHE

Ce canton ainsi que le canton de Courville n'est guère giboyeux. Nous avons cependant rencontré quelques traces de martres, de visons et de lièvres.

## MOYEN D'ACCÈS

Les moyens d'accès sont les mêmes que pour le canton Courville, c'est-à-dire suivre le tracé du chemin de fer Transcontinental, depuis la rivière Natagagan.

(Signé) FAFARD & ROY,  
A.-G.

---

## APPENDICE, No 43

RAPPORT CONCERNANT LA DIVISION D'UNE PARTIE DU CANTON TRÉCESSON,  
TERRITOIRE D'ABITIBI.

STE-ANNE DE LA PÉRADE, 14 juillet 1909.

*Monsieur le Ministre,*

J'ai l'honneur de vous faire rapport, qu'en conformité à vos instructions du 10 janvier 1908, j'ai fait les arpentages suivants dans le canton Trécesson, territoire d'Abitibi.

J'ai tiré les lignes entre les 1er et 2e, et 2e et 3e, 3e et 4e, 4e et 5e, 5e et 6e rangs du dit canton ; sur lesquelles lignes j'ai planté des poteaux, et ai érigé des alignements sur le nord de ces poteaux, pour former des lots d'environ cent acres en superficie.

J'ai aussi fait les relevés des lacs Davie, Molesworth, Esprit et autres ainsi que la rivière Nawapitechin et la décharge du lac Davy, dans le dit canton.

Cet arpentage, en y comprenant les lots du premier rang, forme 372 lots.

Le terrain arpenté est plat, comprenant une terre argileuse, souvent couverte d'une couche de terre végétale bien propre à la culture du blé et autres grains ainsi que pour le foin. Il n'y a pas de roches, sauf sur une très petite étendue des lots voisins du canton Dalquier.

Le bois est d'une moyenne grosseur, comprenant l'épinette blanche, rouge et noire, quelques bouleaux et quelques cyprès, mais ce bois est en très grande partie brûlé, dans de très grandes espaces il n'en reste plus du tout.

Le climat en cet endroit est un plus doux que dans le district de Trois-Rivières qui se trouve à la même latitude. Il tombe aussi moins de neige qu'en ce dernier endroit.

Le chemin de fer Transcontinental traverse ces terres, au sud du lac Davie, et donne un avantage considérable à la colonisation en cet endroit. Les colons qui auront la chance d'avoir des lots dans cette localité deviendront riches en peu de temps.

Il y a une belle place pour un village au sud du lac Davie, dans le 4e rang.

(Signé) PAMPHILE P. V. DUTTEMBDAY,  
Arpenteur.

## APPENDICE

TABLEAU indiquant le nombre de ventes de lots opérées dans chaque agence de 100 acres, celles de 100 à 125 acres,

## SECTION

NOMS DES AGENCES.	Juillet 1910.			Août 1910.			Septembre 1910.			Octobre 1910.			Novembre 1910.		
	Moins de 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus de 125 acres.	Moins de 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus de 125 acres.	Moins de 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus de 125 acres.	Moins de 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus de 125 acres.	Moins de 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus de 125 acres.
Coulouge, Ouest.....	7	1		4	3		2	5		2	9	1	4	3	1
Coulouge, Est.....			1					1							
Gatineau, Sud.....															
Gatineau, Nord.....	2	2					1		1			1		7	
Gatineau, Centre.....	3	2		2	1						3	3			
Petite Nation, Centre.....				2	1		1	2		2	2		1		
Petite Nation, Est.....	1	1		2	3		2		1	2	1		1	1	
Petite Nation, Nord.....	2	9		5	8	1	2	1	1	3	10	3	6	4	
Assomption, Ouest.....		1		1				2			1	1	3		
Assomption, Est.....		2			2			2			2			1	
Lac Mégantic.....	6	2		2	1		1	2	1	4			2	3	
St-François.....		2								1					
Arthabaska.....			1	1			1	2				1			
Total de chaque classe.....	21	22	2	19	19	1	10	17	4	15	28	10	17	19	1

No 44.

de la province durant l'exercice 1910-1911, distinguant les ventes de moins et celles de plus de 125 acres.

OUEST.

Décembre 1910.			Janvier 1911.			Février 1911.			Mars 1911.			Avril 1911.			Mai 1911.			Juin 1911.		
Moins de 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus de 125 acres.	Moins de 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus de 125 acres.	Moins de 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus de 125 acres.	Moins de 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus de 125 acres.	Moins de 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus de 125 acres.	Moins de 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus de 125 acres.	Moins de 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus de 125 acres.
3			2	1		1	1		5	8		1	6	1	1	4		2	1	
				1			1		1					1			1	1		1
													2							
	1						1		1	1		3	4	4		1	1			
				3			1			1	1		2		2	3	1	1		
1							2		1	2		2	4	1				2		
	3			2			1		5	2		2	6			2	2			1
8	5		5	4	2	2	1	1	1	1		5	7	3	5	5	1			1
2	2	1	1	2			1	1	5		1	2	4	1	3	1				
			1	2					2			4			1	2		1	2	
7	1		2	1			1						6						1	
															1			6	1	
			1				2		3	1	1		2		1					
21	12	1	12	16	2	11	4	2	24	16	3	19	43	11	14	18	6	13	7	2

## APPENDICE

TABLEAU indiquant le nombre de ventes de lots opérées dans chaque agence de 100 acres, celles de 100 à 125 acres

SECTION

AGENCES.	Juillet.			Août.			Septembre.			Octobre.			Novembre.		
	Moins que 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus que 125 acres.	Moins que 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus que 125 acres.	Moins que 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus que 125 acres.	Moins que 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus que 125 acres.	Moins que 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus que 125 acres.
Chaudière	2	4			1		2			2	2		2	1	
“ Est		2		1	2	2		1	1	2	2				
Montmagny		4		4			20	3	1	1	4		2	4	
do (Sous-agence)	1			1	1		2	2			7		2	4	
Grand'Ville	9	10		4			4	1		6	1		2	1	
Rimouski Est					1					2	2		1		
“ Ouest				3		1				2	3		1		
Vallée de la Matapédia	6	7	1	4	2					2	2		1	2	
St-Laurent		2		2				1						1	
Bonaventure Est	6	1			1	1	2	5		2	3			8	
“ Centre		2											1		
Gaspé Ouest		1					1	2			1			1	
“ Centre	2	6		1			2						1	3	
“ Est		1		1				1					1		
Saguenay	37			5	1					2	1		2		
Lac St Jean Est	1	1	1		2		1	1		2	1	1	1	1	
“ Centre							1			1	1		1	1	
“ Nord-Ouest	1	3								1	3			1	
“ Ouest				1	1						4				
St-Charles															
St-Maurice	2	1		4	1					2		1	1		
Branche Est	67	42	2	27	17	4	35	18	3	23	36	2	18	28	1
Branche Ouest	21	22	2	19	19	1	10	17	4	15	28	10	17	19	1
Total de chaque classe	88	64	4	46	36	5	45	35	7	38	64	12	35	47	2
Total des trois classes		156			87			87			114			84	

Grand total des ventes de chaque classe.

688 ventes moins que 100 acres.

645 “ de 100 à 125 “

96 “ plus que 125 “

1429 ventes comprenant une superficie de 119,465 acres.

Département des Terres et Forêts,

30 juin 1911.

CHS.-O. LAVOIE.

No 44.—*Suite.*

de la Province durant l'exercice 1910-1911, distinguant les ventes de moins et celles de plus que 125.

Est.

Décembre.			Janvier.			Février.			Mars.			Avril.			Mai.			Juin.		
Moins que 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus que 125 acres.	Moins que 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus que 125 acres.	Moins que 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus que 125 acres.	Moins que 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus que 125 acres.	Moins que 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus que 125 acres.	Moins que 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus que 125 acres.	Moins que 100 acres.	100 à 125 acres.	Plus que 125 acres.
3	2	1	1	2	6	1	2	2	1	2	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
11	5	3	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
3	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
4	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	3	2	2	3	3	3	4	4	3	3	3	3	3	3	2	2	2	2	2	2
6	2	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
1	2	1	1	3	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	5	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
6	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
62	3	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	1	4	2	3	3	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
106	32	6	24	32	5	31	32	5	24	63	4	78	71	11	19	24	4	40	29	4
21	12	1	12	16	2	11	4	2	24	16	3	19	43	11	14	18	6	13	7	2
127	44	7	36	48	7	42	36	7	48	79	7	97	114	22	33	42	10	53	36	6
178	178	178	178	178	178	178	178	178	178	178	178	178	178	178	178	178	178	178	178	178

Sur ce total 21 ventes ont été faites pour fins industrielles.

1	vente de	150	acres.
1	“	224	“
1	“	235½	“
1	“	375	“
1	“	414	“
1	“	457½	“
15	“ moins que 125 acres, égales à	716	“

Total ..... 2572½ “

E.-E. TACHÉ,  
Sous-Ministre.

## APPENDICE No 45

ETAT indiquant le revenu et la dépense se rattachant à la seigneurie de Lauzon pour les dix dernières années.

ANNÉE.	RECETTES	DÉPENSES.
1901-1902..	\$2,353 92....	\$861 12
1902-1903..	2,583 76.....	866 28
1903-1904..	4,457 39.....	910 58
1904-1905..	1,739 92.....	802 13
1905-1906..	2,563 09.....	967 14
1906-1907..	4,027 53.....	983 67
1907-1908..	1,617 17.....	957 93
1908-1909..	1,118 91.....	960 27
1909-1910..	1,048 78 .....	953 77
1910-1911..	1,101 30.. .....	990 48
	—————	—————
Total	\$22,611 77.....	Total. \$9,253 37
Moyenne.	\$ 2,261 17	Moyenne. \$925 33

E.-E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

J.-H. BOISVERT,  
*Comptable,*

Département des Terres et Forêts,  
Québec, 30 juin 1911.

## APPENDICE No 46

ÉTAT indiquant le revenu et la dépense se rattachant aux biens des Jésuites pour les dix dernières années.

ANNÉE.	RECETTES.	DÉPENSES.
1901-1902..	\$ 8,089 76.....	\$1,709 01
1902-1903..	3,061 20.....	1,833 75
1903-1904..	2,923 28.....	1,475 00
1904-1905..	2,584 27.....	1,475 00
1905-1906..	4,642 29.....	2,855 50
1906-1907..	11,069 55.....	2,722 20
1907-1908..	9,284 21.....	2,642 00
1908-1909..	4,001 40.....	2,575 50
1909-1910..	2,331 65.....	2,900 00
1910-1911..	801 73.....	2,585 00
	Total. \$48,789 34.....	Total. \$22,772 96
	Moyenne. \$ 4,878 93.....	Moyenne. \$2,277 29

E..E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

J.-H. BOISVERT,  
*Comptable,*

Département des Terres et Forêts,  
Québec, 30 juin 1911.



## APPENDICE No 47.

ETAT indiquant le travail exécuté dans le département des Terres et Forêts,  
durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1911.

## BUREAU DU RÉGISTRARE

Nombre de lettres reçues, enregistrées et indexées..... 24,778

E.-E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

J.-E. SAMSON,  
*Régistrare.*

Département des Terres et Forêts,  
Québec, 30 juin 1911.

## BRANCHE DES COMPTES

Nombre de lettres reçues et enregistrées.....	3,744
“ “ écrites et expédiées.....	294
“ d'accusés de réception de lettres renfermant des sommes d'argent.....	2,022
“ de chèques préparés.....	4,476
“ de lettres chargées expédiées.....	2,808
“ de reçus préparés pour accompagner les chèques expédiés....	3,706
“ de certificats relatifs aux dépenses contingentes.....	586
“ d'états préparés.....	253
“ d'ordre en Conseil et du ministse copiés.....	38
“ de reçus faits pour argents payés au bureau.....	120
“ de réquisitions pour chèques.....	15
“ de dépôts faits aux banques.....	258
“ de rôles de paie préparés.....	40
“ “ “ copiés.....	16

E.-E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

J.-H. BOISVERT,  
*Comptable.*

Département des Terres et Forêts,  
Québec, 30 juin 1911.

APPENDICE No 47.—*Suite.*

BRANCHE des ventes, sections Est et Ouest, du 1er juillet 1910 au 30 juin 1911.

	Ouest.	Est.	Total.
Nombre de lettres reçues et enregistrées.....	6,019	9,082	15,101
“ “ écrites et expédiées.....	4,474	9,000	13,474
“ de ventes de terres de la Couronne.....	462	967	1,429
“ d'octrois gratuits pour fins de colonisation et de culte.....	4	21	25
“ d'acres contenus dans ces octrois.....	143	1,841	1,984
“ de comptes rendus des agents.....	154	296	450
“ de copies “ “.....	154	296	450
“ de bordereaux ou “ scraps ”.....	82	152	234
“ de copies de bordereaux ou “ scraps ”.....	82	152	234
“ de dépôts.....	46	75	121
“ de réquisitions pour chèques.....	80	144	224
“ de renvois pour lettres patentes.....	570	932	1,502
“ de lettres patentes émises.....	553	918	1,471
“ de rapports, mémoires et adjudications.....	138	386	524
“ des rapports pour ordres en conseil.....	93	116	203
“ de ventes annoncées, pour cancellation.....	307	809	1,116
“ de lots compris dans ces cancellations.....	335	809	1,144
“ d'acres compris dans ces lots.....	30,307	79,505	109,812
“ de ventes révoquées ou rétrocédées.....	304	360	664
“ de lots compris dans ces révocations.....	337	393	730
“ d'acres compris dans ces lots.....	29,965	37,275	67,240
“ “ remis à la Couronne.....	29,965	37,275	67,240
“ de listes de révocations.....	138	250	388

APPENDICE No 47.—*Suite.*

BRANCHE des ventes, sections Est et Ouest, du 1er juillet 1910 au 30 juin 1911.

	Ouest.	Est.	Total.
Nombre de transports enregistrés. . . . .	355	377	732
“ de ventes ou concessions de lots de grève et de pouvoirs hydrauliques. . . . .	3	3	6
“ d'acres de terres vendues. . . . .	40,982	78,483	119,465
Montant de ces ventes. . . . .	\$ 17,373 38	\$ 30,432 83	\$ 47,806 21
“ des perceptions de terres de la Couronne. . . . .	29,768 69	51,881 95	81,650 64

E.-E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

C.-O. LAVOIE,  
*Surt. Br. Ventes.*

Département des Terres et Forêts,

Québec, 30 juin 1911.

APPENDICE No 47.—*Suite.*

## BRANCHE DES ARPENTAGES

Lettres reçues et enregistrées.....	1,450
Lettres écrites et expédiées.....	562
Descriptions de paroisses et cantons, terrains miniers.....	12
Instructions aux arpenteurs.....	70
Mémoires.....	118
Examens de plans et de carnets d'opérations.....	85
Copies de plans.....	406
Calculs de superficies.....	101
Compilations de plans.....	88
Copies de plans (au bleu).....	3,625
Spécifications.....	145
Réductions de plans.....	92
Etudes de dossiers relatifs aux questions de bornage, etc.....	183
Vérifications de comptes d'arpenteurs.....	25
Lettres-patentes collationnées.....	1,471
Recherches.....	152
Visites et vérifications d'arpentages à l'extérieur.....	41
Confections de plans.....	43
Vérifications et spécifications.....	165
Corrections de plans.....	21

E.-E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre,*

J.-E. GIRARD,  
*Surintendant des Arpentages.*

Département des Terres et Forêts,  
Québec, 30 juin 1911.

APPENDICE No 47.—*Suite.*

## BRANCHE DES BOIS ET FORÊTS.

Nombre de lettres reçues et enregistrées.....	7,881
do Lettres écrites et expédiées.....	2,292
do Circulaires expédiées.....	1,415
do Transports et <i>pledges</i> enregistrés.....	44
do Licences de mesureurs de bois émises.....	75
do Réquisitions pour chèques.....	422
do Rapports mensuels, trimestriels et annuels.....	1,125
do Plans préparés.....	56
do Etats relatifs aux opérations de coupe de bois des proprié- taires de concessions forestières.....	527

E.-E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

PAUL BLOUIN,

*Surintendant de la Branche des Bois et Forêts.*

Département des Terres et Forêts,  
Québec, 30 juin 1911.

APPENDICE No 47.—*Suite.*

## PROTECTION DES FORÊTS—1911

Lettres et rapports reçus.....	1,775
“ envoyées, Parc et Protection.....	337
“ “ aux municipalités.....	2,124
“ “ “ agents et stations.....	430
“ “ “ membres du clergé.....	955
“ “ “ détenteurs de limites.....	1,156
“ “ “ agents des Terres.....	35
“ “ “ surintendants de chemins de fer.....	15
“ “ “ maîtres des poste.....	1,500
Ratification de nomination de gardes-feu.....	577
Insignes envoyées.....	577
Blancs de rapports envoyés.....	5,000
Avis aux prospecteurs.....	1,600
Pamphlets Prot.-des-Forêts.....	4,800
Circulaires “ “.....	800
Avis en <i>langue sauvage</i> .....	3,000
“ anglais et français, Prot.-des-Forêts.....	10,000
Avis aux colons ( <i>bona fide</i> ).....	6,000
“ <i>re</i> pénalités.....	8,000
“ du surintendant Prot.-des-Forêts.....	6,000
Adresse “ “ “.....	4,000
Circulaires aux Sec. Trésoriers des municipalités pour règlements.....	1,060
Lettres d'approbation de MM. les évêques envoyées.....	577
Réquisitions pour chêques.....	337

E. E. TACHÉ,  
*Sous-Ministre.*

W. C. J. HALL,  
*Surt. Prot. des Forêts.*

Québec, 11 novembre.

## ERRATA

---

- Page 10. Total montant des ventes \$47,806.21.
- “ 13. Année 1894-95, Terres octroyées gratuitement : 26.814½
- “ 16. Lot de grève, paroisse St-Joseph, vendu à Azarie Guay  
pour \$52.00.
- “ 29. Agence Chaudière, montant perçu : \$26,191.22.
- “ 30. 1882-83, intérêts et pénalités, etc. \$17,006.21.